

Docteur PELLIER

CHEF DE CLINIQUE A L'UNIVERSITE
DE TOULOUSE



Les Origines

de

La Syphilis



UNIVERSITE DE TOULOUSE
BIBLIOTHEQUE MEDICALE

TOULOUSE

CH. DIRION, LIBRAIRE-ÉDITEUR

21, Rue de Metz et Rue des Marchands, 23

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS

19, Rue Hautefeuille, 19

1908

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION	9
PLAN	15

PREMIÈRE PARTIE

CHAP. I ^{er} . — <i>Documents préhistoriques</i> : Solutré. — Ossements américains. — Virchow.	17
CHAP. II. — <i>Assyrie et Egypte</i> : Le Papyrus d'Ebers. — Proksch et Joachim.	30
CHAP. III. — <i>La Bible et les Hébreux</i> : Le mal de Baal Peor. — La maladie de Saraï. — David et Bath-Schéba. — Job. — Le Zaraath.	38
CHAP. IV. — <i>Antiquité grecque et latine</i> : Le si- lence des auteurs. — La division des maladies, par Rosenbaum. — Les argu- ments de Proksch.	53

CHAP. V. — <i>Moyen-Age en Italie et en France</i> ; La consultation de Bence. — Géraud. — Gordon. — Valescus de Tarente. — Velluti. — Les réglemens de la Reine Jeanne. — La Vairole citée au treizième siècle. — Les Cent Nouvelles nouvelles. — Les documents de Daremberg. — L'arrêt du Parlement de Paris. — Villon.	62
CHAP. VI. — <i>Moyen-Age en Allemagne</i> ; Pfolse- peund. — Brunswig. — Czarnkowsky. — Bodmann.....	83
CHAP. VII. — <i>Chine et Japon</i>	89
CHAP. VIII. — <i>Inde</i> : Le culte de Lingam. — Suçrûta.....	98

DEUXIÈME PARTIE

CHAP. I ^{er} . — <i>La Renaissance</i> : Causes d'erreur dans les textes. — L'expédition de Charles VIII. — Fallope. — Delicado. — Chroniqueurs italiens. — Pintor...	105
CHAP. II. — <i>La Découverte de l'Amérique et le retour de Colomb</i> : Diaz de Isla. — Oviedo. — Las Casas. — Pierre Martyr. — Gómara. — Chanca. — Herrera. — Scyllatius.....	120
CHAP. III. — <i>La Syphilis pré-colombienne en Amérique</i> : Roman Pane. — Sabagun. — Hernandez. — La médecine indi- gène. — Les figurines d'argile.....	147

CHAP. IV. — *Les Opinions sur l'Origine de la Syphilis* : L'astrologie. — La punition céleste. — L'absorption de sang de lépreux, de chair humaine. — La bestialité et l'étymologie de syphilis. — La lèpre et la syphilis. — L'argument de la disparition des léproseries. — Les textes de Scot, Gordon, Mondeville... 166

INTRODUCTION

Se servir d'originaux, non de citations ou de traductions, approfondir l'histoire intellectuelle, morale, sociale et politique des peuples, posséder leur langue et connaître l'archéologie, telles sont, d'après Iwan Bloch, les conditions d'une bonne étude d'histoire médicale. L'énoncé de ces règles revient à dire combien il serait prétentieux de présenter ce travail comme un historique de la syphilis et du problème de son origine. Il faudrait des années pour vérifier les documents exposés par les partisans des deux théories en présence. La *Litteratur* de Proksch en convaincra ceux qui seraient tentés de voir là une exagération. La Bibliographie de Rollet à la suite de son article du Dictionnaire de Dechambre montre l'énorme travail accompli par le maître de l'Antiquaille en écrivant trente-cinq pages d'historique, restées le meilleur travail d'ensemble paru en France depuis Astruc.

Les documents amassés par Rollet ne sont pas

nos seules raisons d'en avoir fait le point de départ de cette étude. Pour juger sainement les arguments tirés des Anciens, fallait-il que la syphilis soit dissociée des maladies vénériennes dont l'existence antique est incontestable? L'époque de Rollet est celle où le fléau, considéré par les historiens de la fin du quinzième siècle comme une entité nouvelle, arrive grâce à Hunter, Ricord et Bassereau à la reconnaissance nouvelle de son individualité. Dès ce moment seulement, l'œuvre historique peut avancer avec quelque certitude.

Astruc fut victime de la théorie uniciste. Ses adversaires ne lui ont pas fait crédit d'une erreur commune à toute son époque et longtemps perpétuée. La lui reprocher encore serait une injustice si ce n'était une naïveté. L'œuvre du vieil auteur français a fourni, par sa bibliographie, les armes retournées contre lui par des adversaires dont les diagnostics de syphilis sur des textes anciens sont souvent bien moins excusables que la négation acharnée d'Astruc. Il ne sait pas que telle ulcération peut n'être qu'un chancre simple. La distinction entre la blennorrhagie et la syphilis n'existe pas de son temps. Ce dont il est bien sûr, c'est qu'à la fin du quinzième siècle est survenu un mal, considéré par les contemporains comme une nouveauté. Retranché derrière cette affirmation, il lutte dans la faible latitude que lui laisse la confusion des maladies vénériennes. A

une théorie erronée, il oppose des arguments qui le font traiter de « pauvre » et « illustre entêté ». Astruc méritait mieux que l'indulgence de M. Buret.

L'impartialité, qualité maîtresse de l'historien, a été toujours invoquée, trop rarement observée : c'est le triste partage des grandes idées. « Chaque « auteur expose son matériel d'arguments comme « il convient à ses vues. L'un dit, lorsqu'il « trouve décrit quelque part un homme aux « parties sexuelles putréfiées, largement détrui- « tes, ou anéanti par des douleurs sexuelles : « cela ne peut être que de la syphilis. L'autre « pense, peut-être avec raison, que la syphilis « ne produit pas des destructions aussi étendues « des parties génitales et n'amène pas si vite au « tombeau. » La discussion sur l'origine de la syphilis est presque entièrement dépeinte dans cette citation de Puschmann. L'oubli de Las Casas, par Proksch, en est un exemple. Il lui a valu d'être comparé par Bloch au personnage de l'Ion de Platon « qui ne comprend que Homère « et les autres poètes, lorsqu'ils disent la même « chose que ce qu'a chanté Homère ».

La théorie de l'origine colombienne, érigée en dogme par Astruc, aurait dû, semble-t-il, susciter en France nombre de contradicteurs et de défenseurs. Les ouvrages traitant l'ensemble de la question y sont fort rares. Les excellents articles de Turner, Hamonic et Pansier, la thèse de Cha-

balier constituent les points les plus remarquables de l'œuvre française.

Deux noms dominent l'historiographie moderne de la syphilis en Allemagne. L'*Histoire des Maladies Vénériennes* de Proksch, sans avoir comme but précis la question de l'origine, tend à démontrer chez les Anciens la présence de la maladie dont Iw. Bloch, quelques années plus tard, affirme l'importation colombienne dans le premier volume de son *Origine de la Syphilis*. De très nombreuses communications, les thèses de Knoll et de Suzuki s'ajoutent à ces deux ouvrages, et nous avons le regret de n'avoir pu en lire parfois autre chose que de courtes analyses.

Proksch a écrit : « Un grand nombre d'introductions, chapitres et traités historiques paraissant journallement sont reconnus au premier coup d'œil, par le spécialiste, comme un pillage exécuté plus ou moins grossièrement dans quelque ouvrage historique de plus ou moins de valeur. » On pourra nous adresser ce reproche et nous l'accepterons volontiers si l'on veut bien nous reconnaître la pluralité des sources. Notre but n'est pas d'apporter une conclusion personnelle. Après avoir semblé maitressé du champ de bataille, la doctrine de la syphilis ancienne a vu se dresser dans Bloch un redoutable adversaire. Son attaque franche débarrasse le terrain des Pintor, des Bodmann, des Pierre

Martyr, victorieusement invoqués jusqu'alors. Passant aux preuves positives, il montre l'invasion de l'Italie, puis de l'Espagne par la syphilis, et avant de la suivre plus loin dans l'Europe, en établit l'existence pré-colombienne en Amérique. Sur tous ces points, nous avons fait les plus larges emprunts à l'œuvre de Bloch dans le désir de la vulgariser parmi ceux qui ne peuvent la lire dans son texte et l'espoir jadis exprimé par Ulric de Hutten « que ce travail soit utile et accueilli avec bienveillance ».

PLAN

Lorsque, après la lecture d'une étude historique, on veut revoir un passage, retrouver une appréciation ou un texte, une difficulté se présente dans l'absence d'un plan nettement indiqué. Il est donc nécessaire d'avoir un plan et aussi de l'expliquer, car il n'est pas en cette question d'ordre immuable, et l'auteur paie la liberté de son choix d'un essai de justification.

Notre travail sera donc divisé en deux parties correspondant à chacune des périodes pré et post-colombiennes. Dans la première, nous exposerons les principaux arguments en faveur de l'existence de la syphilis avant la découverte de l'Amérique. Une sous-division s'impose, et nous suivrons de loin l'*Histoire des Maladies Vénéériennes* de Proksch, en ce sens que ces documents seront rangés par pays ou par peuple d'origine. En tête de cette partie, figurera la question des ossements anciens ou même pré-historiques; non que sa présence s'impose à

telle place, mais parce qu'il nous semble préférable de la traiter une fois pour toutes, sa portée restant la même dans tous les cas.

Dans la seconde partie, l'expédition de Charles VIII en Italie sera examinée avant la découverte du Nouveau-Continent. Cet ordre, contraire à celui de l'histoire, a été suivi par Iwan Bloch, et il est à peine besoin de le justifier par le désir de montrer en son plein l'épidémie dévastant l'Italie avant d'en rechercher le début. Le retour de Colomb, la constatation du mal en Espagne, les preuves de son existence pré-colombienne aux Antilles et dans l'Amérique centrale chercheront à faire de la théorie de l'origine américaine autre chose qu'une hypothèse basée seulement sur une coïncidence.

A cet exposé, il nous a paru utile de joindre les opinions émises sur la syphilis et son origine par les auteurs de la Renaissance. La plupart d'entre elles ne méritent même pas la réfutation, mais il n'est pas rare de les voir circuler encore. Seule importante et digne d'examen, la question des lépreux nous arrêtera plus longuement.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Documents préhistoriques.

Solutré. — Ossements américains. — Virchow.

Les adversaires de l'origine américaine de la syphilis ont pensé trouver dans les lésions d'ossements préhistoriques ou simplement anciens, la preuve scientifique, irréfutable de leur théorie. Nous réunirons ensemble, parce qu'elles ont, évidemment, la même valeur démonstrative, les communications sur des ossements de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Les pièces les plus connues sont celles qui proviennent de la station préhistorique de Solutré et se trouvent au Musée paléontologique

de Lyon. Nous en emprunterons l'histoire et la description à Rollet : « Tous les os de ce squelette ont l'apparence normale, à l'exception des deux tibias où l'on constate la présence d'exostoses très prononcées ; il en existe une au-dessus de la partie moyenne du tibia gauche à la face externe de l'os, mais les plus remarquables sont celles du tibia droit au nombre de trois. L'une de ces exostoses est située à la partie moyenne de l'os, sur la crête du tibia, d'où elle s'étend moitié à la face interne et moitié à la face externe : au-dessous de cette exostose, à 1, 2 centimètres, il en existe une autre semblable située en partie sur la crête de l'os et en partie sur le bord mousse qui lui fait suite en bas, elle s'étend aussi à la face externe et à la face interne de l'os. Enfin, une troisième exostose est située au tiers supérieur du tibia, à sa face interne.

« Les exostoses du squelette de Solutré, examinées par MM. Broca, Ollier, Parrot, Virchow, ont été, d'un commun accord, jugées syphilitiques. C'était déjà l'opinion que nous avions exprimée, M. Lortet et moi, la première fois que nous eûmes à nous prononcer sur la nature de ces lésions. Sans doute, on pourrait porter, sur ce point, un jugement plus sûr si les exostoses étaient sciées et qu'il fût possible de se rendre compte exactement de leur structure. Mais dès à présent et après

« examen réitéré, je crois qu'on doit les tenir
« pour des indices de syphilis plus certains même
« que les *déformations crâniennes*, car celles-ci
« ne présentent aucun signe précis qui puisse faire
« reconnaître sûrement si elles sont dues à la sy-
« philis héréditaire ou au rachitisme.

.
« M. Prunières, en fouillant une sépulture
« de l'époque de la pierre polie, a trouvé des
« crânes identiques à ceux du Pérou et à ceux
« que Parrot avait étudiés. Dans le dolmen de
« Cauquenos, dans celui de Boussajac et dans
« un autre dolmen de la Lozère, des fragments
« de crâne, des portions d'occipital et de pa-
« riétal appartenant à trois sujets, au nombre
« desquels se trouvaient des enfants, présen-
« taient des lésions jugées syphilitiques par
« Parrot et Broca. Ce dernier n'hésitait pas, il
« considérait la syphilis comme existant réelle-
« ment en Europe à l'époque néolithique.

« Une mâchoire mérovingienne, trouvée à
« Breny par M. Moreau, présentait, sur les
« dents, l'atrophie sulciforme, regardée par
« Hutchinson comme caractéristique de la sy-
« philis héréditaire. Mais c'est une pièce isolée
« et qui n'est nullement probante, car la dent
« d'Hutchinson s'observe dans plusieurs cir-
« constances où on ne peut même pas soupçon-
« ner la syphilis. D'ailleurs, nous possédons

« beaucoup de pièces contemporaines de celle-là
« ou quelque peu antérieures, et aucune d'elles
« ne porte de traces syphilitiques. Il y a, au
« musée de Lyon, des crânes de vieux Bour-
« guignons sur lesquels on ne constate aucune
« lésion de cette nature. M. Chantre, qui a fait
« des fouilles si nombreuses dans des stations ou
« dans des cimetières appartenant au premier
« âge du fer, aux époques gallo-romaine-méro-
« vingienne et au Moyen-Age, n'a rencontré
« aucune trace de syphilis sur les squelettes
« qu'il a exhumés. »

Avant les découvertes de Solutré (1872), Broca avait diagnostiqué des lésions syphilitiques sur des ossements provenant d'une ancienne léproserie de Paris dont le cimetière fut défriché vers 1860. Lancereaux se rangea à cet avis et Parrot conclut : « Aux assertions, aux récits
« d'auteurs, j'oppose le fait lui-même, le mal
« en action ! C'est le flagrant délit qui force la
« conviction avec son irrésistible puissance. La
« syphilis existait donc en Europe aux époques
« qui ont précédé l'histoire... »

P. Raymond a publié, en 1894, le résultat de ses fouilles dans une « Madeleine » ou léproserie du Gard. La syphilis osseuse lui semble incontestable dans les altérations présentées par un crâne et un péroné.

Au XII^e Congrès international de médecine, Zambaco-Pacha présenta les photographies d'os-

sements exhumés des nécropoles d'Égypte. « Le doute », dit-il, « n'est donc plus permis. La syphilis existait sous les Pharaons dès « la plus « haute antiquité, car ces os proviennent de « l'ancienne nécropole d'Abydos que les égyptologues font remonter à plus de 3,600 ans (1). »

On pourrait s'attendre à rencontrer, sur les ossements exhumés en Amérique, un accord unanime entre les partisans de la syphilis pré ou post-colombienne. Il n'en est rien et les divergences émanent d'auteurs américains peu soucieux de laisser attribuer sans preuves sérieuses la paternité de la maladie à leur continent.

« M. Parrot », écrit Rollet, « a examiné cinq « crânes péruviens d'enfants possédés par l'Institut anthropologique. A l'exception d'un « seul, ces crânes sont malades et portent des « traces de syphilis héréditaire. L'étude de ces « crânes d'enfants apprend deux choses : que la « syphilis existait au Pérou avant que les Espagnols eussent découvert l'Amérique, que cette « maladie y était très fréquente, puisque la plupart des crânes d'enfants en portent des traces. « M. Parrot a également découvert, dans les « collections du Muséum, deux crânes anciens « qui présentent les lésions dites typiques de la

(1) Une note récente de M. Lortet a porté sur des faits du même genre : mais nous n'avons pas réussi à nous en procurer à temps le texte original.

« syphilis héréditaire : l'un est celui d'un péru-
« vien d'Arica, adulte ; l'autre est un crâne
« trouvé dans les fouilles de Chancai à quelques
« lieues de Lima. Ce dernier, d'après M. Hamy,
« a été trouvé au milieu d'objets qui ne présen-
« taient aucune trace d'influence espagnole, et
« tout porte à croire qu'il est sensiblement an-
« térieur à Pizarre. Le crâne d'Arica ne saurait
« être daté avec la même précision. Les mêmes
« réserves ont été faites au sujet des crânes de
« l'Institut anthropologique ; plusieurs d'entre
« eux étaient accompagnés d'objets franche-
« ment américains, ne décelant aucune inter-
« vention de l'art ou de l'industrie de l'Europe ;
« mais, pour deux de ces crânes, des doutes
« peuvent subsister, car, comme l'a fait remar-
« quer Broca, ils proviennent d'un cimetière
« qui servit, par la suite, à l'enterrement de
« sujets appartenant à des populations euro-
« péennes. »

Edwin L. Morgan constate la découverte d'os-
sements syphilitiques sur plusieurs points de
l'Amérique, et sans en contester la spécificité,
il se rapporte aux croisières de Colomb et pose
la question : « Si la syphilis était si commune
« parmi les Quichés, Mayas et Tolteques, où
« sont les squelettes portant les traces du mal
« pour étayer cette prétention historique (1) ? »

(1) *Journal des Maladies cutanées et syphilitiques*, 1893.

Les nombreux tumuli découverts dans l'Amérique du Nord ont donné lieu, dans l'appréciation de leur âge, à de vives controverses. L'archéologie de ces pays semble rencontrer de sérieuses difficultés. Elle est parfois obligée de s'appuyer dans la recherche des dates sur l'âge probable d'arbres recouvrant la sépulture mise à jour. C'est assez dire qu'elle ne présente pas en elle-même de données suffisamment précises.

Dans le *Lancet* (12 octobre 1901), T. Gann, du British Honduras, rapporte que les habitants de l'Amérique centrale avaient la coutume presque générale de brûler leurs morts. L'objection de Edwin L. Morgan trouverait là une réponse si l'opinion de Gann pouvait être admise dans sa presque généralité. Pedro de Cieza, dans sa *Cronica del Peru*, fait de fréquentes descriptions des coutumes, et nous y trouvons plus souvent mention de sépulture que de crémation. Les indigènes de Tanga exposent les cadavres à un grand feu, mais pour les en retirer à moitié brûlés et ne les enterrer que quelques années après : « Y despues de estar bien seco, los
« ponen en las sepulturas que hacen dentro de
« sus casas. » Chez les peuplades d'Uraba, de Quimbaya, la foi en une résurrection faisait ensevelir aux côtés du défunt des aliments, des armes et jusqu'à ses femmes préférées. Gomara signale, chez les habitants de Cuzco, une cou-

tume et une foi identiques : « Todos se en-
« tierran, los pobres et oficiales llanamente,
« aunque les ponen sobre las sepulturas una
« alabarda o morrion si es soldado, un martillo
« si platero y si cazador un arco y flechas.
« Para los íngas y señores hacen grandes hoyos
« ó boveda, que cubren de mantas, donde
« cuelgan muchas joyas, armas y plumajes ;
« ponen dentro vasos de plata y oro con agua
« y vino y cosas de comer. Meten tambien al-
« gunas de sus amadas mujeres, pajes y otros
« criados que los sirvan y acompañen ; mas
« estos no van en carne sino en madera.
« Cubren lo todo de tierra, y echan de con-
« tinuo po encima de aquellos sus vinos.
« Cuando españoles abrian esas sepulturas y
« desparcian los huesos, les rogaban los indios
« que no lo hiciesen, porque juntos estuviesen
« al resuscitar ; ca bien creen la resurreccion de
« los cuerpos y la inmortalidad de las almas. »

Gann a d'ailleurs découvert des débris de squelettes et constaté des épaisissements des excroissances analogues aux lésions syphilitiques. La même constatation a été faite par Edwin Klebs, de Hannover, sur des crânes appartenant à la collection du D^r Jones, de la Nouvelle-Orléans. Sur cent vingt-sept squelettes exhumés à Baum-Village, vingt et un portent, selon Orton, des traces de syphilis osseuse ; d'où cette conclusion mixte que les Espagnols trou-

vèrent en Amérique et rapportèrent en Europe une syphilis particulièrement virulente.

Parmi les opinions contraires, il faut citer celle du Professeur Putnam : « Sans aucun « doute, un grand nombre des ossements porte « des traces de maladie, mais il peut se faire que « la maladie n'ait pas été la syphilis et que d'au- « tres maladies aient affecté les os d'une façon « identique. » Plus formel, Nevins Hyde affirme « qu'il n'est aucun ossement de nos collections « dont nous puissions dire que soit son carac- « tère syphilitique, soit son existence préhisto- « rique ait été démontré d'une façon incontes- « table. »

Johannes Orth nie la possibilité de porter sur de semblables pièces le diagnostic de syphilis. « Il n'y a que peu de choses à dire concer- « nant la syphilis des os. Comme pour les « autres tissus, toute manifestation inflamma- « toire peut être indirectement d'origine syphi- « litique, bien que les seules manifestations « vraiment spécifiques soient les gommés, les « périostites et les ostéomyélites, et ces mani- « festations ne peuvent être reconnues pour spé- « cifiques que lorsque la production gommeuse « n'a pas été résorbée. Si la résorption a eu lieu, « on trouve à la surface de l'os des dépressions « et des aspérités de forme irrégulière qui peu- « vent être dues à des affections autres et tout « à fait différentes, mais éveillant toujours

« l'idée de syphilis, surtout lorsqu'elles sont
« multiples. »

*
*
*

Nous avons vu Rollet citer Virchow, à côté de Broca, Parrot et Ollier, comme ayant affirmé la nature syphilitique des ossements de Solutré. M. Buret le mentionne au même titre. Les opinions exprimées plus tard par l'illustre savant, tant sur la question de l'origine que sur celle des ossements préhistoriques, nous avaient fait de cette affirmation un sujet d'étonnement. Suzuki exprime le même sentiment nuancé d'un doute. « Virchow, dont les citations ultérieures éclair-
« rent le jugement sceptique de la question, n'a
« pas dû s'exprimer dans la forme si affirma-
« tive que lui prête Buret. »

Le 15 janvier 1870, Virchow déclara, à la Société d'Anthropologie de Berlin, avoir examiné une série de crânes retirés par M. Fédor Jagor d'une grotte des Philippines, et y avoir trouvé des traces incontestables de syphilis. Il est parfaitement admissible que, deux années plus tard, son opinion sur les exostoses de Solutré ait été empreinte du même caractère d'affirmation. Les « citations ultérieures », signalées par Suzuki, prouvent une évolution dans l'esprit de Virchow, une tendance de plus en

plus marquée vers le doute ou la négation. Bloch rappelle la séance de la Société de Médecine de Berlin, le 4 mai 1892, où Virchow traite de « pure fantaisie » l'opinion de Rosenthal : « que la syphilis est aussi vieille que le monde ». En faveur de cette ancienneté « le plus petit argument de fait n'a pu être apporté ». Max Joseph (1894) et Scheube (d'après le *Zeitschrift für ethnologie*, 1895) donnent de Virchow des citations, prouvant nettement qu'il ne considère plus comme syphilitiques les lésions jusqu'alors signalées dans les ossements préhistoriques.

« Le seul phénomène sûr et pathognomonique, « dit encore Virchow, est la cicatrice subsistant « après une ostéite gommeuse périphérique, ce « qu'en son temps (1858) j'ai, d'après la dénomi- « nation d'un auteur presque oublié, Bertrandi, « appelé carie sèche..... Je ne connais aucune « autre maladie produisant de pareilles modifi- « cations, et je voudrais bien le mettre forte- « ment en évidence. Il est facile de reconnaître « ces parties, si petites qu'elles puissent être, « mais lorsqu'on doit dire où est exactement leur « différence avec d'autres lésions osseuses, c'est « assez difficile. Le plus souvent, l'attention est « attirée par une dépression déchiquetée, rayon- « née, pas rarement en forme d'étoile, dont le « point central représente la lésion la plus « intense et dont les bords paraissent, jusqu'à « un certain point, lisses, arrondis, nullement

« bouclés ou érodés. On doit pouvoir remarquer
« la façon dont les lésions se groupent autour
« d'un point central, ou rayonnent, se rencon-
« trent et produisent ainsi l'effet d'un foyer
« unique. C'est là, la chose décisive ; il est indif-
« férent que la lésion aille un peu plus profon-
« dément ou s'étende en surface.... »

« On trouve des os dans des conditions ana-
« logues, dans un autre domaine préhistorique,
« par exemple, c'est-à-dire chez les ours anciens
« appelés ours des cavernes, *ursi spelaei*, qui
« ont été, en différents endroits, trouvés en
« grosses masses. Redner a depuis longtemps
« décrit ces modifications osseuses, présentant
« avec notre arthrite déformante les plus gran-
« des analogies, et leur a donné, pour cela, le
« nom de *Goutte des Cavernes*. On trouverait
« difficilement semblable chose chez les ours
« d'aujourd'hui, et comme ceux de l'antiquité
« peuvent être sûrement considérés comme
« indemnes de syphilis, on peut admettre que
« quelque chose de semblable s'est produit chez
« l'homme préhistorique, sans éveiller l'idée de
« syphilis. »

Sur un crâne exposé au Musée de Stockholm, Virchow découvrit, au microscope, des œufs de vers analogues à ceux de certaines espèces vivant dans la terre. Il pensa que ces vers pouvaient être les auteurs de toutes sortes de perforations. L'ensemble des modifications aurait donc été

produit *post mortem*. Enfin, l'analogie des modifications périostées et médullaires de la nécrose phosphorée avec celles de la syphilis, la présence dans ces affections, si différentes d'origine, d'une ligne d'éburnation très étendue, jettent un dernier doute sur la légitimité du diagnostic de lésions spécifiques porté sur les ossements préhistoriques (1).

(1) *Archiv. für Dermatologie und Syphilis*, B. XXXIV, p. 150.
Annales de Dermatologie, 1896, p. 91.
SUZUKI. Thèse de Rostock, 1903.

CHAPITRE II

Assyrie et Égypte.

Le Papyrus d'Ebers. — Proksch et Joachim.

Ricord a dit : « Au commencement, Dieu créa
« le ciel, la terre, l'homme et les maladies vé-
« nériennes. » Les légendes assyriennes, par
l'histoire des infortunes d'Izdubar et d'Eabani,
semblent lui donner raison. L'on pourrait
s'étonner de trouver dans cette littérature sa-
crée la description de ces maux et la désignation
très crue de leur siège. On sait que chez les
Orientaux, la présence de tels mots ne suscite
ni plaisanterie, ni répulsion (1). Il ne faut y voir
qu'une conception différente de ce que nous ap-
pelons la pudeur. Aussi bien, devons-nous re-

(1) DOCTEUR MARDUS. Préface des *Mille et une Nuits*.

gretter la nôtre, puisque, selon Proksch, la pudeur, « mère du mensonge, a toujours entravé les recherches sur les maladies sexuelles ».

Les assyriologues Zehnpfund et Jérémias montrent Izdubar et Eabani frappés par la vengeance d'Istar. Le mal du premier est caractérisé par des pustules, des croûtes écailleuses, de la desquamation et de l'alopecie. Eabani est-il dans le même état ? Son compagnon n'est mort, d'après lui, ni de la peste, ni de la consommation : « Die Erde hat ihn weggeraft. » Il paraît redouter une mort semblable.

Proksch conclut à l'identité de leurs lésions et déclare qu'une « opposition, à tout prix, peut seule faire considérer la maladie d'Izdubar « comme une autre que la syphilis ». Le fait qu'Eabani passa six jours et sept nuits « à s'amuser avec le lalù » de sa bien-aimée Uchat n'est peut-être pas suffisant pour entraîner une adhésion unanime au diagnostic de Proksch.

*
* *

Deux des contemporains de Christophe Colón, Villalobos et Fracastor émirent l'opinion que la syphilis, mal nouveau aux yeux du vulgaire, aurait déjà sévi en Egypte. Pour elle, le premier proposa, entre tant d'autres, le nom de *gale égyptienne*. Plus tard, circula un texte

attribué à Cléopâtre, sur les affections génitales de la femme. Apocryphe ou non, il ne présente en la question que fort peu d'intérêt : la blennorrhagie et, peut-être, la bartholinite y semblent seules visées.

Le Papyrus d'Ebers, le plus ancien peut-être des livres médicaux, a donné lieu à de vives discussions entre Proksch et H. Joachim. Frappé de la consonnance entre l' $\nu\chi\alpha\tau$ assyrien et l' $\nu\chi\epsilon\delta$ du document égyptien, Proksch a voulu voir à l'analogie de ces termes autre chose qu'une consonnance. Joachim établit tout d'abord que si $\nu\chi\alpha\tau$ (ou *uhat*) est bien le mot exact, l' ϵ de $\nu\chi\epsilon\delta$ a été ajouté bénévolement. Les voyelles *i*, *a*, *u*, étaient seules employées des anciens Égyptiens : le problème se pose donc entre $\nu\chi\alpha\tau$ et $\nu\chi\delta$ (au pluriel $\nu\chi\delta\upsilon$). Si la consonnance n'en persiste pas moins, l'analogie des deux mots y est limitée. L' $\nu\chi\alpha\tau$ de Jérémias correspondant à « prostituée » est employé comme nom propre. L'égyptien $\nu\chi\delta$ désigne une maladie, un symptôme.

A ces observations, Proksch oppose l'usage qui, du berger Syphilus tira le mot syphilis, et de Vénus, maladie vénérienne. L'Uchet a pour Proksch et Lüring la signification de « maladie destructrice et peut-être de maladie brûlante ».

Selon Brugsch, c'est une forme morbide analogue au $\chi\alpha\delta$, $\chi\upsilon\delta$, $\chi\delta\alpha$: (épais, obèse) de la langue copte. Le grand égyptologue français, Chabas, traduit ainsi un passage relatif à l' $\nu\chi\delta$: « Son

ventre est pesant, la bouche de son cœur est malade, son cœur (son estomac) est brûlant... ses habits sont lourds sur lui. »

Mais une autre phrase, dont le sens n'est pas contesté, dit : « le malade n'est pas réchauffé par de nombreux vêtements. » Joachim voit dans ce détail un symptôme de chlorose égyptienne. Ailleurs, *ꜣꜣ* est employé comme verbe. Selon Chabas, il signifie alors : se gonfler.

Des verbes employés à décrire la thérapeutique de l'*ꜣꜣ*, trois d'entre eux, « *dr* », « *ꜣsf* », « *hbh 6* », possèdent une signification commune de repousser, rejeter; quatre autres, « *sma* » « *sd* », « *ssat* », « *sd* », dérivent du mot couteau et semblent assigner un rôle probable à cet instrument dans la guérison des *ꜣꜣ*.

La phrase citée plus haut — traduite par Chabas — amène Joachim à considérer l'*ꜣꜣ* comme une affection des voies digestives : « il a
« soif la nuit; le goût de son cœur est perverti
« comme un homme qui a mangé des figues de
« sycomore; ses chairs sont amorties comme un
« homme qui se trouve mal; s'il va au siège, son
« ventre refuse de s'exonérer. Prononce sur lui :
« ...il y a un nid d'inflammation (*ꜣꜣ*) dans son
« ventre; le goût de son cœur est malade..., s'il
« se lève, il est comme un homme qu'on empêche
« (de marcher) ». Le mot accompagne assez
souvent la maladie *ꜣꜣ* considérée par Joachim
comme répondant à la chlorose égyptienne.

Ce tableau clinique est, aux yeux de Proksch, celui d'un marasme pouvant tout aussi bien avoir la syphilis pour origine que toute autre maladie.

Le chapitre XXVII, Z. 7, donne d'assez longs détails sur le traitement des *uyδu* de la bouche. Si l'hypothèse de lésions syphilitiques est plausible, Joachim incline plutôt pour l'angine, tout en faisant remarquer la possibilité de lésions de lèpre ou de scorbut.

L'affection dentaire décrite au chapitre LXXXIX, Z. 4, et accompagnée de gonflements douloureux des gencives, lui semble du ressort du scorbut. L'opinion de Proksch sur les lésions dentaires semble plus invraisemblable à Joachim en ce qui touche les troubles de la vision. Il déclare ne s'expliquer nullement les lésions syphilitiques soupçonnées dans le chapitre LV, Z. 21, chapitre LVI, Z. 2 et Z. 16, et chapitre LXI, Z. 1. Son simple diagnostic est : gonflement douloureux de l'œil. Il s'appuie sur l'opinion d'Ebers pour qui « le mot (*uyδu*) signifie habituellement les douleurs; on doit le comprendre, en général, comme malade, douloureux ».

La méthode sanglante paraît intervenir au chapitre XLVIII, Z. 8, pour le traitement des *uyδu* de la tête. Joachim y voit des lésions de lèpre tubéreuse.

Le passage du Papyrus d'Ebers où le cœur

est atteint d'*uχδου* manque de clarté. L'auteur y a introduit sa conception physiologique et elle reste assez obscure.

Le rôle de la syphilis est pour Joachim complètement inadmissible et plus accessible à notre intelligence ; ces phrases pourraient être opposées à l'opinion de Proksch. « Lorsque la maladie *mas* est la conséquence des *uχδου*, le cœur est petit au milieu du ventre ; si les *uχδου* tombent sur le cœur, il est atteint de la maladie *aat*, de la maladie *mas*. » Joachim, traduisant *uχδου* par gonflement douloureux, voit dans ce texte la pleurésie et la péricardite. Il émet la supposition de dégénérescence ou surcharge graisseuse (*Fettherz*) du cœur, lorsqu'il trouve « lorsqu'à lui suite de l'âge, il y a faiblesse, les *uχδου* sont à son cœur ». Tout en considérant les assertions de Proksch comme inexactes, il prie le lecteur de ne pas donner à ses diagnostics — simples présomptions — un sens d'affirmation formelle.

Le conduit urinaire, les membres, le thorax, le dos, sont aussi atteints par *uχδου*. Un sens précis ne découle pas des descriptions.

A ses considérations personnelles, Joachim ajoute l'opinion de deux égyptologues français, malheureusement non médecins. S'il perd, de ce fait, une partie de sa valeur, ce témoignage n'est cependant pas sans intérêt. Pour Chabas, cette maladie est indiquée comme ayant le plus

souvent son siège dans les intestins ; mais elle pourrait atteindre les membres. « Je crois, dit-il, qu'il faut y reconnaître l'inflammation intestinale, avec sentiment de pesanteur, de dureté, de ténésme et l'engorgement des articulations. »

Cette conception s'accorde suffisamment avec la traduction d'*υζδ* par gonflement douloureux admise par Joachim. Moins, toutefois, que celle de Loret : « Il est même certain que le mot *υζδ* s'applique à une sorte d'abcès, car, pour exprimer la question de ce mal, les papyrus emploient presque toujours des verbes signifiant percer, tels que « hab » et « sed ».

La conclusion de Joachim est donc que si quelques passages permettent de supposer la présence de la syphilis, il est inadmissible de la donner à *υζδ* comme sens général. L'emploi si fréquent de ce terme la fait considérer plutôt comme un symptôme.

Les considérations médicales de Joachim lui ont attiré, de la part de Proksch, un de ces coups de boutoir dont s'émaillent souvent les polémiques allemandes. « Je ne veux ni ne puis me prêter de plus près au plaisir du combat, car la victoire y serait trop mesquine. »

Il cite de lui trois passages. Dans le premier, relatif aux *υζδ* de la tête, Joachim déclare ne pas connaître de tumeur syphilitique à traiter par l'ablation. Plus loin, il repousse, sur le fait de

lésions cardiaques, l'hypothèse de syphilis. L'organe s'étend-il à tout le corps du sujet : il ne connaît pas de lésions syphilitiques d'une telle extension.

« Les Archives de Virchow, conclut Proksch, ne devraient pas laisser leur collaborateur sortir ainsi nu comme la main. »

CHAPITRE III

La Bible et les Hébreux.

Le mal de Baal Peor. — La maladie de Sarai. — David et Bath-Schéba. — Job. — Le Zaraath.

« Il est, dit Arnold Sack, un livre qui n'est
« écrit ni en hiéroglyphes ni en caractères cu-
« néiformes; d'innombrables traductions en ont
« été faites au courant des siècles; des milliers
« de savants s'occupent d'en commenter les
« textes; il contient des passages et des chapi-
« tres qui, pour l'histoire de la science médi-
« cale, ne sont pas moins importants que les
« différents documents exhumés récemment,
« n'ont pas leur sens toujours fixé définitive-
« ment et attendent toujours le chercheur, aussi
« érudit en linguistique qu'en médecine, qui

« pénétrerait hardiment dans leur sens encore « caché. Ce livre est la Bible..... (1). »

Les livres sacrés du peuple Juif constituent, en effet, un chapitre important de l'histoire des maladies vénériennes. Dégagés du merveilleux et des métaphores hébraïques, les documents apparaissent avec une netteté voilée seulement pour nous par l'imparfaite connaissance de la langue. Le besoin d'une discipline rigoureuse, autant que l'habitude orientale que nous avons signalée expliquent la présence de ces notions médicales dans des ouvrages destinés à servir à la fois de code civil et religieux.

Prescrite pour la première fois par Abraham, la circoncision est, par les nombreuses mentions qui en sont faites, une preuve du souci du législateur de l'hygiène génitale. Tellement profonde est cette coutume, qu'elle en arrive à devenir un symbole, comme dans ces versets du *Deutéronome* et de Jérémie : « Dieu circondera ton cœur. » ... « Otez les prépuces de vos cœurs. » La prostitution faisait de cette opération une mesure de prophylaxie.

Le préjugé, passé dans les lois juives, faisant de l'infécondité une tare d'origine divine, avait pour conséquence d'obliger la veuve sans progéniture à se livrer, jusqu'à fécondation, à son plus proche parent. Cette loi, favorisant par la

(1) Arn. Sack, *Virchow's Archiv.*, t. CXLIV, p. 202.

multiplication la puissance envahissante du peuple de Dieu, ne pouvait servir à faire régner une morale moins politique. Nous voyons, dans la *Genèse*, Juda offrir à sa bru Tamar, venue à lui comme prostituée, l'appât d'un bouc. Désireuse d'échapper à une injuste réprobation, et dans le veuvage, à un concubinage légal et peut-être odieux, l'épouse cherche en dehors de son foyer une maternité.

« Viens, enivrons-nous des mamelles...

.....

« Car mon mari n'est point en sa maison... »

Pourquoi reculerait-elle devant ce moyen d'accéder au rang des mères respectées ? Salomon ne dit-il pas : « Il y a trois choses qui sont au-dessus de ma portée et même quatre que je ne puis comprendre : la trace de l'aigle dans l'azur, celle du serpent sur la roche, la trace du navire sur la mer et la trace de l'homme chez la jeune femme. Telle est aussi la voie de la femme adultère. Elle mange et s'essuie la bouche, puis elle dit : « Je n'ai point fait de mal. »

La loi de Moïse disant : « Il n'y aura aucun prostitué dans les fils d'Israël » (*Deutéronome*, ch. XXIII, v. 17) et les mesures sévères prises par Josaphat, n'empêchèrent pas l'influence des Philistins d'introduire la sodomie et, avec elle,

une affection considérée par Hamonic comme une rectite.

Que Moïse ait vu ou non une différence nette entre la blennorrhagie et la spermatorrhée, c'est un point très important pour Astruc, mais qui n'a plus d'intérêt pour nous. Bien d'autres maux décrits dans les Livres Saints ont été étudiés par les syphiligraphes.

La sixième plaie d'Égypte « ulcères et vessies enflées » frappant les animaux comme les hommes, n'est pas indiquée comme d'origine génitale. La courte durée suffirait seule à faire éliminer la syphilis.

Les Israélites, abandonnant Jéhovah pour Baal Peor et Astarté, en furent doublement punis. Une terrible épidémie les décima et Moïse, exécuteur du courroux céleste, assura la prophylaxie par la mise à mort de « tous les enfants du sexe masculin et de toutes les femmes qui ont connu un homme ». Le fait de laisser en vie « les enfants du sexe féminin qui ne connaissent pas les hommes par le coït » indique nettement que Moïse considérait cette maladie comme vénérienne, mais non héréditaire. Hamonic conclut, cependant, à la syphilis. Il élimine la blennorrhagie, la balano-pôsthite, l'herpès génital, le chancre simple, trop connus ou trop bénins pour entraîner semblable exécution. Est-ce suffisant pour affirmer le diagnostic d'une maladie dont la Bible, de l'aveu

même d'Hamonic, ne décrit pas les symptômes (1) ?

Abraham (ou Abram) avait, à son arrivée en Egypte, parfaite conscience des dangers courus par un mari jaloux sous un régime autocratique, et, en revanche, des avantages possibles de la complaisance. Il poussa donc, soit la pudeur soit la prudence, jusqu'à se faire passer pour le frère de sa femme Saraï, et dut à ses relations avec Pharaon de recevoir « brebis, bœufs, ânes, serviteurs, servantes, ânesses et chameaux ». Cette prospérité ne dura pas. Pharaon, frappé de grandes plaies ainsi que sa maison, renvoya Saraï au foyer dont il avait fini par apprendre l'existence. Abraham usa plus tard du même stratagème auprès d'Abimélech, roi de Quérar. La maladie survenant encore lui rendit sa femme avec des présents royaux. Mais lorsque son fils Isaac tenta de présenter Rébecca comme sa sœur, Abimélech avait compris, à ses dépens, les inconvénients de cette communauté.

Il s'agit donc là d'une maladie contagieuse et fort probablement vénérienne. Saraï et les femmes d'Abimélech furent frappées de stérilité. Ce fait est peut-être en faveur de la syphilis. Notons, toutefois, qu'Abimélech guérit, que ses femmes redevinrent fécondes grâce aux prières d'Abraham. Croire en cette guérison subite

(1) Cf. Hamonic in *Annales de Dermatologie*, 1886-1887.

de la syphilis serait admettre — avec le miracle — une complicité entre Jéhovah et le mari de Saraï. Rejeter l'hypothèse de syphilis est plus raisonnable.

Hamonic trouve dans les douleurs osseuses de David, la mort prématurée de l'enfant de Bath-Schéba, une preuve de l'existence de la syphilis chez les Hébreux. Il n'est à cela rien que de très médical. Nous ne saurions en dire de même de l'opinion de M. Buret voyant une relation entre la maladie de David et sa prière : « Asperges me hysopo, et mundabor. » A la considérer ainsi, cette phrase nous ferait pencher vers l'opinion d'Astruc s'appuyant sur des commentateurs pour dire que « David ne se plaint pas ici d'une douleur du corps produite par la maladie, mais d'une douleur de l'âme causée par le péché ». Il est difficile d'admettre, en son entier, cette interprétation. Une débauche d'imagination, un affolement mystique expliquent avec peine cette énumération de symptômes entassés, viscéraux, osseux, oculaires.

* * *

Dès le début du seizième siècle surgit l'opinion de l'identité de la syphilis et de la maladie de Job. Le fléau reçoit en Allemagne, entre tant d'autres noms, celui de « Sent Jobs Krenkte ».

Une messe spéciale paraît à Venise en 1509, sous le titre de « Missa de beato Job contra morbum gallicum ». Dom Calmet soutient très gravement cette thèse « que, sans rien ôter au mérite de Job, on peut comprendre qu'il ait contracté la syphilis par une contagion différente de la contagion vénérienne ». Bien d'autres saints partagent d'ailleurs ce soupçon et cette dévotion. Avec saint Méen, tant de fois cité et si diversement orthographié, on peut citer le moine Evagrius qui, au dire de Ulrich de Hutten, « avait vu son corps couvert d'une éruption croûteuse ». L'Allemagne l'invoquait sous le nom de Fiacre ou F'iliach. Le fervent apologiste du Gaïac signale aussi l'opinion que « ces ulcères malins n'étaient que la reproduction de la maladie de saint Roch ».

Mieux que par les écrits, la croyance en la syphilis de Job apparaît dans le tableau du saint homme sur son fumier, extrait du Livre d'Heures d'Anne de Bretagne (1). Le tubercule

(1) Deux articles d'un compte de l'argenterie de la reine Anne de Bretagne ont fait longtemps attribuer la date de la copie et de l'enluminure de ces Heures à l'année 1497. Cependant, il semble plutôt que ce soit à elle qu'il faille rapporter un mandement de la reine Anne daté de Blois, le 14 mars 1507 (1508), ordonnant de payer « à notre cher et bien aimé Jehan Bourdichon, peintre et valet de chambre de Monseigneur (le roi), la somme de mil cinquante livres tournois... » (Cf. la Reproduction publiée par Berthaud frères, 31, B.)

syphilitique y est reproduit à souhait, et la corona veneris nimbe son front d'une auréole très probablement imméritée. Quelle fut en effet, la nature de cette affection? Syphilis, gale, prurigo, zona, scorbut, lèpre, érysipèle, éléphantiasis ont été mis en avant. Discuter ces opinions n'est pas notre but. Constatons que Job, atteint d'une affection essentiellement prurigineuse (l'emploi d'un tesson pour se gratter le prouve suffisamment), fut presque subitement et entièrement guéri. Cela semble suffisant pour éliminer la lèpre et la syphilis.

Le livre de Job, un des plus anciens documents bibliques, n'a peut-être pas une valeur historique absolue. Si Rollet croit que les terribles symptômes éprouvés par Job sont la description imagée d'une affection réelle, l'hypothèse de la fiction a été également émise. Le spectacle de ces maux effrayants n'est peut-être dû qu'au cerveau d'un homme désireux de frapper un peuple par l'exemple de la punition divine d'une désobéissance, et de donner ainsi plus de poids à la théocratie des lois hébraïques.

Le mot « Zaraath », de tout temps traduit par lèpre, a vu se livrer autour de lui une bataille acharnée entre deux sciences, trop rarement réunies chez le même sujet : la philologie et la médecine. Le mal en cette discussion vient de ce que les représentants de ces sciences y prirent part sans rester dans leur domaine propre.

« Ceux qui comprenaient le texte original, » dit Finaly, « n'étaient pas des médecins et ceux qui étaient des médecins ne comprenaient pas le texte original de la Bible » (1).

Les écrivains Juifs, propagateurs des œuvres de la médecine arabe au Moyen-Age, traduisirent « Djam » et « Albaras » par *Lepra*. La plus ancienne traduction de la Bible employa ce mot pour traduire *Zaraath*, faisant de ce terme un synonyme de *Lèpre*, *Elephantiasis græcorum*, *Albaras*. De la Bible, l'expression n'eut qu'un pas à franchir pour passer dans la littérature médicale. La crainte d'une accusation d'hérésie fut, selon Finaly, l'obstacle enlevant aux savants du Moyen-Age l'audace de chercher aux paroles bibliques un sens plus logique ou plus nouveau. Ainsi se perpétua l'identification fantaisiste du *Zaraath* avec la lèpre.

Astruc, cela va sans dire, a conclu formellement à la non-identité entre la lèpre et la syphilis. Hébra déclare qu'il est certainement plus juste de traduire *Zaraath* par gale, ulcérations syphilitiques, eczéma, que par *éléphantiasis* ou lèpre. Pour Kaposi, le *Zaraath* se rapporte aussi bien à la lèpre qu'au psoriasis, à la gale, à la syphilis (2). D'autres ont traduit par « insensibilité », et Rabbinowic, dans son étude de la

(1) FINALY. *Archiv. f. Dermat. u. Syph.*, 1870.

(2) PRORSCH. *Geschichte der venerischen Krankheiten*, 1, p. 72.

Médecine du Talmud, lui donne la signification de « squame ».

Proksch et Finaly considèrent comme un euphémisme la traduction de « basar » par chair ou musculature. Pour eux, l'intention des auteurs était certainement de désigner le membre viril. Finaly part de cette constatation pour affirmer que le Zaraath correspond à syphilis. Peu logique et peu scientifique, la déduction de Finaly lui a valu d'être comparé par Arnold Sack à un tireur qui, ayant par maladresse percé une planche, fit un cercle de craie autour du trou, et, devant la petitesse d'une telle cible, se proclama le premier tireur du monde.

Un des caractères particuliers du Zaraath était de faire blanchir les cheveux. Finaly croit que le mot hébreu « shear » traduit par cheveu est mal écrit, et celui dont il suppose une altération se traduirait par liquide, goutte ou sécrétion. Munch, qui a fait du Zaraath une longue étude, déclare que les considérations philologiques de Finaly ne doivent être accueillies par les compétences « qu'avec un sourire ». Cette maladie dont les nombreuses citations semblent indiquer le caractère grave n'est pour Munch que du vitiligo (1).

Un important ouvrage du D^r Katzenelson, de

(1) PROKSCH. *Loc. cit.*, p. 75.

Saint-Petersbourg (1889), analysé par Sack (1) (1896), étudie la question du Zaraath. Son intérêt s'augmente de ce fait que l'auteur russe possède en matière hébraïque une toute particulière compétence. Les terminaisons *ath* et *eth* sont, en langue hébraïque, des expressions nosologiques équivalentes aux formes *itis* et *osis* latines et grecques. Ainsi sont formés au chapitre XIII du *Lévitique* : se-eth, sapach-ath, zara-ath, bather-eth. La première partie du nom de la maladie est généralement empruntée à deux idées maîtresses : chaleur, feu, ou règne végétal : par exemple, zareb Beth (inflammation) de zarabh = sharabh (brûler). Cette notion permet d'arriver à l'étymologie du mot Zaraath. On avait cru, jusqu'ici, qu'il venait de zar (peine) et ra (méchant), et le terme sortait par là de la formation ordinaire. Mais s'il n'existe en hébreu aucun verbe zara, il en est un nommé sara qui signifie semer. On peut admettre que c'est là l'origine du Zaraath et le comprendre comme un semis sur la peau, plus simplement une éruption.

Le chapitre XIII du *Lévitique* emploie souvent à côté de Zaraath, le mot nega. Ordinairement traduit par plaie et parfois par éruption, il est, suivant Katzenelson, dérivé du verbe naga, confiner à, toucher. Ce verbe répond au

(1) *Loc. cit.*

contingere latin, et nega vient de nago, comme contagium de contingere. Nega est donc dans le texte d'hébreu pour indiquer le caractère contagieux de la maladie.

Il ne faut pas, lorsque Zaraath est employé seul, sans nega, croire qu'il s'agisse de n'importe quelle éruption cutanée. Plusieurs passages comparent le Zaraath à une éruption neigeuse. Comparaison peu claire, mais on semble en droit de croire la couleur blanche moins désignée par cette expression que la forme floconneuse, furfuracée, squameuse de la neige fraîchement tombée. Ce caractère desquamatif du Zaraath était cause de la traduction première par lèpre. Le mot grec λεπρα, issu de λεπιζ, indique nettement une éruption squameuse, et c'est ainsi que, jusqu'à notre siècle, lèpre et psoriasis furent confondus.

Trois caractères extérieurs caractérisent le Zaraath : seeth, sapachath et baheret. Tandis que les deux premiers marquent le rapport entre le niveau de la lésion et des téguments, le troisième correspond à une différence de coloration, à une macule claire, brillante. Mais si l'Onkelos (traduction arabe) donne à seeth son exacte définition d'endroit situé au-dessous des téguments environnants, la Vulgate le traduit à tort par pustule. On est ainsi arrivé à confondre une lésion en profondeur avec sapachath, dont le sens est absolument opposé : élévore

squameuse ou squame. Les conclusions de certains sur les maladies bibliques s'expliquent si l'on songe que Luther, s'appuyant sur la Vulgata, a fait de seeth « quelque chose qui s'élève », et traduit bahereth par « pus ».

Le Zaraath est divisé, par le législateur hébreu, en deux formes : l'une bénigne, probablement non contagieuse ou mispachath, l'autre grave, probablement contagieuse, nega zaraath, entraînant l'état d'impureté et l'expulsion du camp.

Trois symptômes servent à établir ce diagnostic. Dépression (steeth) au point où la maladie est soupçonnée, cheveux devenant gris à cet endroit, extension périphérique de la lésion. Ce dernier signe est le plus important, les modifications pilaires étant sur certains points ou difficiles, ou impossibles à vérifier. Le malade mis en observation était examiné huit jours après, renvoyé encore à un égal laps de temps en cas de doute. Si alors la lésion perdait son aspect trouble et ne présentait pas d'envahissement périphérique, le suspect était reconnu pur : ces connaissances cliniques, remarquables pour l'époque, étaient dominées par la notion particulièrement mise en évidence de la limitation du mal.

Le verset 13 ordonne, en effet, de proclamer pur le malade dont les téguments sont entièrement recouverts d'une éruption squameuse

blanche. Katzenelson en déduit que le législateur juif savait parfaitement que l'hypothèse d'une infection parasitaire s'accorde mal avec l'extension généralisée d'une éruption squameuse. Cette extension coïnciderait plutôt avec une maladie sans gravité (psoriasis ou eczéma généralisé). Il était dans ce cas sans inconvénient de donner au sujet un certificat de pureté.

Les chapitres XIII et XIV du *Lévitique* mentionnent en plusieurs versets l'existence du mal sur les vêtements, les cuirs, les murs des habitations. Les auteurs, voyant dans le *Zaraath* des maladies comme la lèpre, l'éléphantiasis, la syphilis, le vitiligo, ont éprouvé, de ce fait, une difficulté.

Katzenelson, dont la conclusion est en faveur de l'identification du *Zaraath* avec une dermatomycose, cite à l'appui de cette opinion des textes de Neumann et de Kaposi. L'humidité des locaux habités est pour le premier une cause fréquente d'herpès tonsurans. Selon Kaposi, le développement de moisissures sur les objets usuels est une des circonstances les plus favorables au développement de dermatomycoses.

La conclusion de Katzenelson est donc que si l'identité des dermatomycoses bibliques avec la *Trichophytie* et le *Favus* ne peut se démontrer, les preuves les plus fondées établissent que

l'on ne peut songer à y voir autre chose que des dermatoses analogues. La vie errante des Hébreux gagnant la Terre promise, leur séjour sur les rives du Nil, correspondent pour lui aux conditions énoncées par Neumann et Kaposi.

CHAPITRE IV

Antiquité grecque et latine.

Le silence des auteurs. — La division des maladies, par Rosenbaum. — Les arguments de Proksch.

Netter écrivait en 1872 : « Pourquoi la syphilis, intimement liée à la prostitution aujourd'hui, n'y serait-elle pas également rattachée dès l'origine ? On le voit, le raisonnement est ici le même, et la seule objection à la thèse réside dans le silence de Galien et d'Hippocrate sur le mal vénérien. Eh bien, il est facile de faire voir qu'il a été impossible à ces deux grandes autorités de reconnaître le fléau qu'ils avaient sous les yeux et que, forcément, ils ont dû passer à côté sans le noter.

« Supposons qu'aujourd'hui nous ne connaissions nullement la syphilis en tant que diathèse

régnant autour de nous, que nous soyons dans l'ignorance la plus complète sur tout ce qui concerne sa cause, son état latent..., si les malades se présentaient à nous avec des exostoses, les autres avec des caries..., est-ce que l'idée nous viendrait de rattacher ces états morbides à de petites ulcérations depuis longtemps cicatrisées aux parties génitales? Eh bien, telle était la situation au temps d'Hippocrate ou de Galien... »

Telle est aussi celle des partisans de la syphilis antique d'être réduits à expliquer le silence des auteurs à son sujet. La prostitution grecque et romaine sont connues dans leurs moindres détails. Les vices du *cinæde*, du *pathicus*, du *fellator*, de l'*irrumator*, du *cunilingus* ont été parfaitement décrits par Rosenbaum (1). Les fics, maintes fois cités par Martial, les marisques dont Juvénal écrit :

..... sed podice lævi
Cæduntur tumidæ: medico ridente, mariscæ,

sont pour l'auteur allemand les maladies attachées à la pédérastie. Il cite un passage de Dion Chrysostome et en déduit la présence d'ulcères

(1) ROSENBAUM. *Histoire de la Syphilis dans l'Antiquité*, traduction de Jos. Santus. Bruxelles, 1847.

tions secondaires à la bouche et à la gorge. Une lésion détruisant le nez fait songer au diagnostic de syphilis, mais ne l'impose pas plus que le timbre féminin considéré par Dion comme « un stygmate caractéristique » de la voix du cinæde ou de l'androgyné. Le « nousos theleios » des Scythes et des Grecs désigne autant un vice qu'une maladie.

La définition latine donnée du *fellator* par Rosenbaum « is qui vel labiis vel lingua perfricandi atque exsugendi officium peni prestat » laisse croire que, dans un pays où règne la syphilis, des lésions buccales seront décrites. « Cependant », dit Rosenbaum, « quelques minutieuses qu'aient été nos recherches, nous n'avons rencontré partout, dans les écrits des médecins de l'antiquité, qu'un silence profond au sujet du mot *λεσβιαζειν*, comme cause provoquant des affections de la bouche ou de ses parties ; ce qui est d'autant plus étonnant que des écrivains étrangers à l'art de guérir n'ignoraient nullement cette particularité ». Martial, en écrivant

Os male causidicis et dicis olere poetis
Sed fellatori, Zoile, pejus olet,

signale la mauvaise odeur de la bouche comme fréquente dans ce vice. Elle s'accompagnait de

douleurs, et le *stomargos* essayait de la cacher sous des parfums :

Quod semper cassiaque cinnamoque
Et nido niger alitis superbæ
Fragras plumbea Nicotiana
Rides nos, Coracine, non olentes
Malo, quam bene olere, nil olere.

Le *Kyon* ou columella, inflammation de la luvette, le *staphylé* ou uva, moins étendue, le *himantion*, inflammation du voile du palais, complètent la lésion professionnelle du fellator, qui ne semble comprendre que les différents degrés d'infections purement locales.

Galien n'avait pas assez de termes méprisants pour le *cunnilingus* (qui opus peragit linguam arrigendo in cunnum eumque lambit), mais il ne dit rien des maladies attachées à son vice. Peut-on voir une paralysie de la langue dans l'épigramme :

Sidere percussa est subito tibi, Zoile, lingua
Dum lingis.

Rosenbaum semble y attacher grande importance et ajoute, à l'appui de son diagnostic, le passage suivant qui ne lui laisse aucun doute sur le châtement de Mannejus.

*Lingua maritus, machus ore Mannejus
Summænianis inguinator buccis :
Quem cum fenestra vidit à Suburrana
Obscæna nudum lena, fornicem claudit,
Mediumque mavult basiare quam cunnum :
Modo qui per omnes viscerum tubos ibat,
Et voce cierta consciaque dicebat :
Puer, in puella matris esse in ventre ;
(Gaudet cunni, vestra namque res acta est !)
Arrigere linguam non potest fututricem,
Nam dum tumendi mersus hæret in vulva
Et vagientes intus audit infantes,
Partem gulosam solvit indecens morbus ;
Nec purus esse nunc potest, nec impurus.*

MARTIAL.

Ailleurs, Martial parle au *cunnilingus* Coracine de tumeurs syriennes, dont la nature et le siège varient de la tête aux pieds, suivant les commentateurs.

De cette division des maladies par vice, adoptée par Rosenbaum, ressort pour nous une preuve absolue de non-existence de la syphilis chez les Anciens. Rosenbaum la rencontre à chaque pas, et cela tient à son « habitude de désigner du nom de formes primaires de la syphilis les affections génitales transmises par contagion dans le coït ». Placés à un point de vue plus moderne et plus clinique, nous avons à peine besoin de dire qu'existant chez les Grecs et les

Romains, la syphilis aurait dû laisser sa trace sur chacune de leurs dépravations.

La conservation du prépuce est une des excuses invoquées du peu de progrès accompli chez les Anciens dans la connaissance des maladies vénériennes. Soit pudeur, soit crainte d'interventions, le malade cachait son mal, se donnait la mort ou se tournait vers les Dieux. Proksch donne comme explication au silence des médecins : la confiance en la tradition orale et le désir d'économiser le matériel d'écriture. Comment Juvénal eût-il pu écrire, sur les marisques, la phrase déjà citée « si les médecins n'avaient réellement rien su de la cause des affections génitales (1) ». Mais personne a-t-il jamais songé à pousser l'objection jusqu'au point que Proksch juge bon de réfuter ? Les médecins connaissaient donc ce que tous savaient, et c'est pour cela qu'ils ont jugé inutile de l'écrire. Comme preuve de cette habitude antique, Proksch dit que la circoncision « d'une si grande importance pour les Israélites et mentionnée à plusieurs reprises par la Bible, n'y est jamais décrite ; une fois seulement, il est dit qu'un couteau de pierre sert à la pratiquer ». Hamonic avait cependant, avant Proksch, signalé l'usage du couteau de pierre dans l'*Exode* et le livre de Josué. Le *Talmud* donne les trois temps opératoires et

(1) PROKSCH, p. 214, t. I.

insiste sur les avantages de la succion hémostatique.

Les passages où l'œuvre hippocratique décrit parallèlement à des lésions génitales, tantôt « des ulcérations de la bouche, de l'exanthème, une inflammation des yeux et des condylomes génitaux », tantôt « des affections de la bouche, de la gorge et du larynx, avec alopecie et carie des os » semblent à Proksch, et nul ne le contestera, mériter une considération. Pourquoi leur unit-il la prescription d'applications chaudes contre « l'herpès esthioménique des parties génitales, du rectum, de l'utérus et de la vessie » ? Elle ne nous semble nullement démonstrative et serait plutôt en faveur du chancre simple.

Proksch voit une preuve d'existence de la syphilis dans le texte où Celse interrompt sa thérapeutique des ulcérations du pénis pour dire : « Eadem autem compositio tonsillis, uvæ madenti, oris nariumque ulceribus accommodata est. » Le *thymion*, distingué par le même auteur des condylomes, maladie des parties génitales, est sans aucun doute, à ses yeux, « le symptôme pathognomonique de ce que nous appelons à tort aujourd'hui le psoriasis syphilitique palmaire et plantaire ». La raison en serait que Celse les compare aux condylomes sans les identifier. Rosenbaum ne s'était pas arrêté à cette nuance, et le *thymion* constitue, à ses yeux, la dénomination générale des excrois-

sances, « surtout celles qui se produisaient aux parties et à l'anus ».

Deux bouffons, Sarmentus et Messius, mis en scène par Horace, s'injurient pour égayer leurs auditeurs :

..... *Messi clarum genus Osci*
Sarmenti domina extat : ab his majoribus ortu
Ad pugnam venère. Prior Sarmentus : Equi te
Esse feri similem diro. Ridemus ; et ipse
Messius : Accipio ; caput et movet. O, tua cornu
Ni foret exsecto frons, inquit, quid faceres, cum
Sic mutilus miniteris ? At illa *fedâ cicatrix*
Sotosam lævi frontem turpaverat oris.
Campanum in morbum ; in faciem permulta jocatus
Pastorem saltaret uti Cyclopa, rogabat.

Les Osques, auxquels appartient Messius, étaient très nombreux en Campanie. Cette province et la ville de Nole, en particulier, étaient renommées pour leurs vices, leur « capitalis luxus », et Rosenbaum en déduit : « Puisque Messius est présenté comme Osque, et, de plus, par ironie, comme tous les interprètes le reconnaissent, cette ironie doit évidemment se rapporter au luxus capitalis : Messius doit donc être un *fellator*. » Sarmentus le compare à un cheval sauvage, peut-être parce que la position, tête baissée, passée entre les jambes, peut se comparer à celle du *fellator*. Rien ne semble

établir l'existence réelle et passée de cette corne, et elle peut fort bien compléter simplement la raillerie de Sarmenus basée sur la constatation de la *sæda cicatrix*. Comme Rosenbaum, nous nous demanderons, « en supposant qu'une excroissance ait existé précédemment et qu'elle ait dû être enlevée avec le fer », quelle était sa nature.

Nous avons donné le texte d'Horace et suivi le commentaire de Rosenbaum pour permettre d'apprécier le jugement de Proksch, trouvant dans ce document la preuve la plus puissante de l'existence de la syphilis dans l'Antiquité, et spécialement chez les Romains. Aucune autre maladie honteuse, ridiculisée, ne lui paraît susceptible de présenter la corne et une « *sæda cicatrix* » comme suite opératoire. Tout au plus, s'étonne-t-il de trouver décrit un symptôme tardif de la syphilis dont Martial, Sénèque et Juvénal dépeignent pour lui les accidents du début.

CHAPITRE V

Moyen-Age en Italie et en France.

La consultation de Bence. — Geraud. — Gordon. — Valescus de Tarente. — Velluti. — Les réglemens de la Reine Jeanne. — La Variole citée au treizième siècle. — Les Cent Nouvelles nouvelles. — Les documents de Daremberg. — L'arrêt du Parlement de Paris. — Villon.

L'École de Salerne avait ses femmes médecins et aussi ses femmes professeurs. L'une d'elles, Trotula, écrit un chapitre « De Inflatione virgæ virilis et testicularum ». Son contemporain, Platearius, décrit la conduite à tenir dans un cas considéré par Littré comme la « chaude-pisse cordée », et nous dévoile l'habileté consommée des femmes dans une manœuvre analogue à la classique rupture de la corde.

Rogierius (douzième siècle), le plus ancien chirurgien de l'École de Salerne, distingue deux cas à la blennorrhagie dont il traite sous le titre de « De Reumatizone virgæ ». Son traité de « Practica chirurgiæ » contient un

chapitre « De Cancris et Fistulis et aliis Pustulis in genitalibus consurgentibus ». La connaissance de la syphilis n'y a pas été décelée par les partisans de son ancienneté.

Dans la chirurgie de Teodorico Bocognoni se trouve une des premières descriptions de la cure mercurielle et de ses effets ; la méthode des frictions est employée contre la gale, le cancer, la goutte et bien d'autres affections.

Guillaume de Salicet, de Vérone, décrit une éruption, suite de coïts impurs. Il s'agit de pustules blanches ou rouges, d'éruptions miliaires, de corruptions. Plus loin, viennent les fics et condylomes, les nodosités de la verge, les croûtes et ulcères des jambes. Dans ce dernier cas, Salicet conseille le traitement mercuriel. Ce serait une erreur, démontrée surabondamment par Iw. Bloch, de conclure ici de mercure à syphilis. Son emploi fréquent par les maîtres de l'École de Salerne trouve sa raison dans leur étude approfondie de la médecine arabe.

Simon de Gènes, François de Piedimonte, Guillaume Varignana, exerçant au quatorzième siècle, à Parme, Naples et Bologne, s'étendent sur la description de verrues, d'excroissances charnues, d'ulcérations, sans toutefois apporter dans ces dénominations une grande clarté.

Devons-nous entrevoir la syphilis dans la *consultation de Bence* (Hugo Bentius), longuement examinée par Astruc ? Elle est intitulée :

« De la Sciatique, d'une difformité de la peau nommée Assafati et des boutons du visage. » Chez les premiers syphiligraphes, la comparaison entre le « morbus gallicus » et le sahafati est assez fréquente. Elle est une de ces traces nombreuses laissées dans la littérature médicale du Moyen-Age par l'influence des Arabes. Villalobos nous dit ainsi :

Un sabio doctor que en aquesto hablo
Dixo estas postillas ser el sahafati.

Avicenne décrit cette maladie comme une variété du bothor. Elle semble désigner un accident local, apparaissant surtout en hiver.

Le malade de Bence n'est atteint d'aucune lésion génitale. Astruc fait remarquer que « le jeune homme n'avait pas gagné la maladie par un commerce impur avec plusieurs femmes, ou suspect ; ce qui cependant est le propre de la vérole ». Argument sans valeur, mais excusable. Le point le plus suspect de l'observation est « une douleur de tête gravative durant un mois et demi ». Ensuite, surviennent des sueurs fétides et rougeâtres, de la fièvre quarte, une éruption dans la région dorsale, une tumeur dure considérée par les contemporains comme un squirrhe, puis de la fièvre et des éruptions encore.

« Il faut avoir des yeux de lynx », dit Astruc, « pour voir dans la consultation de Bence

plus que n'a vu Bence lui-même dans son malade ». Si l'on voulait y chercher autre chose que les trois affections distinguées dans le titre de l'observation, il conseille « de voir si ce soupçon ne pourrait pas tomber sur le scorbut, dont les symptômes sont semblables à ceux qui sont rapportés dans la consultation ». Mais la description très détaillée de Bence ne contient pas trace de la stomatite si fréquente dans cette affection. Peut-on y voir la syphilis ? Proksch lui accorde la possibilité d'un « diagnostic de vraisemblance ».

Des documents littéraires où les maladies vénériennes semblent avoir laissé trace, un des plus intéressants est celui de Velluti (quatorzième siècle). C'est une observation relativement complète : le sujet est suivi durant les vingt-deux ans de son existence. Il s'agit du propre fils de Velluti « bellissimo fanciullo, bianco e vermiglio ». Peu après la naissance, une petite grosseur se forme sur le dos de l'enfant qui cherche à se gratter et crie beaucoup la nuit. La nourrice « la quale era de carne freschissima » tombe malade. Celle qui la remplace est atteinte à son tour. L'enfant guérit pourtant, conservant une légère cicatrice sur le dos. A l'âge de douze ans, il rechute, guérit encore et meurt à vingt-deux ans d'une maladie de la verge. Corradi, à qui l'on doit cette observation, l'a présentée comme cas d'infection

syphilitique dans les « *Annali universali de Medicina* » (1867). Julien, tout en reconnaissant les qualités du travail de Corradi, n'en a pas été convaincu. Proksch le fut moins encore, puisqu'il y voit trois affections différentes : la gale, une affection des os dont rien ne permet d'affirmer la nature tuberculeuse ou syphilitique et un chancre phagédénique.

*
* * *

Les *écrivains français* antérieurs à l'expédition de Charles VIII ont-ils laissé des documents donnant au terme de « mal français » quelque vraisemblance ? « La corruption romaine, dit Hesnaut, gagna les provinces de la Gaule et y répandit ses ravages; aussi peut-on suivre, à la trace, l'existence de la syphilis pendant toute la période du Moyen-Age » (1). La tâche est-elle réellement aussi simple ?

On a souvent invoqué le témoignage de Géraud dont l'œuvre avait été particulièrement étudiée par Littré. « La verge, dit-il, souffre du coït avec les femmes immondes par l'action d'un sperme corrompu ou d'une humeur vénéneuse retenue dans le col de la matrice. La

(1) HESNAUT. *Le Mal Français à l'époque de l'expédition de Charles VIII en Italie*. Paris, 1886.

verge est infectée et parfois le corps tout entier. » Ce passage a été présenté comme la preuve incontestable de l'existence d'une affection, limitée aux organes génitaux et susceptible de généralisation. Proksch, dont nous savons les sympathies pour l'existence pré-colombienne de la syphilis, n'a pu cependant admettre cette opinion. Il y trouve un des nombreux exemples de savants notables et d'historiens exercés qui nuisent à la cause qu'ils voudraient servir. « Encore, dit-il, l'erreur de Littré, en 1846, n'est-elle pas trop surprenante, mais comment admettre que Hæser l'ait reproduite en 1882. »

Nous lui trouvons nombre d'imitateurs. Julien, la même année que Hæser, considère la phrase de Géraud comme significative. Hesnaut n'est pas médecin et, par là, est excusable d'en parler en 1886. Dans le livre de M. Buret (1), paru comme l'œuvre de Proksch en 1894, nous retrouvons la célèbre phrase citée comme « suffisamment claire en ce qui concerne l'infection générale ». Elle figure encore dans le travail présenté par M. Buret au Congrès d'Alger (1905).

Les lésions du nez, attribuées à la lèpre par Bernard de Gordon, ont été rapportées à la syphilis. Gordon, qui professa de 1285 à 1307 à la Faculté de Montpellier, fut une autorité en

(1) BURET, *Le Gros Mal*, 1894.

matière de lèpre. Rejeter son diagnostic ne s'impose donc pas, à moins d'une erreur flagrante. Est-il donc presque impossible, comme l'affirme Proksch, de voir dans le texte de Gordon autre chose que de la syphilis ?

« De la lèpre... Les signes infaillibles sont... dilatation de l'orifice externe du nez et resserrement de l'intérieur avec difficulté de respiration, comme si on parlait avec le nez... Mais les signes qui signifient le naufrage et l'approche de la terminaison sont ceux-ci : corrosion du cartilage... et le sang sort des narines pour n'importe quelle cause très légère..... »
En regard de la description du vieil auteur français, plaçons ce passage de Brocq : « Le coryza chronique est une des manifestations les plus précoces de la lèpre ; on l'observe souvent avant tout autre symptôme ; aussi, certains auteurs pensent-ils que la muqueuse nasale est souvent le lieu d'inoculation du bacille de Hansen. Il est caractérisé par de la tuméfaction de la pituitaire, de l'enchifrènement, des croûtes, parfois de l'épistaxis..... Peu à peu, les lésions de la muqueuse épaississent le nez qui finit par s'aplatir. La cloison cartilagineuse s'infiltré, la pituitaire est turgescence, érodée, puis elle s'ulcère et la cloison se perfore et s'effondre » (1). Il est bien

(1) Brocq, *Traité élémentaire de Dermatologie pratique*, t. I, p. 320.

difficile, à six siècles d'intervalle, de trouver des textes d'une plus parfaite concordance.

Gordon nous parle d'un « mal mort », décrit longtemps avant lui par Bacon et Théodoric. « Cette affection », dit-il, « est caractérisée par une couleur livide et noire, par de grandes pustules crustacées, fétides, sans sanie, comme de la rouille, à peu près insensibles et d'un aspect repoussant ; ce mal se montre trois fois plus souvent aux hanches et aux tibias ». M. Buret, à qui nous empruntons cette citation, considère le « malum mortuum » comme de la syphilis. Nous verrons plus tard Torella séparer formellement ces deux affections. La description de Gordon s'applique d'ailleurs fort bien à la lèpre anesthésique, susceptible de se compliquer de plaies fort rebelles (1) et dont l'anesthésie est, suivant Jeanselme, « souvent plus ancienne et plus étendue aux membres inférieurs » (2).

A un examen superficiel, le *Philonium* de Valescus de Tarente semble une preuve convaincante de l'existence de la syphilis en 1418 : « *Virga enim erat circumdata toto ulcere caneroso cum duritie, et erat rotunda sicut unus napus et homo erat iam descoloratus et semi*

(1) Cf. ВНОСО. *Loc. cit.*, p. 522.

(2) Cf. *Lèpre*, par Jeanselme et M. Sec. in *Pratique Dermatologique*.

mortuus. » Mais il nous vient un doute de ce fait que M. Buret donne à cet ouvrage la date de 1400, et que Proksch, le considérant comme terminé en 1418, tire sa citation de la « *Practica Valesci de Tharanta quæ alias Philonium dicitur. Venetiis, 1502* ». L'induration, nettement signalée dans la citation de Proksch, manque-t-elle dans le texte de M. Buret? Il ne signale de la lésion que sa contagiosité. Ce mot, dit-il, « coupe court à toute discussion ». Sans insister sur le diagnostic possible de chancre simple, relevons sur Valescus l'importante remarque de Proksch, que cet auteur a mêlé ses observations personnelles et ses connaissances de la médecine arabe. Valescus ne mentionne pas d'accidents consécutifs à cette ulcération. Il affirme cependant avoir vu mourir quelques sujets « *quia tarde ad bonum pervenerunt medicum* ».

Les célèbres Statuts datés de 1347, par lesquels la « bonne reine Jeanne a permis un lieu public de débauche dans Avignon », mirent certainement Astruc dans un grand embarras. Le consciencieux érudit avait demandé à un ami s'il n'était pas en cette ville, aux mœurs relâchées, d'anciens règlements sur la prostitution. Ayant lu au bas d'une copie de ces Statuts que le manuscrit « avait été copié sur les registres de M^e Tamarin, notaire d'Avignon et tabellion apostolique en 1392 », il ne put, et pour cause,

obtenir de renseignements ni sur Tamarin ni sur le document. « Cependant », dit-il, « je n'ai pas laissé d'insérer ici ces Statuts, tant parce qu'ils ont quelque air de vérité que pour empêcher qu'on ne me soupçonnât d'avoir rien dissimulé de ce qui pouvait être contraire à mon opinion. » Il se refuse à voir la syphilis dans le « mal provenant de paillardise..... que la jeunesse pourrait prendre ». En admettant un instant l'authenticité absolue du texte, il ne pourrait de nos jours servir de preuve à l'existence ancienne de la syphilis que si des documents plus explicites venaient le compléter. Rien n'établit la nature ulcéreuse de la maladie, et même, en ce cas, sa contagiosité serait insuffisante à nous faire diagnostiquer la syphilis.

Yvaren, en 1835, reconstitua l'histoire du document au prix d'un travail considérable et arriva, à la conclusion, que de gais compagnons avaient voulu, par l'envoi d'un texte apocryphe, faire une niche à un homme aussi savant qu'Astruc. Ses conclusions furent longtemps admises et confirmées dix ans après par Courtet. Les « Statuts » ne sont plus cités par Rollet ni Julien. Mais les conclusions d'Yvaren semblent à Proksch très peu concluantes, et M. Buret, sans accorder d'importance au document, croit difficilement à la mystification d'Astruc.

Pansier, d'Avignon (1), a prouvé que le texte, habilement intercalé dans une copie des « privilegia et statuta reipublicæ avenionis » à une place chronologiquement vraisemblable, est orné d'une gravure dont l'original date sans aucun doute de 1624. Une preuve philologique s'ajoute à l'évidence flagrante de ce faux : les auteurs, insuffisamment versés dans l'histoire du dialecte provençal, n'ont pas su l'écrire suivant la mode du quatorzième siècle.

Les recherches de Pansier lui ont permis d'étudier les Statuts municipaux d'Avignon réglant, à plusieurs reprises, la prostitution entre 1241 et 1458. Il n'y est nulle part question de maladie. Élargissant la question par l'examen des réglementations de Toulouse, Nîmes et Montpellier, il arrive à cette conclusion : « S'il avait existé alors une maladie comme la « syphilis, avec la multitude de lupanars et de « prostituées que nous avons constatée partout, « l'absence totale de précautions, de contrôle, « de traitement, nous devrions trouver la « syphilis sous forme endémique ou constituant « de véritables épidémies. »

Littre a pensé trouver un complément du texte de Géraud dans cette œuvre d'un poète inconnu du treizième siècle.

[1] PANSIER. In *Janus*, 1901-1902.

Que Diex lor envoit grant meschief
Et mal au cuer et mal au chief,
Mal es bouches et pis es dens
Et mal dehors et mal dedens
Goutte rose, fi e pour fi!
Si en dirai le clergiés fi,
Le len et la goutte volage
Les escroeles et la rage,
Toutes vilaines et vilains
Aient tout le mal saint Gillain
Et goutte feske et goutte arthrique,
Et le mal, ke on dist étique,
Rogne, *vairole* et apostume!
Et si aient plenté de grume
Plenté de fièvre et de jaunisse
Et si aient la chade-pisse,
Mal ki les fasse rechaner
Et plaic qui ne puist saner.

La blennorrhagie et les fics ou condylomes y sont seuls clairement présentés comme maladies vénériennes, mais, ajoute Proksch, il est plus que vraisemblable que sous *vairole* ou *varirole*, l'auteur a songé à la syphilis plutôt qu'à la petite vérole; car il est avéré pour lui qu'au quinzième, seizième siècles et même plus tard, la France, l'Angleterre et l'Allemagne firent des mots *Variolæ*, *Pox*, *Blatteren*, *Blattern*, des équivalents de syphilis. Du temps d'Astruc, le mot vérole et ses dérivés étaient déjà étudiés à ce point de vue. La discussion purement philo-

logique conserve la plus grande partie de sa valeur. Laurent Joubert (1), cité par Astruc, témoigne dans son *Traité de la grosse Vérole*, « que les Français appelaient autrefois Vairole « simplement la maladie qu'ils appellent à présent petite Vérole depuis que le Mal Vénérien « a commencé de régner en Europe ». L'arrêt du Parlement de Paris en 1496 (dont une erreur de date servit longtemps l'origine pré-colombienne) vise les malades atteints de grosse Vérole. Dans le *Triumph de Dame Vérolle*, on lit :

Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommoit gerre ou la vérolle grosse.

Et plus loin,

Car la grosse vérolle,
Se prend soubdainement.

Il est à croire que la syphilis, du temps de Charles VIII, présenta dans son incontestable malignité un grand nombre de cas de syphilides papulo-pustuleuses qui, selon l'expression de Brocq (2), « peuvent cribler les téguments et simuler tout à fait une éruption de variole con-

(1) Astruc. L. I, ch. VIII.

(2) Brocq. *Traité élémentaire de Dermatologie pratique*, t. I, p. 683.

fluente ». L'analogie sauta aux yeux de tous et fut admise par quelques médecins. D'autres, en la signalant, rejettent l'identité de cause sans en donner de raison bien précise.

Astruc semble donc sur ce point triompher de ses plus lointains contradicteurs, et l'on peut admettre avec lui que « la grosse Vérole est plus récente que la petite Vérole qu'on appelait autrefois la Vérole tout court, puis qu'il a fallu ajouter une épithète au Mal Vénérien pour le distinguer de la petite Vérole, à peu près comme on a accoutumé, dans les Maisons nobles, d'assujettir les Branches cadettes à porter des armes brisées, pour les distinguer de la branche aînée qui porte les armes de la Maison pleines et sans brisure. »

Hensler a extrait des *Cent Nouvelles nouvelles* (1457-1461) un conte d'où il ressort que les hémorroïdes étaient, en ce temps-là, considérées comme une affection grave, mortelle même. C'est la gauloise histoire de la fille d'un riche marchand de Londres. « Advint, toutefois, ou que Dieu le permist, ou que fortune le voulut et commenda, envieuse et mal contente de la prospérité de cette belle fille, de ses parens, ou de tous deux ensemble ; ou espoir d'une secrète cause et raison naturelle, dont je laisse l'inquisition aux philosophes et médecins, qu'elle cheut en une dangereuse et déplaisante maladie que communément on appelle broches. La dulce

Jehannotte affirmer, sous la foi du serment, qu'elle est « en voye de perdicion, considère de « desjà elle est eschauffée par dedans et se en- « commance jay à prendre le chanere se remède « et provision n'y est mis bien brief. » Peut-on en retirer autre chose que de l'admiration pour un sens clinique allant jusqu'à la prophétie?

Le dernier document est une pièce judiciaire du 25 juillet 1463. Jacote de Chateauvillain, après avoir « reverchié » avec le clergé de Dijon, ne trouva d'autre moyen d'échapper aux désirs d'un prêtre venu à elle en « entencion de la cognoistre charnellement » que de se déclarer atteinte du « Gros Mal ». Proksch fait remarquer que les accidents locaux avaient, à cette époque, des dénominations bien connues : chancres, fics, chaude-pisse; pourquoi la malade se fût-elle servie d'un mot, spécial à Dijon sans doute, pour désigner une de ces affections? La deuxième raison de voir la syphilis dans cette affaire est, pour Proksch, le qualificatif de « gros » dont il signale le fréquent emploi dans les expressions de : grosse Vérole, grande Gorre, gros Boutons, grosse Blattern. Il semble, toutefois, que ce terme, peut-être simple subterfuge, ait eu son emploi limité à cette aventure. La liste de cent douze dénominations donnée par Iw. Bloch ne le mentionne pas. On y trouve, en revanche, celui de « mal de broche en cul » dont l'analogie ne manquera pas de frapper ceux qui

citent les « brochures » des *Cent Nouvelles nouvelles* comme cas de syphilis.

Galligo, en 1864, présenta comme document propre « à dimostrare l'origine antica ed anteriore alla scoperta dell'America » une ordonnance du prévôt de Paris, datée du 25 mars 1493 : « Combien que par cidevant ait été publié, crié et ordonné à son de trompe et cry public par les carrefours de Paris, à ce qu'aucun n'en put prendre cause d'ignorance, que tous malades de la grosse-vérole voidassent incontinent hors de la ville... » Proksch a rapporté le document de Galligo, inconnu ou volontairement oublié d'Astruc. Avant lui, Rollet avait étudié la célèbre ordonnance dont l'importance, en cas d'authenticité, eût dépassé de loin tous ceux que la théorie de l'existence pré-colombienne avait exposé jusque-là. « Mais c'est un document de seconde main et l'original doit seul « faire foi. L'arrêté du Parlement de Paris, tel « qu'il est relaté par Astruc qui est allé aux « sources, est du 6 mars 1496, c'est la date qu'il « porte dans les registres du Conseil (Registre « de novembre 1496 à octobre 1497, cote n° XL. « fol. 74, recto) et l'ordonnance du prévôt, qui « lui est postérieure, a été promulguée le « lundi 25 juin 1498, date qu'elle porte en toutes « lettres dans les registres du Châtelet (Registre « bleu du Châtelet de Paris, fol. III, verso). « En définitive, il y a là tout simplement une

« faute de copiste qu'avec des recherches com-
« paratives on n'aurait pas manqué de recon-
« naître. Toutes ces pièces, en effet, sont offi-
« cielles, enregistrées, de date certaine, et elles ne
« sauraient donner lieu à la moindre équivoque.
« L'ordonnance du prévôt de Paris est égale-
« ment relatée par un syphiligraphe du plus
« grand mérite, M. Jullien (*Traité des Mal.*
« *Vén.*, Paris, 1879) avec cette même date erro-
« née de 1493. Que devient, dès lors, ajoute-t-il,
« l'hypothèse qui fait coïncider l'apparition de
« la vérole avec le siège de Naples? Comme
« beaucoup de légendes, elle ne repose sur au-
« cune preuve sérieuse. » Dans une édition
ultérieure, Jullien avoua, avec une bonne foi
dont la discussion sur l'origine de la syphilis
montre trop peu d'exemples, être remonté aux
sources indiquées par Rollet et avoir constaté
de visu que l'ordonnance du prévôt était réelle-
ment datée du 25 juin 1498.

Comment l'arrêt du Parlement, daté du
6 mars 1496, est-il transcrit sur un registre
commençant en novembre de cette même an-
née? Rollet ne nous l'explique pas. Il est ainsi
difficile de vérifier l'opinion de Pignot (1)
donnant, comme le plus ancien document pa-
risien où il soit question de syphilis, le compte
présenté à la fin de septembre 1496 par Jehanne

(1) PIGNOT. Thèse de Paris, 1885.

Lasseline, religieuse et prieure de l'Hôtel-Dieu : quatre-vingts livres parisis ont été dépensés pour les malades de « grosse vérolle de Naples ».

*
* * *

Le peuple de Paris connaissait-il non seulement les lésions vénériennes primaires, mais aussi une partie des manifestations secondaires de la syphilis ? Des cercles plus élevés de la société avaient-ils, de plus, la notion exacte de la relation entre ces mêmes accidents ? Proksch trouve à l'affirmative de nombreuses preuves dans les poésies de Villon. Il en cite quatre passages, et nous les reproduisons pour permettre d'en apprécier la portée.

Dans le premier, Villon voudrait voir la langue des calomniateurs trempée

En sublimé, dangereux à toucher
Et un nombril d'une couleuvre vive,
En sang, qu'on met en poylettes secher
Chez ces barbiers, quand pleine lune arrive,
Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cive ;
En chancres et fics et en ces ords cuveaux,
Où nourrices essangent leurs drappeaux,
En petits baings de filles amoureuses
(Qui ne m'entend n'a suivy les bordeaux)
Soient frites ces langues venimeuses.

Où est la syphilis en cette histoire ? Nous la rechercherons encore, sans être plus convaincus, chez

..... la petite Macée
D'Orléans, qui eut ma ceinture
.....
Car elle est très mauvaise ordure. .

La troisième citation est la plainte d'un malade « a crapula ». Il ne semble guère possible d'affirmer autre chose, et admettre que son mal soit vénérien ne suffit pas à faire déclarer syphilitique celui qui dit :

Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuict
Je suis paillard, la paillarde me duit :
L'ung vault l'autre, c'est à mau-chat mau-rat
Ordure avons et Ordure nous suyt
Nous deffuyons honneur et il nous fuyt
En ce bordel, où tenons nostre état.

Proksch veut voir un nez malade — de syphilis sans doute — dans le « nez tortu » d'une « damoyelle » à qui Pernet de la Barre

Pourvu s'il rencontre en son erre
.....
Il lui dira sans plus s'enquerre
Orde paillarde d'où viens-tu ?

Il nous sera permis de nous demander si ce dernier qualificatif exclut absolument l'hypothèse d'une déformation congénitale. Regrettons que Proksch ne nous ait pas expliqué les motifs de son affirmation. Et lorsqu'il accuse les défenseurs de l'origine colombienne de passer complètement sous silence ces textes importants, doit-on comprendre qu'ils ont fui ou bien dédaigné la discussion ?

CHAPITRE VI

Moyen-Age en Allemagne.

Pfolspeund. — Brunswig. — Czarnkowsky. — Bodmann.

Le plus ancien des auteurs allemands signalés par Proksch est Henri de Pfolspeund, frère de l'Ordre Allemand (1460). De ses descriptions et de sa thérapeutique, dont il semble parfois s'exagérer les effets, il n'y aurait rien à retenir s'il ne parlait d'une pourriture détruisant le nez, la bouche ou les yeux, sous le nom de « Wilde Wertzen ». Cette expression fut souvent employée plus tard à désigner la syphilis. Le traité de Grünbeck (1496) parle de l'origine du « Bösen Franzos, das man nennet die Wylden Wärtzen », et Sebastian Brant, dans sa vie des Saints parue à Strasbourg, en 1510, prie le « heilig Herr sant Fiacrius » de protéger ses

servents de la terrible maladie des « blatern und wartzen ».

Hieronymus Brunswig déclare, en 1500, que la maladie des « blattern » appelée par les médecins de son temps « male francose » ou « malum mortuum » accable l'humanité depuis six ou sept ans. Mais le mal lui était depuis longtemps et fort bien connu sous le nom de « formica ulceratio ». Emet-il, par là, le fruit de son expérience personnelle ou un simple souvenir de ses études des médecins arabes? Konrad Schellig, en invoquant Avicenne à l'appui de la même opinion, semble justifier le soupçon d'une réminiscence : « Et secundum Avicennam sunt de gente formicarum. » Proksch s'appuie sur la préface de l'œuvre de Schellig, écrite par le savant historien et humaniste Jacob Wimpfeling, pour considérer l'ancienneté de la maladie et sa brusque extension comme une croyance commune au monde universitaire d'Heidelberg.

Friedberg a publié, comme un cas de syphilis constitutionnelle, l'histoire de Nicolas de Curnik, évêque de Posen, relatée dans les Chroniques polonaises de l'archidiacre Janko Czarnkowsky (quatorzième siècle). « Et sicut duobus membris illicita invereconde perpetrabat, ita eisdem fuit usque ad mortem miserabiliter ulcione divina punitus ut infra patebit. Nam partim tactus fornicatorum et præcipue deflo-

rationes virginum non vitabat, ideo morbo cancri fuit tactus et quia pronus et loquax in profectione illicitorum exstitit, idcirco in lingua, in gutture ulcerationes, fuit passus in tantum prout dicitur, quod ante mortem suam vix loqui aut potum deglutire potuit... Latus quoque dextrum per scissuras penitus dicitur fuisse ruptum... » Il y a, dans cette dernière phrase, la preuve pour Proksch d'un exanthème chronique, car les médecins de cette époque désignaient les exanthèmes accompagnés de fissures, non par la forme de cet exanthème, mais par ces fissures. L'ordre dans lequel sont énumérées les lésions, lui semble démontrer que l'auteur a vu un lien pathologique entre les lésions génitales mentionnées les premières et celles survenant ensuite à la bouche. Sinon, il eût été plus conforme, à son point de vue de théologien, de signaler d'abord les symptômes frappant l'observateur, suivant ainsi l'ordre normal des descriptions de la tête aux pieds.

* * *

A la littérature allemande appartient le fameux Protokoll de Sant-Victor-zu-Mainz, qui fut, selon Bloch, un des « grands chevaux de parade » de la théorie pré-colombienne. Le « Mala Franzos » y est signalé, en 1472, chez un choriste

« supplicans, quatenus sibi concedatur, ut a choro sequestratus in domo sua se continere possit propter fetulentum morbum qui dicitur Mala Franzos ». Imprimé pour la première fois à Mayence dans les « Rheingauische Altherthümer » de F.-J. Bodmann (1819), ce document fut cité et étudié par C.-H. Fuchs, à la suite de son ouvrage sur Ulsenius, paru à Göttingen, en 1830. Haeser et Proksch lui donnent, comme seule garantie d'authenticité, la réputation d'historien et l'impartialité de Bodmann. Intrigué par la découverte faite par Bodmann dans les ruines d'un couvent détruit par l'occupation française, par l'habitude de cet auteur d'inclure, en ses manuscrits, des fragments arrachés en tout ou en partie aux originaux, Bloch trouva intéressante la personnalité de Bodmann. Il apprit bientôt que, parmi les historiens, le père du célèbre « Stifts Protokoll » était, depuis longtemps, considéré comme un faussaire avéré.

Karl von Hegel, auteur d'un ouvrage renommé sur les *Chroniques des villes allemandes du quatorzième au seizième siècle*, accuse Bodmann de s'être faussement vanté de la possession de documents importants et inconnus qui n'ont jamais existé et dont le titre n'appartient qu'à sa propre invention. Bodmann a publié un Codex, considéré par Hegel comme apocryphe. Il faut donc rejeter l'œuvre entière d'un homme qui

« n'a aucune idée du premier devoir d'un historien, la véracité ». Du Protokoll en lui-même, Hegel, consulté par Bloch, a constaté que sa date a été sans aucun doute « aus der Luft gegriffen ». Le cloître de la collégiale de Saint-Victor et ses documents ont été détruits; mais, malheureusement pour Bodmann, il en est resté un « Chronicon collegii Saint-Victoris » où ne se trouve pas le document célèbre. Bloch signale un passage, resté inaperçu des adversaires de l'origine colombienne, où Bodmann se déclare en possession d'un texte relatant la mort d'un prince dont il tait le nom et établissant la présence de la syphilis en Allemagne deux cents ans avant la date communément adoptée. Il semble donc qu'il ait voulu, par la production de documents sensationnels, prendre dans l'histoire de la syphilis une place importante. On lui accordera d'y avoir réussi jusqu'à un certain point.

*
* *

Dès 1496, avait paru, à Augsbourg, une étude sur l'origine de la syphilis. Grünbeck, si nous en croyons Astruc, y affirme « que cette gorre ou gale pestilentielle est une maladie qui a assailli les hommes si subitement, qu'il semble que ce soit une playe envoyée du ciel....., que

c'est une nouvelle espèce de Maladie odieuse à la Nature que Dieu a fait autrefois tomber sur les Français..... » Cette analyse se rapporte au « Tractatus de pestilentiali scorra sive mala di Franzos ». Astruc ignorait peut-être la publication par Grünbeck, la même année, d'un « hübsher Tractat von dem Ursprung der Bösen Frantzos ». Dans ce premier ouvrage, le médecin allemand considérait « das Böss Frantzos » comme une « unerhörte et ungesehene Krankheyt ». Astruc n'eût pas laissé échapper semblable témoignage. La contradiction entre les deux affirmations de Grünbeck, l'in vraisemblance d'une maladie ainsi limitée à un peuple, la jeunesse de l'auteur diminuent aux yeux de Proksch l'importance de ces documents, dont sa conviction ne semble pas s'être laissée ébranler. Ne serait-il pas permis de supposer que le Tractat, où Grünbeck proclame la nouveauté du mal, reflète la première impression du médecin, et que le Tractatus, au contraire, reproduit une opinion assez commune à cette époque hors de France ?

CHAPITRE VII

Chine et Japon.

Les relations maritimes entre l'Europe et l'Extrême-Orient, dues aux navigateurs portugais, celles, infiniment probables, entre l'Amérique et la Chine et le Japon, ouvrent à la question de l'origine de la syphilis une voie quelque peu divergente.

Longtemps limitée à une existence pré ou post-colombienne, la discussion s'étend grâce à l'essor de la science japonaise. Comme leurs aînés d'Europe ou d'Amérique, les médecins et philologues japonais ont voulu, malgré la difficulté issue de l'absence d'historiographie médicale, savoir s'ils étaient, en matière de syphilis, des importateurs ou des exportateurs. Déjà, et sans en apporter de preuves bien nettes, Knoll avait écrit un travail sous l'inspiration du Pro-

fesseur Pagel et attribué la syphilis européenne à des navigateurs retour d'Extrême-Orient.

Sur les documents fournis à Rollet par Dabry (1), exposés à nouveau par Proksch, nous n'insisterons pas.

Il faut signaler cependant l'opinion d'Okamura qui, ayant soigneusement étudié le *Noi-King*, base de l'opinion de Dabry, n'y a rien trouvé sur les maladies vénériennes en dehors de la phrase : « Il vient un ulcère aux parties sexuelles. » De descriptions plus précises de Gonorrhée, Peste, etc., puisées dans ce livre par Dabry, Okamura déclare, malgré « une étude et des recherches acharnées », n'en avoir point trouvé. On est donc en droit de penser avec Suzuki que « ce qu'a exposé Dabry ne se trouvait pas dans le livre cité, mais bien dans un ouvrage de date beaucoup plus récente, comme l'ensemble de la description le laissait supposer. »

Le *Shi-King's*, ou livre du désert, contient

(1) « Nous devons à M. Dabry tout un livre très intéressant sur la médecine des Chinois. Divers documents consignés dans ce livre semblent attester l'existence de la vérole depuis un temps immémorial en Chine. On y trouve mentionnés les chancres et des éruptions cutanées assez nombreuses et diversement dénommées : taches blanches et rouges, grosses comme une tête d'épingle, de grosseur moyenne; venin rouge ou feu de ciel; chancres du nez. Le mercure y est désigné comme un médicament destiné à expulser du sang le virus syphilitique. » *Dictionnaire de Dechambre*, t. XIV, p. 258.

une ballade où une femme se plaint de voir son mari atteint d'une terrible maladie l'empêchant d'accomplir ses devoirs d'époux. Il n'y est rien où la syphilis puisse être suspectée. Deux mille ans avant notre ère, Chang-kwoh-tseh donne la description d'un mal nommé « Lee ». Dans sa forme grave, il affectait la vessie.

Pour d'autres auteurs, cette maladie amenait des destructions du nez et la chute des cheveux. Le « F'ung » présentait des analogies avec la syphilis et semblait à certains une conséquence de la débauche. Okamura trouve dans le Kam-kwai-ui-leuk des plaies ulcéreuses des organes génitaux. Deux espèces en sont distinguées par Kot-Hung, auteur du « Chan-han-fong » ; l'une, profonde, entourée d'un bourrelet, purulente, l'autre marquée par une inflammation rougeâtre. Nombreuses sont les descriptions de ce genre, mais « elles prouvent seulement que des ulcérations locales des organes génitaux de différentes formes étaient connues des Chinois ; mais ce serait une grosse faute d'en conclure à la syphilis » (Suzuki).

Rinken Gahudzin, le premier des auteurs japonais qui se soit occupé de la littérature chinoise, croit pouvoir affirmer que la syphilis, apparue en Europe en 1493, arriva onze ans après en Chine pour passer de là au Japon. Il considère comme peu certaine l'existence de la syphilis dans le Yunnan, dans la période Kama-

kura-didai (1184-1219). Mais de ses assertions, il ne peut apporter aucune preuve formelle. L'espace de 1206 à 1643, assigné au début probable de la maladie, est, on en conviendra, trop vaste pour donner un appui à une opinion quelconque sur l'origine de la syphilis. Les auteurs chinois, même du seizième siècle, n'apportent à la question guère plus de lumière que leurs ancêtres. Dans une traduction du *Mui-chong-pi-luk*, ouvrage médical de 1632, nous voyons le début du mal au Yunnan. Le climat chaud et humide, la présence dans les champs et les rues de serpents et de vers, les putréfactions, les émanations contagieuses sont les causes du mal.

Une question historique se pose, qui restera sans intérêt aux yeux de ceux pour qui la syphilis a toujours et partout existé. Sa valeur d'argument ne subsiste que contre l'opinion de son antiquité en Chine, opposée à son arrivée en Europe vers 1494. Les Mongols envahirent la Chine au huitième siècle et conquièrent une grande partie de cet empire. On s'expliquerait difficilement que ces hordes sauvages aient pu, dans un pays de syphilis endémique, échapper à la contagion. Leur marche sur l'Europe, consécutive à l'occupation de la Chine, eût été, dès lors, la voie d'une infection que l'histoire eût sans doute mentionnée.

« Au Japon, l'existence de la syphilis n'est
« attestée par aucun document ancien, et on
« serait autorisé à la considérer comme une
« émanation relativement récente du foyer
« syphilitique européen. Cette maladie, d'après
« les témoignages les plus dignes de foi, aurait
« été introduite au Japon par les Portugais.
« Aussi, Engelbert Kämpfer, *Histoire naturelle*
« *du Japon*, livre II, chapitre IV) assure que la
« vérole était appelée au Japon nambakassan,
« c'est-à-dire maladie des Portugais, apparem-
« ment, parce qu'elle n'était pas connue dans
« le pays avant les premiers rapports établis
« entre l'Europe et le Japon. » Depuis l'époque
où Rollet écrivait ces lignes, un grand pas a été
fait dans l'étude de cette question, grâce à
l'essor subit de la science japonaise (1).

En 1883, Scheube communiqua le premier
livre d'origine purement japonaise, traduit par
son élève Kayama de Kioto. L'empereur
Heizei Tenno (Hei-jiyoo-tenno pour Suzuki)
donna, pendant la période Dai Do (806-810),
l'ordre à ses médecins de rassembler les docu-
ments de l'art médical indigène. Ce livre, im-
primé pendant la période Bunkwa (804-815),

(1) SUZUKI. Thèse de Rostock, 1903.

ADACHI. In *Archiv. für Dermatologie und Syphilis*, 1903, t. LXIV.

OKAMURA. In *Monatshfte für praktische Dermatologie*, 1899,
t. XXVIII.

SCHUEBE. In *Virchow's Archiv.*, 1883, t. XCI.

fut retrouvé dans un temple de la province Bungo, en 1827, et souvent édité depuis. Le chapitre XCIV est réservé aux maladies des organes génitaux. D'après Scheube, on peut y reconnaître le bubon, le chancre simple, l'œdème du prépuce, le phagédénisme, l'exanthème, les affections des os et des articulations, les plaies de la gorge. Les accidents du tertiariisme y seraient brièvement caractérisés. Scheube maintient-il toujours ces conclusions ? Une note de son « Traité des Maladies vénériennes dans les pays chauds » nous ferait supposer le contraire. Après les recherches d'Okamura, on peut aussi bien considérer, comme certain, qu'en Chine, comme au Japon, la syphilis fut apportée au seizième siècle par les Portugais.

Proksch, tout en déclarant reconnaître la syphilis dans les lésions décrites au chapitre XCIV, en signale les différences avec le tableau clinique de la maladie à notre époque. L'importance historique du document de Scheube lui semble comporter des réserves. Buntaro Adachi les justifie en faisant remarquer que le mot « Kasa » a été trop souvent traduit par syphilis, alors que, expression générale, il désigne particulièrement les éruptions croûteuses. Pour Okamura, le livre présenté par Scheube n'a pas obtenu de ceux qui ont étudié la littérature ancienne du Japon

la confirmation d'une authenticité sans conteste.

La croyance en une infection d'origine européenne fut longtemps dominante au Japon. Les ouvrages d'Hashimoto Hakuju (1811) et Funakoshi Keisuke (1843) font coïncider l'arrivée de la syphilis et celle de nombreux vaisseaux portugais et chinois, vers 1569. Entre autres noms, la maladie aurait reçu à cette époque celui de Too-Kasa (Too = étranger, Kasa = éruption, exanthème). Cette constatation perd singulièrement de son importance, si on lui oppose l'affirmation de Ochiyai-Taiso (1800) dans un livre nommé « Wakan-biyo-meitaishioo-roku » : les livres de la période Kamakura-didai (1184-1219) auraient déjà employé le terme too-kasa.

Pour quelques philologues, le mot « too » signifierait en japonais « chinois ». Etymologiquement, il date peut-être de la dynastie chinoise Too (618-906), et l'on sait l'influence de la littérature chinoise sur les documents japonais de l'antiquité et du Moyen-Age.

Des contemporains, Rinken Gahudzin (pseudonyme de Baidoku-Kigenko) fut le premier à faire une étude approfondie des vieilles littératures médicales chinoises et japonaises. Dans le Shin-i-ho, il trouva sur les maladies sexuelles des descriptions dont les auteurs japonais ont conclu que l'ouvrage, moins ancien que le croyait

Gahudzin, avait dû paraître au début du seizième siècle.

Le Mara-kasa-gama (éruption de la verge) n'est pas décrit par Kaji-wara-saizen (1304) avec assez de clarté pour permettre de juger si la syphilis y est en cause.

Un livre de 1320, mis en lumière par Okamura, fait mention sans plus de netteté d'ulcérations de la verge. Le « Fukuda-Hô » (1362) signale des lésions dont Fujikawa a fait des preuves de syphilis ancienne au Japon. Le Professeur Dohi n'y voit qu'une description du chancre simple.

L'étude d'Adachi, confirmée par Yamagiwa, sur des ossements datant de l'époque de pierre, provoque de la part de Fujikawa une déclaration rappelant, avec un peu moins d'enthousiasme peut-être, l'opinion de Parrot : « Tandis que, jusqu'ici, l'histoire de la syphilis dans notre pays était obscure, la situation a changé subitement depuis les recherches d'Adachi : d'un seul coup, l'origine de la syphilis au Japon est expliquée. »

De même que le livre chinois « Mui chong-pi-luk » attribuée à la côte sud de l'empire du Milieu la genèse de la syphilis, un proverbe japonais du seizième siècle paraît assigner le même rôle à la région ouest. Nombre d'auteurs, Rinken Gahudzin entre autres, voient bien à la syphilis une origine européenne. Mais, consta-

tant que les relations entre le Japon et la Chine étaient fort anciennes, ils attribuent la contagion aux Chinois en contact avec les Portugais, plus de soixante ans avant l'arrivée d'Européens au Japon.

Dès 1504, en effet, les Portugais avaient abordé près de Canton, et des preuves incontestables d'un trafic commercial entre la Chine et le Japon existent dès 1521. Les pirates Japonais descendant sur la côte sud de la Chine pouvaient même, avant cette date, avoir rapporté la syphilis dans leur pays. Cette supposition tire une vraisemblance de la phrase extraite par Fujikawa d'un livre « Getzu-kai-roku », paru en 1512, où il est rapporté que nombre de gens souffraient d'une maladie pestilentielle inconnue jusqu'alors, provenant des îles japonaises Riukiu ou de navires étrangers.

Donner à ce court exposé une conclusion est, on le voit, une tâche ardue, impossible même sans une vérification précise des sources et des dates. Nous citerons seulement cette phrase du travail de Suzuki : « Les données historiques
« plaident avec la plus grande vraisemblance
« pour que la syphilis ait été directement appor-
« tée au Japon par les relations avec la Chine
« où le commerce avec les Portugais l'avait
« apportée. »

CHAPITRE VIII

Inde.

Le culte de Lingam. — Suçruta.

« Un des plus anciens foyers de la syphilis », dit Rollet, « est très probablement l'Inde, « c'est-à-dire le pays qui a été le berceau du « genre humain.

« Le culte de Lingam, qui ressemble au culte « de Priape, est très ancien dans l'Inde. Il con- « siste à placer les organes génitaux sous l'em- « pire immédiat de la divinité, représentée « elle-même par la partie qui lui était consa- « crée. Le point qui nous intéresse dans le point « du culte de Lingam est relatif au châtiment « de Civa, qui s'était laissé entraîner à la vo- « lupté; ses parties génitales furent détruites « par la gangrène, qui se répandit dans le « monde en se communiquant des femmes aux

« hommes et ne cessa qu'à la suite des prières
« des pénitents. Les parties, heureusement
« guéries, furent suspendues en ex-voto dans le
« temple de la divinité. »

Sans discuter la légitimité, bien douteuse pourtant, du diagnostic de syphilis, il faut remarquer, selon Proksch et Friedberg, qu'un célèbre orientaliste, Albrecht Weber, n'a pu retrouver dans les textes anciens de trace de ce mythe. Il ne semble pas cependant que Sonnerat ait pu avoir un intérêt à insérer, dans son *Voyage aux Indes Orientales et à la Chine*, une histoire mensongère.

Bien qu'il n'existe pas de bibliographie générale de la médecine hindoue, Liétard (1) estime à sept cents ou huit cents le nombre total de livres composant cette littérature. Pour sa part, il a réuni environ deux cent trente auteurs répartis en cinq cents ouvrages dont quelques-uns sont anonymes.

Les plus anciennes de ces œuvres sont l'*Ayurvéda* (science de la vie), par Suçruta, et la *Samhita* (traité complet) dont l'auteur est Charaka. Si la croyance populaire leur accorde un caractère sacré, leurs dates, peu différentes probablement, n'ont pu être fermement établies, et les estimations des orientalistes les fait varier

(1) LIÉTARD. *La Littérature médicale de l'Inde*. — *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 5 mai 1896.

entre le dixième siècle avant Jésus-Christ et le treizième siècle de notre ère. La découverte d'une allusion à Suçruta dans les ruines d'Angkor, et celle du manuscrit Bower permettent à Liétard d'affirmer que la date des deux grands Traités de médecine hindoue n'est pas antérieure au cinquième siècle.

Les passages du Suçruta, invoqués en faveur de l'existence antique de la syphilis dans l'Inde, concordent dans Rollet et Proksch : « L'humeur
« en mouvement entre dans le pénis, corrompt
« la chair et le sang, occasionne une irritation
« d'où vient une blessure sur laquelle se for-
« ment des élevures croûteuses. Ces lésions dé-
« truisent la verge et produisent la stérilité.
« Chez la femme, l'humeur qui pénètre dans
« les parties sexuelles occasionne des excrois-
« sances fongueuses, sanieuses et fétides. Les
« humeurs se portent vers les parties supé-
« rieures, occasionnent dans le nez, l'œil,
« l'oreille et la bouche, des hémorrhôides. Si
« le nez est lésé, il en résulte de l'éternuement,
« un coryza ; une odeur fétide sort des fosses
« nasales, la voix est nasillarde. Sur la peau,
« on observe des hémorrhôides disséminées,
« verruqueuses. »

En dehors de ces lésions dont le caractère spécifique ne semble pas incontestable, Proksch cite comme syphilide la Valmika de Suçruta. Les lésions cutanées de la Valmika sont « suin-

tantes, brûlantes, prurigineuses » et donnent des élancements. Ces caractères nous paraissent plutôt contradictoires avec ceux de la syphilis ; tout au moins ne permettent-ils pas d'affirmer ce diagnostic.

* * *

« En 1436 parut un livre chinois « Hsing-
« ch'a Shêng-Can » écrit par un chinois musul-
« man, Fei-Hsing, qui décrit les Indes Orientales.
« Mr. W.-P. Grænevelt a donné une transcrip-
« tion partielle de ce livre dans : « Miscellaneous
« Papers relating to Indo-China an the Indian
« Archipelago, 2d Series, I, London, 1887. »
« Dans cette traduction, on trouve, page 116,
« une communication sur l'île de Timor (Kih-ri
« Ti-nun) avec ces mots : « When merchant
« vessels arrive there, the women come on board
« to trade and many get infected with disease. »
« L'expression « to trade » (négociier) est très
« originelle. On sait que Pigafetta constata
« beaucoup de syphilis à Timor, en 1522, une
« affection que les indigènes nommaient alors,
« selon lui : « pæræ faranggi » (ulcères français).
« Mais on doit accepter qu'ils ont appris cette
« dénomination des Portugais ou des Hollan-
« dais parce que les Français n'ont pas été aux
« Indes avant 1527 ou 1528 (Encyclop. van Ned.
« Indië, I, 529). Ils vinrent alors seulement à

« l'île de Sumatra et probablement, beaucoup
« plus tard, à l'île de Timor. En tout cas, il est
« très intéressant que nous trouvons la syphilis
« nommée comme une maladie aux Indes Ori-
« tales, cinquante-six ans avant la découverte
« de l'Amérique par Christophe Colomb. Car
« on a le droit de supposer que le « disease »
« fut une affection des parties génitales, parce
« qu'il est question de femmes qui venaient à
« bord des vaisseaux. Si l'auteur avait eu en
« vue des affections de la peau ou d'autres ma-
« ladies transportables, il aurait parlé d'hom-
« mes qui, généralement, viennent à bord des
« vaisseaux pour négocier.

« Il est possible que l'affection mentionnée
« soit une gonorrhée, mais il est probable
« qu'elle fut une maladie syphilitique. »

Ce paragraphe est la reproduction intégrale d'un article du D^r Van der Burg, d'Utrecht(1). La conclusion nous étonne, et à défaut d'une argumentation, on peut se demander sur quoi l'auteur base les degrés de possibilité ou de probabilité de chacune de ces affections. La constatation, en 1522, d'une syphilis nommée « ulcère français » fait songer par cette seule appellation à une maladie introduite à Timor, postérieurement à l'expédition de Charles VIII, et rien ne

(1) *Janus*, 1904, p. 512.

permet d'affirmer l'identité de ce mal avec le « disease » de 1436.

Le « pæra farangi » de Fei-Hsing paraît avoir une similitude de consonnance avec le « phiranga » décrit dans une des sources du Bhāvaprakāṣa. « Cette expression, étrangère au sanscrit, ne peut signifier que le « mal français », c'est-à-dire la syphilis ; si le passage faisait partie du texte primitif, cela en avancerait quelque peu la date, mais on a admis que le passage est interpolé (1). »

(1) LIÉTARD. *Loc. cit.*

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

La Renaissance.

Causes d'erreur dans les textes. — L'expédition de Charles VIII. — Fallope. — Delicado. — Chroniqueurs italiens. — Pintor.

La fin du quinzième siècle nous amène à la partie la plus vivante de la discussion sur l'origine de la syphilis. Soupçonné avec plus ou moins de vraisemblance dans les littératures antérieures à cette époque, le morbus gallicus va nous apparaître comme une maladie nouvelle aux yeux des contemporains. Erreur ou vérité, cette constatation n'est guère discutable. On n'opposera alors à la théorie d'Astruc que de rares textes signalant le mal avant 1494. Mais

la critique ne rencontre plus ici l'obstacle des ténèbres historiques ou d'une littérature difficilement comprise. Par la connaissance des mœurs de l'époque, en reconstituant la biographie des auteurs cités, elle a pu mettre au point la valeur de leur témoignage, l'exactitude des dates.

Les fautes d'impression fourmillent dans les ouvrages de la Renaissance. Les dates en sont les premières victimes. Elles ne sauraient donc être acceptées sans contrôle. Il en est dont la contradiction avec des faits indubitablement établis ne laisse aucune place à l'hypothèse d'une lacune dans la mémoire du chroniqueur. Tel est le texte où Clementius Clementinus, médecin du pape Léon X, écrit : « Ut vidimus
« in præcedenti Jovis et Saturni conjunctione,
« quæ fuit anno 1484, in vigesimo quarto gradu
« Scorpionis, ascendente decimo gradu Leonis,
« cui conjunctioni præfuit Mars supra Jovem
« elevatus, qui in principio anni 1485, duxit in
« Italiam cum ingenti exercitu Carolum, Regem
« Gallorum, qui regem Neapolitanum bello superavit. Et scorpius, signum illius magnæ conjunctionis, causa fuit morbi Gallici, qui eo
« tempore et regione ortus est cum maximis
« ulceribus vel sævissimis doloribus. » Le mot de « mal français » est à lui seul une date. Son origine italienne est inséparable de l'expédition de Charles VIII. En soupçonnant l'erreur, chaque fois qu'il sera rencontré cité à une époque anté-

rieure, les partisans de l'origine américaine restent sur une base strictement historique. Des textes comme celui de Clementinus, ils retiennent simplement la concordance signalée entre deux faits : l'apparition de la syphilis et l'invasion française.

* * *

Le recrutement cosmopolite des armées enlevait à l'Europe toute chance de voir une épidémie rester localisée au théâtre de la guerre. La campagne de Naples en tire une importance, justifiant sa narration avant la découverte du Nouveau-Monde. Il nous semble utile d'en rappeler les dates et les faits. Leur précision permettra de discuter, de rejeter même des textes depuis longtemps cités, armes terribles d'apparence entre les mains de la théorie pré-colombienne.

Charles VIII (1470-1498) décida, vers la fin de 1493, de faire valoir ses droits sur le royaume de Naples (1). Suisses, Picards, Gascons, au nombre de plus de vingt mille, formèrent le

(1) Pour éviter les renvois, disons que nous avons puisé l'exposé de cette campagne dans Bloch, t. I, Hesnaut. « *Le Mal Français, à l'époque de l'expédition de Charles VIII en Italie.* » Paris, 1886, Marpon et Flammarion.

gros d'une armée où l'on voyait aussi des Italiens, des Slaves, des Hongrois, des Anglais et des Espagnols. Ces derniers étaient des mercenaires rendus libres par la paix récemment conclue entre Charles VIII et Ferdinand le Catholique. Ruiz de la Isla, contant le début de l'expédition, dit : « Y al tiempo que por ella entro con su hueste, yuan muchos españoles, en ella inficionados desta enfermedad. » De là à émettre une hypothèse qui serait la justification du terme de « mal français », resté jusqu'ici comme injustifié, il n'y a qu'un pas, et nous ne le ferons pas.

Comme dans toutes les guerres de cette époque, servantes et courtisanes suivaient en nombre cette armée. L'exemple, d'ailleurs, venait d'en haut.

Retenu à Lyon par les « folles amours de aucunes gorrières lyonnoises », Charles VIII semblait oublier ses projets, lorsque l'annonce d'une épidémie de peste vint précipiter son départ. Il est à Grenoble le 23 août 1494. Nous le voyons franchir la frontière le 1^{er} septembre, arriver à Suse le 3, à Chieri le 6, à Asti le 13. En même temps, le duc d'Orléans battait Ferdinand II à Rapallo et pillait la ville. Atteint de la rougeole (1), le Roi séjourne à Asti jusqu'au 6 oc-

(1) Le Roy écrit au duc de Bourbon en 1495 : « J'ai eu la rougeole, de laquelle, Dieu mercy, je suis guéry. » Il n'en a pas fallu

tobre, puis, d'étape en étape, arrive à la Ville Éternelle. C'était pour une armée un fort agréable séjour. Alexandre VI Borgia n'avait pas qualité pour faire régner une morale sévère. Les prostituées y étaient si nombreuses que Delicado donne pour les seules Espagnoles présentes à Rome, en 1520, le chiffre, sans doute fort exagéré, de quatorze mille. Après un repos de quatre semaines, Charles VIII entre à Naples le 22 février. Reçus comme des libérateurs, ivres de « vins grecz, vins de Rosete, vins cuits, vins muscadez et malvoisie », les mercenaires ne surent respecter ni les couvents, ni les maisons privées (1). Aussi, est-ce avec joie que les Napolitains virent Charles VIII, menacé par l'arrivée de Gonzalve de Cordoue, abandonner la ville le 20 mai 1495. Vénitiens, Génois et Milanais tentèrent vainement de lui barrer le passage à Fornoue. Le duc d'Orléans soutint dans Novare un siège de six mois. Le Roi, rallié par les troupes laissées à Naples, repassa la frontière et séjourna à Lyon, du 7 novembre au milieu de juin 1496.

d'avantage pour lui faire l'honneur d'avoir été un des premiers syphilitiques français. Rien ne permet pourtant de l'affirmer.

(1) Philippe de Comynes explique aussi la rapide impopularité des Français « ... il ne semblait point aux nostres que les Italiens fussent hommes... et croy bien que le peuple de soy ne se fust point tourné, combien qu'il soit muable, qui eust contenté quelque peu de nobles... A nul ne fut laissé office ne estat, mais

Il est souvent question dans les auteurs, même contemporains, du siège de Naples. Nous devons expliquer pourquoi nous n'en avons pas fait mention. Au moment de l'arrivée des Français, il n'y avait à Naples que 800 hommes dont 300 Espagnols. Ils se fortifièrent dans le quartier de Castelnuovo et y résistèrent trois semaines. Un grand nombre d'entre eux vint, à la reddition, s'enrôler dans l'armée de Charles VIII. L'expression de siège est donc une sensible exagération.

Déterminer le lieu et la date où la syphilis fait son apparition, suivant les uns, prend simplement, au dire des autres, une brusque extension, est une tâche rendue presque impossible par les discordances du témoignage des contemporains. Gabriel Fallope, sur les souvenirs de son père, attribue la propagation du mal aux bouches inutiles expulsées de Castelnuovo. Les « *Annali della citta dell Aquila* » et les « *Frammenti degli Annali de Sicilia* » accusent les Espagnols aux gages du roi de Naples. La même opinion

pis traictez les Angevins que les Arragonais... » Sanuto cite le rapport de Jean Bragadin à la seigneurie de Venise : « A leur arrivée à Naples, ils sont entrés dans les maisons, prenant les meilleures chambres et reléguant les propriétaires dans les plus mauvaises; ils vont à la cave, font main-basse sur le vin et le blé, et le portent à vendre sur la place du marché; ils prennent les femmes de force, sans nulle considération, les volent ensuite et leur enlèvent leurs bagues... » In Hesnaut, pp. 99-100.

se retrouve chez Tomitanus et Cæsalphinus. La « Chronique Helvétique » de Henricus Sciverus nous apprend que presque tous ses compatriotes furent infectés pendant leur séjour à Naples.

L'autre version, créée par les auteurs italiens, rendue vraisemblable par les excès d'une armée d'invasion, tient tout entière dans le terme de « mal français ». Il faudrait, pour la légitimer, pouvoir suivre pas à pas l'extension du fléau en Italie. L'imprécision des dates ne nous le permet pas (1).

Delicado affirme que la maladie régna à Rapallo en 1488 : « Così nel anno 1488, in Rapalo di Zenova commenzaron le broze nel exercito del christianissimo Carlo Re di Francia. » Proksch estime qu'à cette date, Delicado était à un âge où « le malheur des autres fait impression, et qu'il pouvait s'en souvenir encore en l'an 1526 ou 1527, époque de la publication de son écrit ». Mais si l'on attribue, avec Bloch, la date de 1480 environ à la naissance de l'écrivain espagnol, on doit aussi se demander comme lui si l'opinion de Proksch est bien vraisemblable.

Né à Cordoue, Delicado avait fait ses études

(1) « Incepit hæc agritudo anno MCCCCXIII in Alvernia et sic « per contagionem pervenit in Hispaniam ad Insulas, inde Italiam « et denum serpendo totam Europam peragravit, et sifas dicitur « per totum orbem. » Gaspar Torella in « Tractatus, cum consi- « liis contra morbum gallicum cui adjicitur in sine », Rome, 1497.

en Espagne. Il devint, en 1502, vicaire de Val de Cabezuela et contracta peu après la syphilis. Vers 1520, il passa en Italie et sut y faire apprécier l'étendue de ses connaissances. Ce qu'il nous conte de la maladie nouvelle, il n'a pu, en dehors de toute question d'âge, le constater par lui-même. Eût-il été présent à Rapallo, en 1488, son âge lui eût-il permis une observation sérieuse, son témoignage n'en resterait pas moins une erreur flagrante, puisque ni Charles VIII ni son armée n'étaient en Italie en 1488. Il n'y a certainement pas faute d'impression, car la même date est imprimée en toutes lettres quelques lignes plus loin. Proksch a parfaitement remarqué cette précision de date, mais, loin d'en proclamer l'in vraisemblance, il fait du texte de Delicado un argument puissant en faveur de la doctrine pré-colombienne.

La « Chronique de Modène » de Jacopino Bianchi et Thomasio Cancilloti fixe au mois de mai 1495 le moment où la syphilis arriva de Naples à Rome. Nous avons vu que ce mois coïncide avec la retraite de Charles VIII. Mais les témoignages aussi précis sont peu nombreux.

L'historien Guicciardini (1483-1540) attribue au retour des Français la diffusion du mal. Marcel Cumanus, médecin des troupes alliées, ne le constata parmi les Milanais qu'après la bataille de Novare. La date de 1496 se rencon-

tre dans les Chroniques de plusieurs villes. Eloignées des champs de bataille, elles ont pu, sans invraisemblance, voir se retarder pour elles l'heure de la contagion. L'Histoire de Florence, de Pietro Parenti, n'en fait mention qu'en septembre 1496. Sa description permet de lui supposer un an au moins d'existence. Elle concorde ainsi avec la date fixée par un autre Florentin, Julianus Tanus.

Gaspare Nadi place, en 1495, l'apparition du fléau à Bologne. La « *Chronica Bianchina* » la rejette une année plus tard.

Le retour à Venise des combattants de Foronoue et de Novare semble coïncider avec l'infection de cette ville en 1496. En décembre de la même année, le mal est signalé à Ferrare. Les médecins de cette ville universitaire furent des premiers à publier des études sur la syphilis.

Gênes fut certainement une des premières villes atteintes. Sa situation maritime l'y exposait particulièrement. Sans revenir sur le témoignage de Delicado, il faut se souvenir que l'armée de Ferdinand II avait débarqué à Rappallo le 8 septembre 1494. Elle comprenait un grand nombre de mercenaires espagnols. Rappallo était un port génois et les relations commerciales purent, tout comme le voisinage, aider à la propagation rapide de la maladie. Senarega, dans ses « *Commentaria de rebus Genuensibus* », prétend même qu'elle y sévis-

sait deux ans avant l'arrivée de Charles VIII en Italie. Agustino Giustiniano la constate en 1495, et son contemporain Jacobus Cataneus signale en 1494 un mal « *monstrosus, nullis ante sæculis visus, totoque in urbe terrarum incognitus* ».

Il est juste de noter, à côté de la complaisance de quelques auteurs à retrouver dans les littératures antiques des traces de syphilis, une tendance à suspecter les diagnostics des écrivains de la fin du quinzième siècle. Ils ne manquent pas de s'appuyer sur les textes de Leonicène, Senarega, Fulgosi, Bartema, tout en faveur d'une connaissance pré-colombienne de la syphilis. M. Buret et Proksch lui-même semblent, en revanche, ignorer Parenti, Nadi, Rizzoni, Bembus, Giustiniano, Zambotti, dont les écrits fournissent à Bloch de puissants arguments en faveur de la nouveauté de la maladie. Tanus échappe à cette omission et encore Proksch ne nous cite-t-il pas le passage où cet auteur place l'apparition du mal à Florence à la fin de l'été 1495. Nous ne nous permettrions peut-être pas cette remarque si Bloch n'avait signalé l'oubli de Summaripa.

« Les descriptions données par les historiens de l'épidémie de Naples se rapportent rarement à la syphilis. » De cette opinion de M. Buret, il faut rapprocher l'œuvre de Jean de Vigo. Après les dénominations en cours à cette époque — et cela détruit toute équivoque, — il nous parle

de petites pustules « cum callositate circumdante ». Les symptômes ultérieurs consistent en macules, tumeurs osseuses, douleurs nocturnes et roséole. Vigo remarque, en outre, que la maladie contagieuse, à ses débuts, perd ce caractère à la période où se produisent des tubérosités. Des cinq observations de Gaspard Torella reproduites par Chaballier (1), les deux premières présentent des signes cliniques laissant peu de place à un autre diagnostic.

Summaripa et Cumanus donnent la même impression. Ce dernier décrit une pustule de la verge et la sépare nettement des ulcérations connues jusqu'alors. Voilà un diagnostic différentiel posé par un médecin d'armée. Comment l'expliquer pour une maladie depuis longtemps connue?

Il est hors de doute que la syphilis de la fin du quinzième siècle fut d'une extrême malignité. L'impression de terreur produite par les débuts du fléau se retrouve nettement chez les contemporains. Apparition rapide des accidents secondaires, intensité de la fièvre et des douleurs, morts nombreuses, provoquèrent ce sentiment rarement explicable d'après le tableau clinique des syphilis actuelles au début. Iw. Bloch n'hésite pas à conclure de cette gravité au transport de l'infection sur un sol vierge (2).

(1) CHABALLIER, Th. de Paris, 1890.

(2) LAS CASAS, témoin des effets de la syphilis sur les conqué-

Les partisans de l'existence pré-colombienne se trouvent plus embarrassés pour expliquer cette hausse subite de la malignité. On peut admettre que parfois des affections mal reconnues se soient mêlées à la syphilis. A tout prendre, la déduction de Bloch vaut certes bien l'opinion de M. Buret (1) pour qui « les pluies torrentielles qui tombèrent cette année-là ont pu compliquer l'épidémie en dégagant les miasmes telluriques qui vinrent s'ajouter aux microbes animaux ». Rosenbaum, également gêné par la gravité indéniable du « mal français », l'attribue « à l'influence du génie épidémique exanthématique-typhoïde qui régnait alors avec une grande puissance et qui, dans le Midi de l'Europe, sous la forme de typhus pétéchiol, faisait des victimes nombreuses » (2).

Pedro Pintor, médecin espagnol, attiré à Rome par l'éclat des Borgia, écrivit un *Traité de Morbo fædo et occulto his temporibus affligente* unissant sa pratique médicale aux conceptions de l'astrologie. Alors que Ulsenius (3), Brand,

rants des Antilles, signale la différence d'intensité du mal chez ses compatriotes et chez les Indiens : « los Indios, hombres o mujeres, que las tenian, eran muy poco dellas affligidos, y quasi no mas que si tuvieran viruelas; pero à los españoles les eran los dolores dellas grande y continuo tormento... » *Historia general de las Indias*, de Bartolomé de las Casas, in Bloch, I, p. 310.

(1) BURET, *Le gros Mal*.

(2) HANONIC.

(3) Ulsenius publié à Nuremberg, en 1496, un factum, sorte de

Grünbeck et autres contemporains voient à l'origine du fléau les phénomènes célestes de 1484. Pintor se base sur l'état du ciel une année plutôt : « aspectus eorum ante adventum hujus morbi. » Cette date astrale de 1483 reste virtuelle, car le mal ne trouve son plein développement qu'en 1494, toujours pour des raisons astrologiques.

« Bien plus important que la date de 1483 chez Pintor, est ce fait qu'il ne considère pas la syphilis comme une maladie nouvelle et, partant, ne lui donne aucun des noms connus employés alors. » Cette assertion de Proksch, inspirée par le commentaire d'Hensler, n'est pas restée sans soulever des objections. Antérieures ou futures, le savant historien les flagelle de « Meisterschaft in der Sophisterei ». Cela n'a cependant pas arrêté I. Bloch. Du texte original, il tire des conclusions bien différentes. Il montre ainsi, à côté d'une erreur de Proksch, l'excellence des règles d'historiographie brièvement résumées au début de ce travail. Le « morbus ignotus », ce corps qui « ægritudinibus infestatur ignotis » cadrent mal avec l'affirmation d'une maladie déjà connue de Pintor. On s'explique déjà que Girtanner trouve incompréhens-

plaidoyer en faveur du corps médical. Il attribue à la conjonction de Jupiter et de Saturne (1484) non la syphilis qu'il semble ignorer, mais une épidémie de peste. — *Janus*, 1901, p. 32. L. Laloy.

sible « qu'un écrivain puisse être aussi infidèlement compris ou si légèrement lu que Pintor ». La critique de Bloch va plus loin. Il soupçonne Proksch de n'avoir lu de Pintor que les phrases citées par Hensler. Ne trouve-t-on pas un autre passage où, parlant de l'Italie, de l'Espagne et de la France, le médecin espagnol écrit : « Sed cum ratione alias potuit incipere anno 1494, in Italia et prædictis partibus..... Verum tamen sunt aliqui qui dicunt prædictum morbum incepisse anno 1496. Id falsum esse videtur quia..... Primo quia ex experientia visum est ante incepisse per duos annos in prænominatis partibus videlicet in Italia..... » Ici ce ne sont plus les astres, mais l'expérience de Pintor, qui fixent à 1494 l'apparition de la maladie, et Turner, dès 1882, l'avait mis en évidence.

Dans un nouveau travail de Proksch (1), un rédacteur du « Janus » (2) a relevé, avec peine, l'oubli, dans la bibliographie, de l'œuvre de Bloch comme l'absence d'arguments nouveaux. Il n'admet pas que la jeunesse d'un auteur permette de négliger une œuvre aussi sérieuse. Proksch n'est cependant pas ennemi de la discussion, voire même de la polémique. Trouve-t-il dans Neumann une série de noms défigurés,

(1) *Beiträge zur geschichte der Syphilis*. Bonn, 1904.

(2) J. P. In *Janus*, 1904, p. 397.

un « Protest » (1) virulent nous les expose en détail. L'œuvre du professeur viennois est traitée de « Geschichtschreiberei », et son auteur, d'« ennemi le plus acharné de l'exactitude bibliographique ». Il est certainement rare de voir les noms les plus connus de la syphiliographie aussi uniformément altérés que dans Neumann. Proksch ne laisse pas échapper semblable occasion, et c'est d'« Unmaas von Saloperie » qu'il caractérise l'ensemble de ces erreurs (2). Après ce terme, dénotant une belle ardeur combative, on ne peut que partager l'étonnement de l'article du « Janus », dont l'auteur conclut « Amicus Proksch sed magis amica veritas ».



Il n'entre pas dans notre plan de suivre le développement de la syphilis en France. Signalons seulement que les Registres de l'Université de Manosque (1499), comme les Chroniques analysées par Potton, dans son ouvrage sur la prostitution à Lyon, attribuent au retour des soldats de Charles VIII et de leurs compagnes l'introduction du « mal napolitain ».

(1) Dritter Protest gegen Professors Isidor Neumann's Geschichtschreiberei über Syphilis.

(2) Sur le Dritter Protest de Proksch, signalons l'article de OEfele in *Janus*, 96-97, p. 264.

CHAPITRE II

La découverte de l'Amérique et le retour de Colomb.

Díaz de Isla. — Oviedo. — Las Casas. — Pierre Martyr. —
Gomara. — Chanca. — Herrera. — Scyllatius.

Le 3 août 1492, Christophe Colomb quittait Palos à bord de la *Santa-Maria*. Les frères Pinzon avaient armé la *Niña* et la *Pinta*. Les équipages — cent vingt hommes environ — étaient composés surtout d'aventuriers. Le corps médical était représenté par Alonzo, Garcia Hernandez. La vigie de la *Pinta*, commandée par Alonzo Pinzon, eut l'honneur d'apercevoir la première le but du voyage. Après un court séjour à San-Salvador et à Cuba, Colomb relâcha à Haïti pendant six semaines.

Même en ce temps, la chasteté n'était pas la vertu maîtresse du navigateur. Elle eut, si l'on

en croit Vespuce (1), été mise à une rude épreuve. Les femmes Caraïbes considéraient les libéralités envers le sexe fort comme un acte parfaitement noble. Fort exigeantes en retour, elles ne reculaient pas devant l'emploi d'aphrodisiaques végétaux et la piquûre de certains insectes.

Colomb emmena-t-il des femmes lorsque, le 16 janvier 1493, il leva l'ancre à bord de la *Niña*, devenue vaisseau amiral après la perte du *Santa-Maria*? Il n'en est pas mention. Le supposer n'est pourtant pas invraisemblable (2).

(1) Les femmes (qui sont incroyablement passionnés) se servent pour satisfaire leurs plaisirs défendus d'un moyen cruel. Elles donnent à boire à leurs hommes le suc de certaines plantes, après quoi leur membre se gonfle et grandit, et lorsque ce moyen est insuffisant, elles mettent dans le membre certains insectes empoisonnés, qui le piquent, de façon à le faire gonfler. Beaucoup en perdent le membre et les testicules, et deviennent inaptes au coït. » Sommaire di Amerigo Vespucci dans Ramusio « Navigazioni e viaggi », Venise, 1588.

Girtanner s'est même demandé si l'ulcération ainsi produite n'était pas l'origine première de la syphilis.

Les relations sexuelles entre Espagnols et Indiennes ne sont pas douteuses. Las Casas constate que « es cosa muy averiguada que todos los españoles incontinentes, que en esta isla no tuvieron la virtud de la castidad, fueron contaminados dellas (bubas) y de ciento no se escapaba quizás uno..... » Oviedo, pour une fois moins sévère envers les indigènes, écrit : « Las mugeres de esta isla, aunque con los Indios eran buenas ó no tan claramente luxuriosas, fácilmente á los christianos se concedian é no les negaban sus personas. »

(2) La présence de femmes est affirmée, sans preuves authenti-

Empêché par la haine des Portugais de débarquer aux Açores, Colomb dut, à Belem, laisser son équipage à bord, et aller presque seul saluer le Roi. Cette simple visite du navigateur détruit l'objection de ceux qui, croyant à un débarquement important des équipages en Portugal, trouvent invraisemblable que Colomb, rapportant la syphilis d'Amérique, n'en ait pas laissé trace au cours de ses escales (1).

La *Pinta* avait pu relâcher à Bayona, sur les côtes de Gallice. Confondant ce port avec Bayonne, certains ont voulu donner à notre côte de Gascogne la primeur de la contamination (2).

Le 15 mars 1493, la *Niña* et la *Pinta* arri-

ques, par Don Antonio Codorniu et Don José Maria de la Rubia dans leur *Compendio de la Historia de la Medicina*, Madrid, 1839. A ces auteurs (pour Comenge, c'est un seul auteur, Codornice y Sarrubia), il convient d'ajouter Torres Villegas, *Cartografía hispano-scientífica*, t. II, Madrid, 1857.

(1) Nous avons suivi, dans le récit du voyage de Colomb, la version d'Iw. Bloch. Parmi les contradictions sur les points de débarquement, signalons le texte de Rollet : « Colomb, au retour de ce premier voyage, fut obligé, à cause du mauvais temps, de mouiller à Lisbonne où il arriva le 4 mars 1493 et séjourna neuf jours.... L'amiral revenait avec quatre-vingt-deux matelots et huit Indiens que le roi Jean fit habiller d'écarlate à Lisbonne. On peut dire que tout s'est passé dans le premier voyage de manière à disséminer le plus possible la maladie, puisque.... les hommes... s'étaient montrés les uns avec Pinzon en Gallice, les autres avec l'amiral à Lisbonne. ... »

(2) Dusotain. Thèse de Paris, 1873.

vèrent à Palos et remontèrent le fleuve jusqu'à Séville. La preuve du séjour en cette ville et sa date (31 mars) sont fournies par le chroniqueur Ortiz de Zuñiga et par Las Casas. Les caravelles n'arrivèrent en vue de Barcelone que dans la première semaine de mai. Deux hommes, dont le témoignage intervient souvent dans l'histoire de la syphilis, Oviedo et Diaz de Isla, assistaient au retour des navigateurs.

Le second voyage de Colomb, d'une moindre importance dans l'histoire générale, en conserve une pour nous. A son retour, 10 mars 1496, le mal ravage déjà l'Italie. Mais bien avant cette date, douze vaisseaux avaient ramené en Espagne les malades et un grand nombre d'indigènes (février 1494). L'opinion d'Oviedo, attribuant au second voyage de Colomb le plus grand nombre des cas de syphilis, se trouve ainsi justifiée.

*
* *

Astruc, en cherchant à prouver l'origine américaine, n'a pas tenté le triomphe d'une idée personnelle : elle émane de contemporains de Colomb. Comme le vieil écrivain français, nous devons aller à cette source, mais surtout montrer la lutte ardente livrée autour d'elle par les partisans des deux origines.

Ruy Diaz de Isla était, nous l'avons dit, à

Barcelone lorsque Colomb vint saluer les rois catholiques. Exerçant plus tard dans les hôpitaux de Séville et de Lisbonne, il fut admirablement placé pour étudier la maladie, considérée par lui comme une entité nouvelle. A cette affirmation, les adversaires de l'origine colombienne ont tenté de répondre en doutant de la valeur scientifique de Diaz de Isla. On lui a reproché d'avoir décrit sur des végétaux, le chou en particulier, des formes pustuleuses de la maladie. A ce compte, il faudrait récuser bien des auteurs anciens, et nous verrons plus tard à quelles extraordinaires suppositions sur les causes de la syphilis se sont livrés les écrivains du seizième siècle. Diaz de Isla eut cependant le mérite de se dégager des chimères astrologiques. Il sut considérer le mercure comme le seul moyen de salut, en régler l'emploi et proposer d'excellentes mesures de prophylaxie. Son sens clinique distingua les récurrences de vingt ou trente années postérieures à l'infection. Le Codex, premier fruit de sa longue pratique, ne parut qu'entre 1510 et 1521. Proksch fait remarquer que la date de 1510 est certainement erronée, un ouvrage de 1514 y étant cité. Le « Tratado del Mal serpentino de la ysla española » (1) eut deux éditions (1539 et 1542). Ce

(1) « Yo le impongo morbo serpentino d'la Ysla Española por no salir del camino por donde el universo le imponia cada uno el

serait une erreur d'induire de ces dates si éloignées du retour de Colomb qu'il ne s'agit là que de vagues souvenirs de jeunesse. Agé de trente et un ans au début de l'épidémie, déjà lancé dans la carrière médicale, Diaz nous apporte un témoignage d'une incontestable valeur. Plusieurs membres de la première expédition, « atteints à Barcelone avant que le roi Charles de France passe à Naples », eurent recours à ses soins. Parmi eux se trouvait un des frères Pinzon (1). Il avait, par là, quelque raison d'attribuer à la venue de Colomb à Barcelone l'infection de cette ville.

Comme par un pressentiment des discussions futures, il reconnaît qu'un mal appelé *Bubas* régnait en Castille dix ans auparavant. On se disait, en manière d'injure : « De malas bubas mueras » ou « malas bubas te coman los ojos ». Une maladie grave survenant avait reçu le même nom. Diaz n'entend donc pas les identifier (2), et il affirme, à plusieurs reprises, que la

nombre que le parecia que la enfermedad traya de su principio..... E sabiendo yo que aqueste tuvo se origen desde tiempo antiquo en la ysla española y que de allí salio su principio le impongo tal nombre. » Ruy Diaz de Isla, in I. Bloch, I, p. 306.

(1) « E luego fue visto en la propia armada em hun piloto de Palos que se llamava Pinçon », in *ibid.*

(2) « E como fuesse dolencia nunca por los españoles vista ni conocida », in I. Bloch, I, p. 306.

« dolencia » régnait de tout temps à l'île espagnole (1).

C'eût été pour la théorie pré-colombienne un bel argument de retrouver en Espagne, dix ans avant le retour de Colomb, une affection portant le nom que la syphilis y reçut communément au seizième siècle. Aussi, l'explication de Diaz paraît-elle à Proksch de toute invraisemblance. Il suspecte son témoignage d'être simplement « auriculaire » sans songer que Diaz, né en 1462, était dix ans avant la découverte de l'Amérique à un âge lui permettant fort bien d'observer par lui-même.

Reprocher à la conviction de Diaz de n'être pas fondée sur une enquête faite à la source même du mal est aussi peu sérieux que de rejeter Oviedo parce que pas médecin. De l'avis même de Proksch, il est incontestable que Diaz a traité sur les navires de Colomb des syphilitiques, des sujets atteints d'un mal dont il n'avait jusqu'alors rien observé ni rien lu. Son affirmation de l'origine américaine en tire une réelle valeur : elle ne saurait à elle seule être considérée comme une preuve absolue. Selon la juste remarque de Comenge « la doctrine d'une « origine américaine de la syphilis se base sur :

(1) « Donde está claro que por que la enfermedad de siempre reynava entre ellos por eso se sabía la cura como personas que la enfermedad tenían muy cursada », in *ibid.*

« 1° Le fait que la « Lues » sévissait depuis
« des temps immémorables dans les Indes
« Orientales ;

« 2° Que la maladie, inconnue en Europe,
« fut introduite pour la première fois dans la
« péninsule ibérique par les équipages des cara-
« velles ;

« 3° Que la syphilis apparut en Espagne au
« retour de l'amiral de son premier voyage, et
« que, de ce pays, le mal s'étendit rapidement. »
Le témoignage de Diaz répond affirmative-
ment aux deux derniers points (1). D'autres
établiront le premier. Seule, l'œuvre d'Oviedo
semble embrasser l'ensemble du problème.

Oviedo y Valdès avait à peine quinze ans en
1493. Ce fut, à l'en croire, un historien particu-
lièrement précoce. Il prétend avoir rédigé une
Chronique relatant les événements au fur et à
mesure, depuis 1490. Sa situation de page de
l'héritier royal, ses relations avec le fils de
Colomb et celui de Vincent Pinzon donneraient
à son œuvre un intérêt historique considérable
si l'on ne songeait à la jeunesse du chroniqueur.

(1) Comenge reproche à l'origine américaine de ne s'être ex-
primée en Espagne que plus de quarante ans après le premier
voyage. Même en assignant au Codex de Diaz sa date la plus
éloignée de la découverte, soit 1521, on ne pourra que trouver
exagérée cette assertion d'un auteur qui, qualité rare en cette
matière, semble plutôt rechercher la vérité que la démonstration
d'une théorie personnelle.

Rappelons-nous la phrase de Proksch sur Delicado pour nous demander s'il n'est pas de bonne guerre de l'appliquer à la précocité d'Oviedo.

Quittant l'Espagne à la mort de Don Juan (1497), il séjourna en Italie jusqu'en 1512. Chargé d'inspecter les mines d'or du Nouveau-Monde (1514), il ne fit pas moins de six fois la traversée. Il utilisa ses séjours en Espagne à publier quelques ouvrages dont les principaux sont un Sommaire (1525) et deux volumes d'Histoire générale et naturelle des Indes (1535 et 1556). Il mourut un an après cette dernière date, laissant une grande partie de son œuvre en manuscrits qui furent publiés plus tard. De ses écrits ressort un témoignage formel en faveur de l'origine américaine et du passage de l'infection d'Espagne en Italie.

Un des principaux griefs adressés à Oviedo fut d'avoir attribué aux indigènes nombre de défants et la maladie nouvelle pour se disculper auprès de Charles-Quint de ses cruautés envers eux (1). C'est un moyen trop simple de récuser un témoin, dont quarante ans de la vie se passèrent

(1) « Padescieron mas estos chripstianos, primeros pobladores desta isla, mucho trabajo con las niguas, e muy crueldes dolores e passion del mal de las buas porque el origen de ellas son las Indias, e digo bien las Indias; assi por la tierra donde tan natural es esta dolencia, como por las Indias mugeres destas partes. Por cuya comunicacion passo esta plaga a algunos de los primeros españoles que con el almirante vinieron a descubrir

aux Antilles et dont la mort seule interrompit le travail historique. Il ne saurait résister à ce fait que Las Casas, célèbre pour sa bonté envers les Indiens, a obtenu d'eux l'affirmation de l'existence des « Bubas » aux Antilles avant l'arrivée des Espagnols (1).

Comme Diaz de Isla, mais sans que ses souvenirs de jeune page aient l'importance des constatations du praticien, Oviedo rapporte la présence de cas de syphilis parmi les premiers compagnons de Colomb. Oviedo et Diaz se rencontrent sur le nom de Vincent Pinzon et rien ne permet de supposer un accord entre eux.

« Je riais souvent », écrit-il « en Italie, d'entendre les Italiens dire le Mal français, et les Français l'appeler Mal de Naples, et, en vérité, les uns et les autres trouveraient le nom juste

estas tierras... » Oviedo y Valdes. *Historia general y natural de las Indias*, Madrid, 1853, in Bloch, I, p. 308.

« Pueda vuestra Magestad tener por cierto, que aquesta enfermedad vino de las Indias, y es muy commun á los Indios... y algunos christianos de los que con el vinieron que se hallaron en aquel descubrimiento, y los que el segundo viage hicieron, que fueron mas, truxeron esta plaga, y de ellos se pego á otras personas. » (Relación sumaria de la *Historia natural de las Indias*, compuesta y dirigida al emperador Carlos V, cap. LXXVII), in Bloch, I, p. 309.

(1) « Yo hice algunas veces diligencia en preguntar á los Indios desta Isla si era en ella muy antiquo este mal, y respondian que si, antes que los christianos á ella viniesen, sin haber de su origen memoria, y desto ninguno debe dudar. » *Historia general de las Indias*, par Bartolomé de las Casas, in Bloch, I, p. 310.

s'ils l'appelaient Mal des Indes (1). » Il le connaît bien; il a suivi sa marche. Limitée d'abord à des personnes « baxas y de poca auctoridad », la maladie se répand ensuite « entre los mayores e mas principales ». En 1496, elle apparaît parmi les courtisans. Ce mode d'invasion concorde assez avec l'hypothèse de l'origine américaine. Il est naturel qu'apportée à Barcelone par un nombre assez restreint d'aventuriers, la syphilis ait mis quelque temps à passer de la basse prostitution des villes maritimes à des classes plus élevées (2).

Las Casas, étudiant alors à Salamanque, se trouvait à Sévillè lors de l'arrivée de la première expédition. Il ne paraît pas cependant avoir constaté, *de visu*, des cas de contagion. La conviction, confirmée plus tard par un long séjour

(1) « Siguiose que fue enviado el gran capitan Gonçalo Fernandez de Cordova à Italia con una hermosa y gruessa armada...; y entre aquellos españoles fueron algunos tocados desta enfermedad, y por medio de las mugeres de mal trato é vivir se comunico con los Italianos é Franceses. Pues como nunca tal enfermedad alla se avia visto por los unos y por los otros... » Oviedo y Valdès, in Bloch, I, p. 309.

(2) « E assi se creia que le cobraban allegandose à mugeres publicas é de aquel mal tracto libidinoso. » Oviedo y Valdès, in Bloch, I, p. 309.

Des erreurs de date sont reprochées à Oviedo par Comenge. « Le même Fernandez de Oviedo, dans la lettre qui précède à son œuvre dédiée à S. M., dit : Comme il est connu, Don Christophe Colomb fut le premier amiral des Amériques qu'il découvrit du temps du Roi et de la Reine catholiques Don Fernando

aux Indes, se heurte à des hésitations. « Los primeros Indios fueron »... « los quales yo luego vide en Sevilla y estos la pudieron pegar en España, inficionando el aire o por otra via. » Le sens de la phrase est essentiellement hypothétique et cet « otra via » est là pour le confirmer bien plus qu'à titre d'euphémisme ou de sous-entendu. Las Casas n'a certainement pas vu de syphilitiques parmi les équipages. A leur sujet, il en reste encore à la simple supposition : « O cuando fueron algunos españoles, ya con el mal dellas, en los primeros tornaviajes a Castilla y esto pudo ser el año de 1494 hasta el de 96. » On a reproché à Diaz de Isla de n'avoir pas l'autorité d'un témoin oculaire, à Oviedo son but intéressé. Las Casas (1) a conservé intacte son auréole de bonté, et son témoignage reste formel en faveur d'une syphilis américaine antérieure

« et Donna Isabelle, ancêtres de votre Majesté, en 1491. Colomb
« entra à Barcelone, en 1492, avec les premiers habitants des
« nouvelles contrées, apportant des richesses et des nouvelles de
« l'empire occidental.

« Ces dates montrent suffisamment l'infidélité de la mémoire
« de l'ancien page du Roi, d'autant plus qu'il atteste le fait d'un
« voyage de Colomb à la ville catalane. » *Janus*, 1904, p. 37.

(1) « Y la base de los opiniones y conducta de Casas tiene tan
« noble origen, que por mucho que se trabaje, no podra nunca
« rebajarse del alto puesto que ocupa el apostol de la religion y
« de la humanidad. » In « Preliminares de la Biblioteca de Anto-
« res Españoles », dirigée par Enrique de Vedia, tome I des
« *Historiadores primitivos de Indias* », p. VII.

à Colomb. Est-ce pour cela que Proksch et Puschmann négligent de le citer, comme nous le fait remarquer Scheube ?

Tandis que Delicado, né en Espagne, se rattache plutôt à la syphiligraphie italienne, nous trouvons à la cour des rois catholiques un lettré italien, Pierre Martyr (1). Sa volumineuse correspondance — huit cent treize lettres — rassemblée en 1530 à Alcalá de Henares, fut rééditée à Amsterdam en 1570. Une de ses missives a fait de lui le second des « grossen Paraderferde » des partisans de la syphilis pré-colombienne. Datée de Jaen (1488 et 1489, suivant les éditions), elle est adressée à Pedro Arias Bar-

(1) « P. M. A. M. Ario Lusitano, Græcas Litteras Salamantice
« profertenti valetudinario. — In peculiarem te nostræ tempestatis
« morbum, qui appellatione Hispana Bubarum dicitur (ab Italico
« morbus gallicus, medicorum Elephantiam alii, alii aliter appe-
« lant), incidisse præcipitem, libero ad me scribis pede. Lugubri
« autem elego calamitatem, ærumnasque gemis tuas, articularum
« impedimentum, internodiarum hebetudinem, juncturarum
« omnium dolores intensos esse proclamans : ulcerum et oris fœdi-
« tatem superaditam miseranda promissis eloquentur, conquereris,
« lamentaris deploras. Misereor quidem. Ari amicissime, tui
« cuperemque te bene valere, sed minime, quod te prosternas,
« ignosco. Angi namque minium adversis, aut extolli prosperis,
« sapienti minime licet, imo et ferendos esse quoscumque for-
« tunæ ictus, coherenter ac indefesso spiritu predicatur : ad
« animique fortitudinem, omnium lenimen malorum, confugien-
« dum censetur. Id si feceris, non minus te felicem esse intel-
« liges, quod nunc Saturnus te opprimat, a quo morbus iste,
« quam si Mercurialibus volitare per aëra talaribus daretur. Vale,
« Giennio, in nonis Aprilis 1488. »

bosa, professeur de lettres grecques à Salamanque. Il est probable que la date de 1489 donnée par les compilateurs espagnols a été altérée dans l'édition hollandaise. « Tu m'apprends, lui dit-il, que tu es atteint d'une maladie particulière appelée *bubas* par les Espagnols, *gallico* par les Italiens, *éléphantiasse* par quelques médecins, et de diverses manières par d'autres ; tu décris avec une incomparable élégance ton malheur, tes pertes, la gêne de tes jointures, la faiblesse de tes ligaments, les douleurs atroces des articulations, et, enfin, les ulcères et la fétidité de ton haleine. »

Pierre Martyr fut-il lui-même syphilitique ? On ne peut l'affirmer formellement. Oviedo nous dit de lui : « Este caballero Mossen « Pedro andaba tan doliente e se quexaba « tanto que tambien creo yo que tenia los dolores que suelen tener los que son tocados desta « passion. » Il n'émet là qu'une supposition et s'empresse d'ajouter : « Pero no le vi buas algunas. »

Proksch (1) se plaint amèrement des défenseurs de l'origine colombienne dont l'argumentation « rend complètement impossible l'étude de l'Antiquité et du Moyen-Age ». Ne se permettent-ils pas d'ergoter sur la date d'un docu-

(1) PROKSCH, T. I, p. 391.

ment extrait d'un recueil de huit cent treize lettres exactement rangées dans l'ordre chronologique ! Se lançant dans le maquis de la sophistique, ils osent porter leurs recherches sur la personnalité du destinataire et prétendre qu'il n'était à Salamanque de chaire de littérature grecque avant 1518.

Il est certainement fort gênant pour les théoriciens de la syphilis antique de voir se fausser entre leurs mains une arme de si belle apparence que la lettre de P. Martyr, Son importance même attirait la critique. La date du célèbre document ne semble pas devoir résister à ses coups.

Le tableau des symptômes tracés par P. Martyr présente ce point intéressant de ne se rencontrer chez aucun auteur avant 1495. Si l'on songe au nombre considérable de documents signalant la maladie aux environs de cette date, sa description isolée, unique en 1488, devient un fait surprenant. P. Martyr aurait donc connu la syphilis sept ans avant ses contemporains, et l'infection, déjà assez répandue pour avoir reçu nombre de désignations en pays étrangers, remonterait de ce fait à quelques années, sans avoir trouvé d'autre historien que le correspondant d'Arias Barbosa. Faut-il rappeler que le nom de « morbus gallicus » est à lui seul une date ? Employé avant l'expédition de Charles VIII, il devra toujours faire soupçonner une altéra-

tion du texte ou de la mémoire du chroniqueur (1).

Les partisans de l'origine américaine ne sont pas les seuls dont P. Martyr ait soulevé le doute. Sanchez considérait ce document avec grande méfiance, et F'inckenstein se demande si les mots de « bubas » et de « morbus gallicus » n'y avaient pas été surajoutés. L'ensemble de l'œuvre épistolaire de P. Martyr a permis à plusieurs d'aller plus loin que ces soupçons, et d'y montrer des inexactitudes flagrantes. Le grand historien, Léopold de Ranke, signale une lettre sur l'expédition de Charles VIII où le sort de l'Italie est prédit dans ses moindres détails. « Que doit-on penser », écrit-il, « lorsqu'un « auteur raconte certaines histoires avant qu'elles « soient arrivées, et d'autres, longtemps, long- « temps après. D'après le *Diarium* de Burckardt « et toutes les bonnes Nouvelles, le duc de Gand « fut tué en juillet 1497. Cependant, Pierre Mar- « tyr connaît le fait et le raconte, même avec « ses suites, en avril 1497. » Ranke conclut que le lieu et la façon dont ces lettres doivent avoir

(1) Pierre Martyr a-t-il visité les Antilles? Cela semble résulter du récit de Francisco Lopez de Gomara. Colomb, après avoir visité le port de Plata dans l'île Espagnole, le port Real, la Isabela « labro una fortaleza en las minas de Cibao, donde puso por « alcaide al comendador mossen Pedro Margarite. » *Historia de las Indias*, in collection des *Historiadores primitivos de Indias*, t. 1, p. 170.

été écrites ne permet pas d'admettre qu'elles l'aient été à cette époque et en ces termes.

Schumacher signale dans les lettres de Martyr la narration, en octobre 1496, de faits dont l'existence ne pouvait lui être connue avant décembre de la même année.

Selon Bernays, les deux éditions, espagnole et hollandaise, fourmillent de fautes d'impression, la seconde surtout. La lettre 68 a été l'objet de sa part d'une critique serrée démontrant à jamais le caractère apocryphe de sa date. « La lettre 68 est, en tout cas, faussement datée, car le 5 avril 1489 (la date de 1488 n'est qu'une erreur de la seconde édition, les lettres 67 et 68 étant dans la première attribuées à l'an 1489), Martyr n'était pas encore à Jaen. On peut le montrer encore à Cordoue, le 12 mai. Le Roi n'arrive à Jaen que dans le courant de ce mois, et nous l'y rencontrons le 26 mai. Martyr, vivant à la cour, ne peut avoir écrit la lettre avant le milieu de mai 1489. » Après avoir mis en lumière l'invraisemblance du terme de « morbus gallicus » avant 1494, Bernays ajoute : « D'après l'adresse, le destinataire doit enseigner le grec à Salamanque (*græcas litteras profitenti*), tandis que, selon un historique de cette université, une semblable chaire n'y fut créée qu'en 1508. La lettre 68 ne peut donc avoir été écrite avant cette année-là. »

L'œuvre historique de Francisco Lopez de Gomara (ou Gomora) pourrait paraître d'un moindre intérêt que les récits de Diaz de Isla et d'Oviedo, à considérer qu'elle n'émane ni d'un médecin ni d'un voyageur. Gomara, né en 1510, occupa à l'Université de Alcalá la chaire de rhétorique, passa quelques années à Rome et revint en Espagne occuper auprès de Hernan Cortès, devenu marquis de Valle, le poste de chapelain. Son historique de la conquête s'appuie sur les renseignements fournis par Cortès et d'autres conquistadores (1). De nombreuses inexactitudes y ont été relevées. Le parti-pris de Gomara en faveur de Cortès lui valut de puissants adversaires, mais n'empêcha pas son livre d'avoir, dans le courant du seizième siècle, trois éditions en Espagne, deux traductions italiennes et quatre éditions de la traduction française de Martin Fumée.

(1) « Para este trabajo se valió de las noticias comunicadas por el mismo Hernan Cortes y por otros conquistadores, de los cuales cita en el capítulo LXXII de su Cronica de la conquista de Nueva-España, á Andres de Tapia y Gonzalo de Vimbría; y no lo serian de menos auxilio los datos que debieron suministrarle personas eminentes y peritas en las cosas del Nuevo-Mundo, entre ellas Pero Ruit de Villegas y el famoso navegante Sebastian Gaboto, jueces de la comision de demarcacion de los limites que para distribuir los descubrimientos entre España y Portugal se establecio por consejo del papa Alejandro VI; á quienes asegura alcanzo en vida. » In *Preliminares de Historiadores primitivos de Indias*, t. 1, p. XIII.

La nouveauté des « bubas » pour les Espagnols est formellement affirmée par Gomara et avec une simplicité caractéristique. « Probo la tierra los españoles con muchas maneras de dolencias, de los cuales dos fueront perpetuas : bubas que hasta entonces no sabian qué mal era..... Desde aquella fortaleza salian a tomar vitualla, y arrebatában mujeres, que les pegaron las bubas » (1). Il suffit de lire le préambule de Gomara où, durant de longues pages, Démocrite, Pline, Baruch, saint Jérôme, Aristote (nous en passons et des meilleurs) sont invoqués en faveur de l'unité du monde, de la rondeur de la terre, de l'existence des antipodes, pour voir dans la simple affirmation de la nouveauté des « bubas » l'expression de la conviction formelle de l'entourage de Cortès. Il y revient après l'exposé des mœurs du pays et donne en peu de lignes l'histoire de l'infection de l'Europe par la syphilis. « Sintiendo se atormentar, y na mejorando, se volvieron muchos dellos á España por sanar, y otros a negocios ; los cuales pegaron su encubierta dolencia á muchas mujeres cortesanas, y ellas á muchos hombres, que pasaron a Italia á la guerra de Napoles en favor del rey don Fernando el Segundo contra franceses, y pegaron alla aquel su mal. En fin que se les

(1) *Historiadores primitivos de Indias*, t. 1, pp. 170-171.

pego à los franceses; y como fué à un mismo tiempo pensaron ellos que se les pego de italianos, y llamaronle mal napolitano. Los otros llamaronle mal frances, creyendo haberselo pegado franceses. Empero tambien hubo quien lo llamo sarna española » (1).

Comenge a repris, en 1904, l'objection à l'origine américaine tirée du silence d'Alvarez Chanca « qui fut le compagnon de Colomb et le médecin de la troupe dans le deuxième voyage ». Bloch considère ce point comme sans importance et juge superflu d'en rechercher des explications. Les contemporains, Diaz de Isla surtout, lui paraissent suffisamment affirmatifs. Prenant le contre-pied de l'argument, il pense que si Chanca avait connu la syphilis avant son voyage aux Antilles, l'opinion de l'origine américaine eût trouvé en lui un contradicteur. Chanca, nous dit Comenge, « adressa la fameuse lettre au Conseil de Séville, dans laquelle il fit mention de rares et vraies nouvelles relativement aux événements en Amérique et durant le voyage du navigateur. Ces nouvelles ont une grande valeur historique, seulement on n'y trouve rien qui fasse allusion à las Bubas s'attachant aux équipages des navires... » Si ce mot n'est en effet pas mentionné, il est pourtant

(1) *Historiadores primitivos de Indias*, t. I, p. 174.

question, dans le rapport de Chanca, du retour de plusieurs vaisseaux de la deuxième expédition « à cause de la grave maladie qui régnait dans l'équipage ». N'est-il pas permis, après l'affirmation répétée de Diaz de Isla, témoin de cas de syphilis dans le premier corps expéditionnaire, de se demander s'il n'est pas là une allusion au même mal ?

Las Casas à Séville, Ruiz de Isla et Oviedo à Barcelone, assistèrent au débarquement de la syphilis. La confirmation de leur témoignage doit donc se chercher dans l'extension du mal dans ces deux villes. Séville est particulièrement intéressante, étant devenue « puerto y escala de todas las Indias Occidentales ». Les recherches de Montejo dans les Archives espagnoles lui ont donné deux documents montrant, à côté du développement de la maladie, la croyance sinon unanime, tout au moins populaire en une contagion d'origine américaine.

Hieronimo de Herrera, administrateur de l'Hôpital Saint-Côme et Saint-Damien, rapporte le 3 janvier 1585 que cet établissement est affecté, depuis quatre-vingt-deux ans environ, à soigner « la enfermedad de bubas ». Il n'en a pas été toujours ainsi, car, nous dit Herrera, « la maladie n'existait pas au temps de la fondation de l'hôpital, et si elle existait, on ne la connaissait pas sous ce nom, connu seulement depuis la découverte des Indes qui fut en l'an 1492, dont

certaines disaient qu'elle était venue, et de cette opinion est née, pour quelques-uns, l'appellation de Sarampion de las Indias ». Mais il est certain que le mal n'avait pas attendu jusqu'en 1502 pour prendre d'effrayantes proportions. Le second texte dû à Montejo et extrait des Chroniques de José Velasquez y Sanchez, établit que dès 1497 s'était fait sentir la nécessité d'un hôpital spécial pour les syphilitiques. La maladie est considérée comme « Mal Nuevo », et les lieux de prostitution semblent en avoir particulièrement souffert : « Dixo el jurado diego de guzman in como su merced bien sabe que la mancebia donde estan las mugeres pecadoras e del meson de juan davila sacaronse dias atras las que padescion el mal que agorra corre é dizen de bubas, é à su noticia ha venido que muchas otras de las dichas mugeres de la sobredicha casa é dotros mesones della son inficionados deste Mal Nuevo é de comõ assi lo declara é denuncia à la Ciudad en descargo de su conçiencia e porque no siga tan gran daño pidio testimonio. Acordose que la disputacion de la mancebia con los doctores que menester fuesse lo vean é entiendan en poner mano en ello recoxiendo à las tales mugeres bubosas en el ospital de Sant-Salvador. » La spécialisation de cet hôpital est confirmée par le refus de Luis Mendez Portocarrero (1498) de recevoir dans les hôpitaux de « Sant-Laçaro » ou de « Sant-

Anton » les malades de bubas « que tanto acrecen en la tierra ».

Nicolaus Scyllatius (Nicolo Scillacio), né à Messine en 1450, vint, après un court séjour en Espagne, étudier à l'Université de Pavie la philosophie, puis la médecine. Il accompagna dans une mission politique à la Cour d'Espagne l'archevêque de Milan, Guid'Antonio Arcimboldi, et profita de ce voyage pour se documenter sur les maîtres de l'École Arabe Avicenne et Kosroës. Des lettres écrites pendant son séjour en Espagne, il fit, dès son retour, un volume édité à Pavie en mars 1496. Les publications de ce genre étaient alors fréquentes. On n'écrivait qu'avec l'arrière-pensée de voir ces sortes de missives communiquées, copiées, critiquées par le correspondant ou ses amis. Ecrire, surtout en latin, était s'adresser au public lettré de tous les pays. La lettre était devenue une œuvre littéraire dont on conservait le brouillon ou même la copie, afin d'en faciliter la publication. On s'explique ainsi que la lettre de Scyllatius à Ambrosius Rosatus (Ambrogio Rosato) soit ornée d'un titre, tout comme un chapitre de traité : « De morbo qui nuper e Gallia defluxit in alias nationes. »

Ronchini et Thiene, les premiers à signaler le document, lui assignent la date du 18 juin 1494. Bloch, dont les recherches personnelles ont complété le curriculum vitæ de Scyllatius, a établi qu'il était, en 1494, lecteur de philosophie

à l'Université de Pavie. La même année, il faisait paraître dans cette ville le premier ouvrage sur la découverte de l'Amérique, sous le titre de « De Insulis meridianis atque Indici maris nuper inventis ». Sa présence à Barcelone, en 1494, est donc assez invraisemblable, et l'on doit admettre la date fixée par Bloch au 18 juin 1495 (1).

(1) « Quis credet, Ambrosi magnifico, Sæcula etiam, ut cætera alia afferre morborum genera? Elephantiasim ante Pompei Magni ætatem Italia non senserat: irrepsit Tiberii Claudii Caesaris principatu mentagra, Græci lychenas vocant; morbus ut sine dolore et vitæ descrimine, ita sædus cutis furfure. Quænam fatorum iræ? Quæ siderum portenta? Vam satis in vita mali, innumerabiles ad mortem viæ. Quid additis amplius in nostrum perniciem? Narbonensis Provincia, Galliarum Pars, quæ olim Braccata erat, Hispaniis finitima, Carbunculum primum attulit, variis illud rubens modis, capite nigricans, gravatos triduo auferit. Tam monstruosa et pestilens Provincia nunc aliud immisit vitium. Pustulæ purulentæ magnitudine lupini crassioris in orbem extenduntur. Morbi indicia: in artibus pruritus et dolor tristis, febris accensa vehementius, cutis sædis exasperata crustulis horrorem affert, intumescuntibus undique tuberculis, quibus rubor primo lividus, mox subnigricans color cernitur. Post dies aliquot ab ortu admixto sanguine humor exprimitur, capitula spongiolas diceres exhausto liquore: *annum mortuus non excedit*: obducta cuti vestigiis illius sedem indicantibus, ab obscænis sæpius incipit, mox per univèrsum corpus diffunditur. Sensere id malum maxime femine et viri: contactu inficit vecinos: *Hispania nuper invasit taucus*. Exhorruit ego primum cum Barchinone exponeremur e navi, quæ civitas Hispaniarum est florentissima: in Incolas multos incidi prehensos contagio. Medicos percontanti scum his enim tota illa fervæ peregrinatione habui commercial) novam istam Luem ex tracententa Gallia affirmarunt defluxisse. Credidi ego primum humorem illum ulcerosum Avicennæ fuisse

Le souci d'étaler son érudition conduit Scyllatius à commencer sa lettre par un court exposé des épidémies antiques : Elephantiasis avant l'époque de Pompée, Mentagre sous Tibère Claude. Après s'être lamenté sur la cruauté du destin et des astres, il attribua à la province narbonnaise, déjà responsable du charbon, l'arrivée de la nouvelle calamité. Fièvre, douleurs, pustules, nodosités, teinte livide, début fréquent aux organes génitaux suivi de généralisation, durée d'une année, contagion par le contact, tel est le tableau clinique assez complet de ce mal nouveau pour lui et les médecins espagnols. Le ton de la lettre montre sans conteste que Scyllatius n'a pas vu le début de l'épidémie en Italie : sa première pensée eût été de l'identifier avec les cas examinés durant son voyage. Au lieu de cela, il avoue avoir pris la tumeur ulcéreuse pour le Sahafati décrit par Avicenne. Son séjour en Espagne s'est passé dans un commerce constant avec les médecins du pays : c'est d'eux, à n'en pas douter, qu'il tire cette affirmation : « Hispanias nuper invasit

Sahafasi : a Gallis malum Sancti Menti vocitari vulgus asserit, quo Sanctus olim laborasset in vita. Vide quid boni afferant portentosa Galliae, quae venena effundant in vicinas regiones! Tu qui morborum causas nosti, qui minantium siderum veluti e specula vides procellas, remedia nova affer : pestem hanc propeltite Italiae populi! Nihil gravius vindicta ista et Barbarorum toxico. Vale. Ex Barchinona, 18 Junii 1495. »

inocuas. » Pour le corps médical, cette maladie nouvelle vient de France : « novam istam luem ex truculenta Gallia affirmarunt defluxisse. » La nouveauté de la syphilis en Espagne est donc affirmée jusqu'au pléonasmе.

Scyllatius a négligé de donner la date d'apparition du mal nouveau. La durée d'un an qu'il lui assigne sur la foi de ses confrères d'Espagne rejette ce début au commencement de 1494 ou même à la fin de 1493. Les témoignages d'Oviedo et Ruiz de Isla trouvent une confirmation.

La confusion de la syphilis et du mal de saint Mein (ou Méen) est souvent mentionnée par les contemporains de Scyllatius. Widmann, J. Benedictus, Borgarutius font du mal de sanctus Mœvius ou Mevius un synonyme de Morbus Gallicus. Torella (1) rapporte que

(1) « Valentini, Catalani et Aragonenses post longam librorum
« indagacionem ipsam morbum sementi vocarunt, eo quia in
« duodecimo libro christiani edito a magistro Francisco Ximenes,
« scriptum invenerunt, similem morbum alias orbem invasisse, sed
« isti non parum a veritate deviant, nam hic morbus, de quo in
« suprascripto libro fit mentio in Regno Franciæ et usitatus et
« antiquus est nam sicut lepram a sancto Lazaro vulgus morbum
« sancti Lazari vocat, hoc eodem modo Galli morbum mortuum
« sancti sementi appellant, eo quia ejus auxilio implorato plu-
« rimi curantur, et præsertim si ad ejus corpus perveniunt pedes
« ambulando, et elemosynam querendo, hujus sancti corpus in
« Britannia existit in maxima veneratione: peregrini hoc morbo
« infecti, ut ab aliis evitentur, duas manus ex panno lineo con-

Valence, l'Aragon et la Catalogne appellent la syphilis « morbum Sementi ».

L'identité de Mentus, Sementus avec Mein, Méen, est affirmée par Astruc, qui considère comme analogues à la gale les maladies réservées à ce saint. Les Catalans ne sachant plus — c'est bien le cas de le dire — à quel saint se vouer, trouvèrent dans une œuvre de Francisco Ximènes la description d'une maladie analogue à celle qui les troublait si fort et empruntèrent son nom. Torella constate cette assimilation, mais la considère comme une erreur. En outre de l'existence ancienne du mal de saint Méen en France, il ne faut pas oublier que Torella en fait un synonyme du « malum mortuum », et l'on sait les analogies entre cette affection et certaines formes de lèpre anesthésique. Dans l'incertitude et l'affolement général, les lettrés allaient chercher partout, dans la médecine arabe comme dans la Bible ou les Anciens, les termes d'une comparaison ou d'une explication du mal. L'analogie entre la syphilis et le malum mortuum, partie, selon Scyllatius, de l'opinion populaire, fut, de nos jours, poussée par des historiens jusqu'à l'identification. Rien ne nous permet de l'admettre.

« feetas, et magnas portunt, unum in capite, aliam in pectore :
» nihilominus non parum ad hoc crudelissimo morbo differt. »

Gaspar Torella : *De Dolore in Pudendis et Dialogus in Luisianus*, I, 502.

CHAPITRE III

La Syphilis pré-colombienne en Amérique.

Roman Pane. — Sahagun. — Hernandez. — La médecine indigène. — Les figurines d'argile.

L'arrivée de la syphilis sur les caravelles de Colomb ne saurait, malgré la concordance des dates, avoir une preuve scientifiquement acceptable, si l'on ne cherchait à établir parallèlement l'existence pré-colombienne de la maladie aux Antilles.

Déjà cités comme témoins du retour de Colomb, Oviedo et Las Casas donnent en faveur de cette théorie un premier témoignage. Celui de Roman Pane (1), « pauvre ermite de l'Ordre de Saint-

(1) ROMAN PANE. « Escritura del pobre eremita Roman Pane del Orden de San-Geronimo », in *Historia del Almirante de las Indias Don Christoval Colon*.

« Dicen, que estando Guagagiona en la Tierra donde havia

Gérôme », est aux yeux de Bloch d'une grande importance. Il fut ajouté à la bibliographie de Colomb, écrite par son fils, Hernando. L'édition originale de ce livre est malheureusement remplacée par une traduction en espagnol de la traduction italienne d'Alonso de Ulloa. Roman Pane avait, en qualité d'ethnographe, pris part au deuxième voyage de Colomb. On peut attribuer à son « Escritura » la date probable de 1497 ou 1498. L'histoire, qui nous est contée, est celle du héros Guagagiona, être moitié divin, moitié humain. Grand amateur du beau sexe, il séjourna dans une grotte avec de nombreuses femmes. Puis il émigre dans l'île de Martinino à la tête d'une importante expédition féminine. Il y trouva une femme, qu'il avait laissée dans la Mer et dont il eut un grand plaisir. Sur l'heure, il dut chercher à se laver, étant atteint du « mal français » et se mit ensuite dans une Guanara, lieu isolé où il guérit de ses plaies. Bloch nous fait remarquer que le récit de Pane nous est fait d'après le dire des Indiens. « Il est certain que les Indiens, lorsqu'ils lui parlaient de la maladie de Guagagiona, lui montraient l'un

ido, vio una Muger, que habia dejado en el Mar, de que tuvo gran placer, i al instante busco muchos laboratorios, par labarse, por estar playado del mal, que llamamos Frances; metiose despues en una Guanara que significa, Sitio apartado, donde sano de sus llagas. »

des leurs atteint de ce mal ou lui en décrivaient les symptômes. » Dès lors, il lui fut facile de constater à son retour l'identité de la maladie et du « mal frances ».

La retraite de Guagagiona en un lieu isolé pour y laver et soigner ses plaies est une trace de la cure du Gaïac, combinée avec les suées et l'hydrothérapie. Mais le point de majeure importance pour Bloch est l'usage du mot « Guanara ». Son analogie avec « guaynaras » est frappante, et Diaz de Isla le cite parmi les noms en usage chez les Indiens comme synonymes de « bubas ». Il est donc permis de penser à l'établissement d'une confusion nominale entre la maladie et le lieu où on la soignait, de même que l'on parla en Allemagne de « Franzosen » et de « Franzosenhäusern ». La concordance entre Pane et Diaz de Isla est suffisante pour donner à cette légende indienne une valeur historique à peine diminuée par le caractère mythique du récit (1).

Moins démonstrative, sans être cependant dépourvue d'intérêt, est une phrase de Hernando Colomb, relatant le retour de l'amiral à son troisième voyage. Son espoir de se reposer des fatigues du voyage au milieu d'une colonie heureuse fut vite déçu « percioche tutte le famiglie dell'

(1) « Assi llamar ellos a esta enfermedad guaynaras. » Diaz de Isla.

« Isola erano in gran tumulto e seditione :
« percioche gran parte della gente, da lui las-
« ciatavi, era gia morta, e de gli altri ve n'erano
« piu de CLX ammalati di mal Francese (1) ».
Colomb n'avait pas laissé de femmes dans l'île et
l'on est en droit d'attribuer aux relations avec
les Indiennes la contagion syphilitique.

Avec toutes les réserves inspirées par les
erreurs de dates relevées à l'actif de Pierre Mar-
tyr ou de ses éditeurs, on peut signaler de lui
une lettre de janvier 1495. « Uterque sexus
« universa in insula nudus agit, præter corrup-
« tas mulieres quæ femoralibus quibusdam
« gossampiis femoralia tantum contegunt. »
Quelle que soit sa valeur historique, le texte ne
saurait prouver autre chose que des lésions des
organes génitaux.



L'existence de la syphilis pré-colombienne sur
le continent américain peut, à première vue,
sembler secondaire dans la question d'origine. En

(1) Il faut rapprocher cette phrase de Hernando Colon d'une
objection de Comenge, in *Janus*, 1904, p. 3 : « Puis il y a, en
outre, des témoins oculaires, tels que l'amiral lui-même et Don
Fernando Colon. Si ceux-ci ont fait le silence autour de l'origine
de la syphilis, il est évident que le mal français leur était in-
connu à eux, aussi bien qu'aux savants espagnols de ces jours. »

chercher la démonstration est cependant utile, ne fût-ce que dans le but d'éviter le reproche de n'avoir vu aux « bubas » qu'un foyer bien limité. Établies parallèlement, presque invraisemblables l'une sans l'autre, ces existences simultanées doivent se prêter un mutuel appui.

L'Europe doit aux missionnaires ses premières notions historiques, ethnographiques, philologiques, sur nombre de pays lointains. L'Amérique Centrale n'échappe pas à cette règle dont Pane et Las Casas nous fournissent pour l'île Espagnole le premier exemple, et c'est aux religieux espagnols, Duran Diego, Francisco Ximènes, Jérôme de Mendieta et Bernardino de Sahagun que nous devons les principaux documents sur l'histoire du Mexique.

Sahagun, arrivé à Mexico huit ans après la conquête de Fernand Cortès, se dévoua à l'instruction des Indiens. Il avait fait ses études à l'Université de Salamanque et professait un goût particulier pour la linguistique. Dans l'école du cloître de Santa-Cruz de Tlatelolco, il enseigna durant quarante ans aux Indiens l'espagnol, le latin et aussi la médecine. De ses élèves, Sahagun apprit les légendes et les mœurs antiques du Mexique, rassemblant les matériaux de son « Historia General de las cosas de Nueva España ». « La maladie des bubas », nous dit-il, « se soigne en buvant l'eau de l'herbe nommée tletlemaitl et en prenant quelques bains et en

jetant dessus les poudres de l'herbe appelée tlaqueuetzal, ou des limailles de cuivre. Ces bubas sont de deux sortes : les unes, très sales, qui s'appellent tlaçaol nanavatl, et les autres sont de moindre gravité, qui s'appellent tecpilnanavatl et par un autre nom, pochunanavatl, et celles-ci blessent beaucoup avec douleurs et paralysent les mains et les pieds et sont incrustées dans les os; et lorsqu'elles sortent, on boira l'atolli mêlé à certaine graine appelée michivautli ou l'eau de la racine qui s'appelle quauhlepatli quatre ou cinq fois par jour et on prendra quelques bains, et si le malade se paralyse, il boira l'eau de la racine appelée tlatlatlapanaltic et devra se saigner après. On se servira de ces remèdes pour les autres bubas déjà nommées. » Jourdanet, auteur d'une traduction de Sahagun (en collaboration avec Remi Siméon, Paris, 1880) et Seler s'accordent à voir dans cette description deux formes de la syphilis (nanavatl). L'une, caractérisée par les « tlaçaol » ou grosses pustules, l'autre par des éléments éruptifs plus petits. Cette division est pour Bloch basée sur deux types cliniques : syphilis graves et bénignes. Le fait de l'existence parmi les Indiens d'une thérapeutique assez compliquée, mais nettement établie, lui apparaît comme tout en faveur d'une connaissance ancienne de la maladie.

Rollet avait cité, d'après Brasseur de Bourbourg, « l'apothéose de Manahuath et sa métamorphose en soleil tirée des Annales anciennes des peuples de l'Anahuac ». Brasseur, qui avait fait une « Histoire du Mexique dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb », ne doutait pas de l'existence de la syphilis précolombienne dans l'Amérique Centrale. La légende de Manahuath en était une preuve à ses yeux. Avec cette différence que le personnage principal s'appelle Nanauatzin, Sahagun donne une légende identique considérée par Bloch comme plus importante que la description déjà citée du Nanauatl. Après avoir complaisamment décrit l'aspect de la lune à ses différentes phases, Sahagun nous montre les Dieux lui exprimer leur mécontentement en la frappant avec un lapin. Ces célestes personnages, réunis à Teutioacan, se demandaient avec anxiété à qui reviendrait la charge d'éclairer désormais le monde. Tecuciztecatl s'offrit le premier et nul n'osa l'imiter. Seul, Nanauatzin gardait le silence : « Sois celui qui éclaire, bubosito », lui dirent les autres, et il accepta leur décision. Après quatre nuits de pénitence, de sacrifices et d'offrandes, ils se réunirent autour d'un bûcher. Invité à s'y lancer, Tecuciztecatl ne put surmonter sa terreur. Mais Nanauatl était là et se dévoua encore. Puis, le ciel commença à s'éclairer des premières lueurs de l'aube.

Tout l'intérêt de cette légende, brièvement résumée ici, est dans le qualificatif de « bubo-sito » décerné à Nanauatzin. Entre le nom de ce personnage, de ce petit syphilitique et le Nanauatl, désignant les affections syphilitiques en général, il est assez de ressemblance pour permettre d'affirmer une mention formelle de la syphilis dans les traditions pré-colombiennes du Mexique.

On retrouve comme une trace de l'histoire de Nanauatzin dans les quatre jours de pénitence observés avant la Noxilhuil (fête des fleurs), célébrée en l'honneur du dieu Xochipilli (prince des fleurs). Lorsque la rigueur de cette prescription était transgressée en des rapports sexuels, le dieu s'en trouvait blessé et punissait les coupables d'affections des organes génitaux. Une d'elles tire du dieu lui-même son nom de Xochicivitzli. Sahagun en use souvent comme synonyme de « bubas », et l'identité de ce mal avec le Nanauatl semble s'affirmer du fait de celle de la médication : le tletlemaitl.

D'autres maladies vénériennes où l'on peut reconnaître le bubon, le chancre simple, la blennorrhagie, sont également décrites par Sahagun. Leur caractère contagieux les fait placer dans un chapitre spécial.

Les dix-sept in-folio de l'œuvre de Francisco Hernandez sont un excellent complément des notions médicales rapportées par Sahagun. Médecin de Philippe II, il avait été envoyé en 1560

à Mexico pour étudier l'histoire naturelle du pays. De cette œuvre écrite en latin, Francisco Ximènes donna, en 1615, un extrait en espagnol. L'ouvrage, resté manuscrit dans la Bibliothèque de l'Escorial, ne parut dans son texte original qu'en 1790. La date de l'arrivée de Hernandez à Mexico ne rend pas impossible qu'il ait pu recueillir les traditions nationales auprès de survivants de l'invasion espagnole.

Les termes sous lesquels il désigne la syphilis « nanavatl » et sa médication « nanavapatli » présentent, avec la terminologie de Sahagun, une analogie aussi évidente que le « guanara » de Pane avec les « guaynaras » de Diaz de Isla. Mais Hernandez donne du mot « nanavapatli » une explication nouvelle : « Nanahvapatli, qui « veut dire remède des bubas ou mal français, « que d'autres appellent Palancapatli, parce « qu'elle guérit les plaies, est une herbe dont les « feuilles..... » Mise en poudre ou en décoction, cette plante « sana de todo punto la enfermedad que llaman mal frances o napolitano ».

L'existence au Mexique d'une médication déjà ancienne de la syphilis, alors que la médecine du Vieux-Monde avait dû chercher une thérapeutique nouvelle, confirme Hernandez comme Las Casas (1) dans la conviction que le « mal

(1) « Y bien parece tambien, pues la divina Providencia le « proveyo de su propia medicina, que es, como arriba en el ca- « pitulo XIV dijimos el arbol del guayacan. » Las Casas.

sortit des Indes Occidentales et, de là, s'étendit et se communiqua à différentes provinces et royaumes du monde, puisque auprès de cette gent la maladie a son nom propre, naturel et antique, ce que n'ont pas les autres maladies ou bien peu d'entre elles ».

« Les naturels connaissent la syphilis mieux que moi, » écrivait Pedro Arias Benavides, médecin espagnol qui, vers 1539, dirigea un hôpital de Mexico après avoir exercé au Guatemala. Selon la remarque de Jourdanet, il est à supposer que pareil aveu ne se fût pas produit si la syphilis avait été introduite à Mexico par les Espagnols. Il est permis d'aller plus loin et de penser à l'existence ancienne d'une maladie si bien connue dans ses symptômes et sa thérapeutique.

Les histoires de Guatemala traduites de la langue Quiché, en espagnol « para mas commodidad de los ministros del S. Evangelio », font intervenir la syphilis dans la mythologie de ces peuples. Ils ne soupçonnent pas ouvertement leur dieu d'être « buboso » comme Nanauatl. Leur raisonnement original établit la synonymie de syphilis, de grandeur et de puissance. « De même qu'à Dieu on donne de nombreuses épithètes de grand, de savant et d'autres choses, on lui donne le nom de Tepeu, ce qui signifie les bubas, et, dans leur simplicité, c'était grandeur pour les seigneurs de les avoir, parce que c'était

signe de puissance de cohabiter avec plusieurs femmes avec qui on a l'habitude de les contracter, chose que la gent ordinaire ne pouvait. De là, on prit pour la grandeur et la majesté le nom de Tepeu. » Si l'on peut, de nos jours, considérer syphilis et prostitution comme intimement liées, l'entretien d'un harem conjugal ou extramatrimonial plaçait les Quichés, favorisés de la fortune, dans une situation éminemment favorable à l'infection. De cette légende, il convient surtout de retenir la présence d'une divinité portant le nom même de la maladie.

L'histoire des Mandanes, peuple de l'Amérique du Sud, présente un héros qui, plus heureux que Nanauatl, tire sa renommée d'avoir échappé à un mal vénérien. Ne pouvant venir à bout de Numank-Machana par le poison ou la fumée, ses ennemis durent avoir recours aux femmes. Mais le guerrier unissait la ruse et le courage : il n'exposa à la contagion qu'une queue de vache. Les adversaires furent frappés de cette incompréhensible immunité et s'inclinèrent devant lui. Une maladie dangereuse, vénérienne, existait chez ces peuples, et, à part le chancre phagédénique, la syphilis apparaît seule dans le cadre des affections permettant d'espérer la mort d'un ennemi.

A ces traditions, ces légendes, une objection se présente. Ces peuples avaient-ils une culture médicale suffisante pour différencier la syphilis d'entre les diverses affections? Peut-on leur ajouter une importance historique?

Comme chez la plupart des peuples primitifs, les prêtres furent au Mexique les premiers médecins. Les Siquame et leurs procédés tenant de la magie leur succédèrent dans la confiance populaire. Des sorciers, sous les noms d'« Eiacatecoloti », hommes chats-huants, ou de « tomamacpalitotiques », jetaient des sorts, prophétisaient, pratiquaient l'hypnotisme, l'envoûtement, ajoutant parfois à ces talents le banditisme et l'art de charmer les serpents (1). Contre ces pratiques, luttait la médecine plus scientifique des « Xurhime » ou « Xurhica », jouissant de la confiance des rois, mais en subissant parfois les inconvénients. La tradition voulait qu'un certain nombre de médecins du roi défunt le suivent dans la tombe « afin de perfectionner « en l'autre vie la cure malheureuse entreprise « en ce monde (2) ». Leur pratique chirurgicale

(1) Zelia Nuttall a découvert dans la Bibliothèque de Florence un manuscrit anonyme complétant l'œuvre de Sahagun. On y parle de femmes médecins dont les procédés rappellent plutôt ceux de nos tireuses de cartes. *Journ.*, 1902, p. 263.

(2) En dehors des familles royales, il était d'usage constant d'enterrer avec le défunt quelques-unes de ses épouses. Quelque peu sceptiques sur la fidélité des femmes, les Indiens, en l'ab-

paraît s'être étendue à la trépanation, l'embryotomie, la suture, la version.

Ce fut un grand sujet d'étonnement pour les compagnons de Cortès de trouver en plusieurs villes du Mexique des jardins botaniques. Ils apprirent alors qu'un prince d'Anahuac, Nezahuacoyotl, avait été leur créateur. Sahagun rapporte à des médecins Toltèques, Oxomoco Cipactonatl et Tlatetecnin, réputés pour leur connaissance des simples, l'invention de la médecine. Grâce à ces premiers médecins herboristes, des jardins furent établis en plusieurs points de Mexico. Le règne de Montezuma vit de semblables institutions, destinées à faciliter aux médecins l'étude des plantes, se fonder à Tenochtitlan, Chapultepec, Atlixo et Peñon. Les peuples voisins Mayas, Zapotecas, Matlazinescas imitèrent cet exemple. Le roi de Tzintzuntzan possédait près de la lagune de Patracuaro un grand jardin dont la tradition du Michoacan affirme le but thérapeutique. A la cour royale du Michoacan, fonctionnaient parallèlement un corps de médecins des simples et un corps de fleuristes. Hernandez attribue

sence, et chez quelques peuples, en la présence d'héritiers mâles directs, faisaient hériter les fils de leurs sœurs, dont les liens de parenté avec le chef de famille leur semblaient beaucoup plus certains. Cette explication se trouve dans l'*Historia de las Indias* de Gomara.

aux « Tarascos » du Michoacan la connaissance d'environ trois cents plantes médicinales. Parfaitement connues dans leurs vertus curatives, relatées dans des atlas coloriés — témoignage probant de la perfection de cette étude — les plantes tiraient leur nom de leur effet thérapeutique : « Y de esta causa à las yerbas el nombre de su efeto y para que es apropiada. » L'herbe s'appelait médecine de la tête, de la poitrine, du sommeil, et l'on connaissait même celle « buena para matar los piojos ».

La « Cronica del Perú » de Pedro de Cieza de Leon montre que cette connaissance des simples n'était pas le privilège du Mexique et de ses médecins herboristes. La cure par le gaïac avait son équivalent dans le traitement par la salsepareille (1). Cieza en constata les excellents résultats : « purga la maletia del cuerpo de tal

(1) Pedro de Cieza, né à Séville en 1518, passa aux Indes à l'âge de treize ans et y séjourna dix-sept ans. Son livre, *Primera parte de la Cronica del Perú*, parut à Séville en 1553.

« Las raices desta yerba (zarzaparilla) son provechosas para muchas enfermedades, y mas para el mal de bubas y dolores que causa à los hombres esta pestifera enfermedad; y así, à los que quieren sanar, con meterse en un aposento caliente y que este abrigado, de manera que la frialdad o aire no dañe al enfermo, con solamente purgarse y comer viandas delicadas y de dieta, y beber del agua destas raices, las cuales cuecen lo que conviene para aquel efeto, y sacada el agua que sale muy clara y no de mal sabor ni ninguno olor, dandola à beber al enfermo algunos dias..... » In *Historiadores primitivos de Indias*, t. II, p. 408.

« manera que en breve queda mas sano que
« antes estaba y el cuerpo mas enjuto y sin
« señal ni cosa de las que suelen quedar con
« otras curas; antes queda en tanta perfeccion
« que parece nunca estuvo malo... » Dans la pro-
vince de Quimbaya, il a vu une racine purga-
tive, dans celle d'Andaguailas, une herbe pour
la bouche et les dents. Ayant eu une esclave
malade « de certaines plaies qu'elle portait à la
partie inférieure », il eut recours aux soins des
Indiens. Il les vit apporter une plante à fleurs
jaunes, la brûler et pulvériser « y con dos o tres
veces que la untaron quedo sana » (1).



Sans en tirer d'autre conclusion qu'une pos-
sibilité de la syphilis pré-colombienne dans
l'Amérique du Sud, Neumann (2) a constaté
sur des poteries anciennes du Pérou des per-
sonnages dont le nez déformé permet d'élever le
soupçon de lésions syphilitiques : effondrement
de la cloison nasale, nez en lorgnette, ulcéra-
tions, altérations dentaires analogues à celles de

(1) In *Historiadores primitivos de Indias*, t. II, p. 451.

(2) Rapport au Congrès International de Dermatologie, sep-
tembre 1904, Berlin.

l'hérédo-syphilis. Constatons, toutefois, que les dessins accompagnant la communication de Nuttal présentent des personnages dont le nez, sans être du galbe le plus pur, ne semble déceler aucune lésion.

Parmi les figurines étudiées par Neumann, six proviennent du Musée du Trocadéro et leurs photographies ont été présentées à la Société de Dermatologie, par M. Hallopeau (1), qui les apprécie en ces termes :

« Elles sont surtout remarquables au point
« de vue dermatologique, par les déformations
« du nez et des lèvres.

« Quelle est la signification de ces altérations ?
« M. Neumann a trouvé sur des figurines ana-
« logues, des lésions qu'il considère comme
« portant le cachet syphilitique, et il en tire cette
« conclusion, que la maladie existait au Pérou
« avant l'invasion colombienne; si son interpré-
« tation est exacte, c'est là une constatation d'un
« grand intérêt historique puisqu'il peut être
« invoqué en faveur de l'importation en Europe
« de la syphilis par les compagnons de Chris-
« tophe Colomb.

« Les images que nous vous présentons ne
« peuvent recevoir cette interprétation.

« Elles représentent, selon nous, des altéra-
« tions artificielles; en effet, le lobule du nez y

(1) *Annales de Dermat. et Syphil.*, 1905, p. 447.

« est représenté par des sections à angle aigu,
« les bords des narines semblent taillés à l'em-
« porte-pièce en forme de triangle. Cette des-
« truction se continue avec celle de la lèvre
« supérieure; toute la partie supérieure de la
« mâchoire se trouve ainsi mise à nu; les rebords
« de l'orifice buccal sont tantôt simplement
« taillés à pic, de manière à laisser les dents à
« découvert, tantôt renversés en dehors en forme
« de bourrelet; cette disposition peut exister
« seulement sur la lèvre supérieure ou intéresser
« tout le pourtour de la bouche donnant lieu
« ainsi à un aspect des plus étranges.

« Sur une des figures, la destruction inté-
« ressant la lèvre supérieure est limitée symé-
« triquement, de chaque côté, par une bride ci-
« catricielle qui va rejoindre ce qui reste du bord
« externe de chaque narine.

« Le fait seul que ces mêmes altérations symé-
« triques du nez et de la bouche existent, avec
« des variantes, dans la plupart des figurines
« classées dans les musées spéciaux, suffit à
« montrer qu'elles ne sont pas syphilitiques;
« jamais la syphilis ne donne lieu à des des-
« tructions aussi systématisées.

« La même critique nous conduit à éliminer
« les suppositions d'altérations lupiques ou lé-
« preuses. Restent les hypothèses d'une maladie
« péruvienne qui serait éteinte aujourd'hui ou
« de déformations artificielles : cette dernière

« interprétation nous paraît la plus vraisem-
« blable ; on ne conçoit guère, en effet,
« comment une maladie qui aurait été aussi
« répandue parmi les Incas se serait complète-
« ment éteinte : ce n'est pas d'ailleurs le pro-
« pre des altérations pathologiques d'affecter
« cette disposition géométrique. »

T. Gann (1) a découvert dans un tombeau une figurine d'argile où un homme coiffé d'un bonnet de prêtre se dispose à pratiquer une opération sur son pénis démesurément enflé, au moyen d'un instrument semblable à un long couteau.

A la demande d'Ashmead, Virchow rechercha dans le Muséum de Berlin les statuettes d'argile exhumées de vieux tombeaux péruviens. Il en découvrit deux provenant de Chimbote. Sur l'une, le sujet est, à l'exception du visage, couvert de petits boutons. Font-ils partie du costume ou représentent-ils une lésion cutanée ? Il est bien difficile de le distinguer. Virchow hésite à se prononcer sur la seconde pièce. C'est une femme dont la fente buccale est très étroite. Le nez présente une défectuosité lisse et des fentes profondes descendant des commissures labiales vers la mâchoire inférieure.

(1) In *Lancet*, 12 octobre 1902.

Il ajoute, d'ailleurs, cette importante remarque, que l'archéologie, si précise pour les monuments de l'Ancien-Monde, ne peut se prononcer sans difficultés sur l'époque des monuments antiques de l'Amérique.

CHAPITRE IV

Les Opinions sur l'Origine de la Syphilis.

L'astrologie. — La punition céleste. — L'absorption de sang de lépreux, de chair humaine. — La bestialité et l'étymologie de syphilis. — La lèpre et la syphilis. — L'argument de la disparition des léproseries. — Les textes de Scot, Gordon, Mondeville.

La discussion sur l'origine de la syphilis ne date pas d'Astruc. Le livre, par sa méthode même, indique que du côté de l'existence ancienne s'accablent chaque jour des documents nouveaux. Sans être nettement divisés en deux camps, les adversaires avaient échangé de vives controverses. Deux maîtres de Leipzig, Pistorius et Pollich, différant sur certains points de l'histoire de la syphilis, s'en allèrent, pour soutenir plus librement leurs théories, fonder, l'un l'Université de Francfort sur l'Oder, l'autre l'Université de Wittenberg. Peu limités dans le

champ des hypothèses, savants et littérateurs du début du seizième siècle avaient, au hasard de théories personnelles ou de simples racontars, décrit les origines les plus diverses. Des opinions ainsi formulées, il n'est resté que peu de choses. Ce peu est encore beaucoup trop. Moins rarement qu'on ne peut le supposer, des gens très sérieux affirment gravement leur foi en l'une de ces légendes.

Au premier rang de ces conceptions brille la théorie astrologique. « A Rome », disait Savonarole, « il n'est pas un prélat, pas un riche particulier qui n'ait près de lui un astrologue pour lui indiquer l'heure à laquelle il doit monter à cheval ou faire quelque autre chose. Ces riches citoyens ne sauraient se résoudre à faire un pas sans y être autorisés par leurs astrologues. » Leur science, battue en brèche par Pic de la Mirandole (1495), devait bientôt perdre de son prestige. « L'astrologie continua de vivre », dit Burckardt, « mais elle paraît avoir perdu l'influence qu'elle avait exercé longtemps. » L'épidémie de syphilis ne pouvait échapper à ses oracles. Limitée d'abord à l'entretien d'un fatalisme païen, la science des astres avait pris place dans la médecine. Nous craindrions, à donner ici un aperçu de ses résultats, d'entendre à nouveau le « non erat his locus » souvent clamé à nos oreilles de rhétoricien. Mentionnons, à titre d'exemple, l'opinion de Jacob de Forli († en 1415),

déniant toute viabilité aux enfants nés au huitième mois, car alors Saturne règne sur l'utérus et traite, tout comme la sienne, la progéniture des humains.

Mars partageait avec Saturne le privilège d'un présage fatal. Le devaient-ils à leur nom, à la lueur rouge du premier, au pâle éclat du second ? toujours est-il que leur conjonction avec Jupiter dans le signe du Scorpion, le 25 novembre 1484, marque pour la plupart des écrivains de cette époque la cause de l'épidémie et son début planétaire.

A défaut de vraisemblance, l'influence astrale avait tout au moins l'avantage de fournir une excuse à ceux dont les passions devaient rester secrètes. Tel est ce passage de Victorius : « Sane occurrerunt mihi quandoque honestæ et sanctæ moniales, fortissimis claustris observatæ, sub ardua quippe et inviolabili custodia, quæ ex præsentis cœli statu, atque ex statu humorum in eis putrescentium, cum statu imbecillium membrorum, malo fato, in Gallicum cecidere morbum. Propter hæc igitur firma fide opinor, contagium ipse non esse exquisite necessarium ad morbi Gallici proventum. »

L'Espagne resta en dehors de la discussion astrologique. Burckardt rapporte que les Espagnols ne faisaient nul cas de cette science, considérée chez eux comme à moitié hérétique, à moitié mahométane.

L'influence des mondes célestes ne fut cependant pas sans rencontrer des oppositions. Il en est deux dont l'humour gaulois mérite une mention.

« Les astrologues », dit J. de Béthencourt, « rejettent la cause de ce mal sur des influences sidérales, telles que la conjonction de Mars et de Saturne. S'il en était ainsi, je croirais plus volontiers, pour ma part, à l'influence de Vénus. » Sans chercher dans le latin l'honnêteté des mots, Gervais Ucay, médecin de Toulouse, s'élève avec plus de violence : « Il semble « qu'ils aient cru que les Astres allaient au bor- « del, qu'il se passe parmi eux quelques maque- « relages : je ne sçay pourquoi n'ont-ils pas dit « qu'ils prenaient eux-mêmes la Vérole et qu'en- « suite ils la communiquaient aux hommes par « leurs influences. Je ne sçay quels seront les « plus ridicules ou les Auteurs de cette opi- « nion ou moy en essayant de la réfuter. » Ucay, sans être un précurseur, eut le mérite d'avoir sur la maladie des vues étendues sinon exactes dans leur totalité. « La Vérole n'est pas guérie, mais seulement ses symptômes, et il reste encore dans le corps quelque portion du ferment vérolique, lequel par succession de temps se domestique et s'embarrasse parmi les humeurs. »

Schelling et nombre d'auteurs crurent à la transmission par l'haleine, l'air des habitations,

les milieux. Cette théorie amena devant la Chambre Haute le cardinal Wolsey, ministre d'Henri VIII, accusé d'avoir parlé à l'oreille de son maître avec l'intention de lui communiquer son mal. Swediaur, analysant les auteurs de la fin du quinzième siècle, nous dit que « tous regardent la maladie comme pestilentielle et contagieuse sans coût et même sans contact immédiat quelconque ». Les cas de syphilis constatés chez des religieux donnèrent des partisans à cette théorie tout comme à l'influence astrale. Almenar cite l'« aeris corruptio, per quem causam evenisse pie credendum est in religiosis ».

Un autre résultat des idées religieuses fut de faire concevoir le mal comme une punition céleste :

..... diran los teologos queste mal vino
Por nenos pecados de las cristiandades
O gran providencia o juyzio divino.

Si bien qu'au dire de Brassavole, la maladie, saturnine pour les uns, était, par d'autres, considérée comme divine. Brassavole est, à cette opinion, ce que la rude franchise d'Ucay fut pour l'astrologie : « Et cur si Deus in luxuriam in vectus est, in fœnatores in vectus non est, in grassatores, in latrones, in blasphemias, in homicidas qui sæviora mala perpetrant...

« Nam Venerem exercere unicuique naturale
« est... » D'où sa simple conclusion : « dicamus
« non magis sacrum esse hunc morbum, quam
« alii sunt. »

M. Buret, en donnant les inondations de 1494 comme explication de la malignité subite de l'épidémie de Naples, a repris l'hypothèse de Léonicène. « Enfin, cette année fut partout si
« pluvieuse que les terres étaient toutes détrem-
« pées par les eaux qui y croupissaient ; il n'est
« pas étonnant que l'air, pendant l'été, acquit
« cette intempérie chaude et humide que les
« médecins et les philosophes regardent comme
« la cause de toute corruption. » Les vapeurs de la terre et de l'eau furent, selon Coradin Gili-
lini, grâce à l'influence de Mars « qui est sec et
« chaud..., enflammées et mises en feu, ce qui,
« ensuite, changea et corrompit l'air et engen-
« dra des humeurs corrompues et adustes qui
« ont été la cause de cette maladie » (1).

Les récits italiens de l'expédition de Charles VIII présentent quelques opinions dont l'in vraisemblance et l'originalité dépassent toutes les limites. Pour Cæsalpino, les Français ayant bu du vin grec mélangé de sang de lépreux commencèrent à être malades et eurent des symptômes très fâcheux ressemblant à ceux de la lèpre. Ce

(1) In Hesnaut, p. 110.

mode de contagé, si bizarre qu'il puisse nous paraître, n'était pas formulé pour la première fois. Les vieux historiens du Languedoc, Lafaille et Dom Vaissette, le signalent en 1318 sans qu'il soit, bien entendu, question de syphilis (1). « Cette année, on découvrit que les lépreux, « suscités par les Juifs, avaient empoisonné les « fontaines dans plusieurs villes du Languedoc, « jettant dedans certaine miction composée de « sang humain et de quelques herbes afin d'en- « gendrer la peste et de s'enrichir de la calamité publique. » Les puits empoisonnés, le pain mélangé de plâtre trouvent place dans le récit de Fallope (2). Plus déconcertante est l'origine du mal attribuée à des plats de chair humaine

(1) CUGUILLÈRE. Thèse de Toulouse, 1898.

(2) Dans *La Lozana Andaluza*, Delicado se fait l'écho de faits analogues.

« *Lozana*. — Dime, Divicia, ¿ donde comenzo o fue el principio del mal francés?

Divicia. — En Rapolo, una villa de Genova, y es puerto de mar, porque alli mataron los pobres de San-Lazaro y dieron a saco los soldados del Rey Carlo Cristianissimo de Francia aquella tierra y las casas de San-Lazaro y uno que vendió un colchon por un ducado, como se lo pusieron en la mano, le salio una buba ansi redonda como el ducado, que por eso son redondas, despues aquel lo pego a quantos toco con aquella mano.

Lozana. ¿ Y las plagas?

D. En Napoles comenzaron, porque tambien me hallé alli quando dicien que habian enfeccionado los vinos y las aguas, los que las bebían luego se aplagaban porque habian echado la san-

servis par des vivandiers ou à de la chair d'hommes tués en Mauritanie vendue au lieu de thon.

Après ces bizarreries, la consommation de viande d'iguame invoquée par Martin Lister ne mériterait guère l'attention. Deux faits nous obligent pourtant à la signaler. Un auteur eut l'idée de chercher dans la viande d'iguame « le petit animal que nous nommons virus vénérien. » Ballay, si l'on pouvait croire au sérieux de cet examen microscopique, serait un ancêtre de la bactériologie. Astruc aurait, selon M. Buret, admis la théorie de Martin Lister (1). La lecture des pages 257 et 258 du tome I nous a donné une impression tout opposée.

Une des étymologies du mot « syphilis » a contribué, tout autant que les opinions bizarres de quelques écrivains de la Renaissance, à propager et, malheureusement, à faire vivre plus longtemps que d'autres la théorie de la bestialité (2). Ceux qui la soutiennent encore, igno-

gre de los perros y de los leprosos en las cisternas y en las cuvas. »

Un autre texte de Delicado, rapporté par Fuchs, dit aussi :
« Altri dicono che i Napolitani con calcina viva guastarono il
« vino (cosa del barbari sopra ogn'altra grandemente desiata)
« donde corrotto il sangue ne le vene fu causa del preditto male. »

(1) BURET. *Le gros Mal*.

(2) La bestialité avait été également mise en avant comme cause de la lèpre. Témoin la lettre de Guy Patin « Bestialitate nullus nominat quod sciam, saltem nullus medicorum neque ex

rent les origines probables de la maladie. Mais « adhuc sub iudice lis est », et c'est là toute leur excuse. Ils sont moins pardonnables d'ignorer que le mot syphilis sort d'un poème de l'italien Fracastor (1530). Deux traductions françaises en ont été faites, de nos jours, en prose par le Professeur Fournier, en vers par Prosper Yvaren. Nous y voyons :

Syphilus (ut fama est) ipsa hec ad flumina pastor

victime des démêlés entre l'Olympe et son roi
Alcitoüs, frappé d'un mal envoyé par le soleil
qui

..... iniquos
Intorsi tradios.

Il est le premier atteint de tout un peuple.

Et a primo traxit cognomina morbus
Syphilidem que ab eo laxem dixere coloni.

La Nympe Amérique lui donne le conseil,
aussitôt suivi, de s'incliner devant le courroux

veteribus neque ex recentibus. De bestialitate et aliis contra
natura concubitus speciebus multa leguntur apud virginalem
doctorem Thomam Sanchez, jesuitum Hispanicum, que j'ai céans
au service de Monseigneur. Il est de la première édition qui n'a
point été chastrée. » In Cuguillère, Thèse de Toulouse, 1898,
p. 66.

de Junon et de la Terre. En revanche, ces puissances célestes envoient au peuple une vaste forêt

..... libamine cujus
Vi mira infandæ labis contagia pellunt.

La vogue du gaïac, bientôt détrôné par le mercure, est la très probable raison de ce dernier vers. De la bestialité, il n'est nulle part question dans le poème. Fracastor fait au contraire remarquer que les animaux n'eurent pas à souffrir du céleste châtement. A-t-il voulu, par ce nom, caractériser l'amour du pasteur pour son troupeau ? Obéit-il à l'habitude assez répandue de désigner par un nom d'animal les parties sexuelles de la femme ? Peut-être, selon l'idée d'André de Laurans (Montpellier, 1587-1588) a-t-il « inventé un nom fort plaisant qui est un nom grec composé de « sus » qui signifie « truie », et de « philis » qui signifie « amour », comme s'il voulait dire : amour de truie, parce que cette maladie se prend pour avoir couché et hanté avec des femmes mal nettes et publiques, que le vulgaire appelle truies (1) ».

A côté de cette étymologie, il faut citer celle de Littré et Larousse faisant dériver syphilis de

(1) In « l'Étymologie du mot syphilis », par E. Turner, in *Annales de Dermatologie et Syphiligraphie*, Paris, 1882, t. III.

la contraction du mot grec « sipalos », honteux. Le Dictionnaire de Nysten et plus tard, Yvaren, rapportent la première partie du mot à « sun », avec. Syphilis signifierait alors : avec l'amour, compagnon de l'amour.

Une quatrième explication (1) — et ce n'est pas la plus simple — nous est donnée par Timmermans (2). Selon cet auteur, le mot « philis » exprimerait le son et le sens de « flare », souffler, « « felare », aspirer le lait, de « sibilare », siffler, et « par l'unification du moyen qui sert à accomplir l'acte même, le roseau et le chalumeau, « ensuite par une métaphore possible, la fistule. » Sans le suivre dans ces considérations étymologiques, disons que pour lui « syphilis » « est un mot grec régulièrement formé ayant « au concret sens de fistule de truie ou fistule « scrofuleuse, et dans la métaphore celui de « syphilis ». Comment passe-t-il de « sus » à scrofules ? « Scrofulæ », dit-il, « signifie littéralement petites truies », et, selon Pline, « la

(1) Nous ne ferons que signaler, d'après Iw. Bloch, quelques autres étymologies :

Zacutus Lusitanus « De medicorum principum historia » donne philistidos, signifiant canal, fistule, urètre.

Spath : sinein = abîmer, altérer, et phulon = sexe (1841).

Radius : siphlos = laid (Leipzig, 1845).

In I. Bloch, t. I, p. 299.

(2) « De l'étymologie du mot syphilis », in *Journal des Maladies cutanées et syphilitiques*, Paris, 1898.

« scrofule atteint le porc et l'homme ». Fracastor « différencia la maladie nouvelle de la scrofule en mettant le mot grec « su » pour « suos » à la place de scrofulæ et en ajoutant le déterminatif « philis » pour caractériser la pro-fondeur de l'infection. »

Il ne nous est possible de donner ici ni une histoire ni même une énumération des noms reçus par la syphilis. L'œuvre d'Iwan Bloch en présente la liste dont l'importance est telle que les noms scientifiques autres que syphilis y figurent au nombre de cent soixante-six. Les noms populaires y sont bien plus nombreux encore.

Parmi quelques explications « nécessaires pour que l'on puisse bien saisir la valeur des termes employés », M. Buret écrit cette phrase : « Avant de recevoir de Fracastor, en 1530, un nom forgé de toutes pièces et oublié pendant quatre cents ans avant de devenir officiel, la syphilis... (1) ». Cette affirmation ne saurait être discutée. Devons-nous l'attribuer à une simple faute d'impression, à une exagération ou à une erreur de calcul ? Concluons simplement avec Proksch en disant que Fracastor a triomphé, « lentement il est vrai, mais sur toute la ligne ».



(1) *Journal des Maladies cutanées et syphilitiques*. Travail présenté au Congrès d'Alger et lu à la Société de Médecine de Paris, mai 1905.

Le mélange de vin et de sang de lépreux a déjà été signalé au nombre des légendes sur l'origine de la syphilis. La question de la lèpre elle-même, de savoir si parmi les lépreux du Moyen-Age ne figurait pas au moins une majorité de syphilitiques, mérite plus qu'une simple mention.

« Il y avait certainement des lépreux véri-
« tables parmi les malades, mais les lésions
« effrayantes de la peau (lupus vorax, etc.) et
« les accidents vénériens locaux ou généralisés
« entraient bien dans la proportion de 90 %/...
« Il suffit de lire cinq ou six auteurs de l'épo-
« que pour voir tout de suite que leurs lépreux
« sont des vénériens. » A la suite de ces lignes écrites par M. Buret en 1905, nous eûmes l'espoir de trouver une réfutation des opinions de Bloch (1901). Il n'en est même pas fait mention, à moins de les voir comprises dans celles de « certains irréductibles » pour qui « l'antique « vérole n'a le droit d'exister que depuis 1494 ».

Un rapport de cause à effet entre la lèpre et le nouveau mal — on ne peut contester que pour les contemporains de Colomb la syphilis n'ait paru un mal nouveau — est une opinion assez commune chez ces mêmes auteurs. Témoin le célèbre témoignage de Jean Manard plaçant le début de l'épidémie dans le coït d'une prostituée de Valence et d'un chevalier lépreux. La relation inverse est même mentionnée par

Hutten : « Quelquefois, c'est la goutte qui se « déclare aux pieds ; chez quelques-uns, c'est « l'apoplexie, la paralysie que le mal traîne à sa « suite : plusieurs sont frappés de la lèpre » (1). Cataneus a vu également deux cas « ex morbo Gallico ad elephantem transivisse ». Toute relation mise à part entre ces deux affections, cela n'a rien d'impossible (2).

Contre l'existence de nombreux cas de syphilis dans les Léproseries, Bloch déclare que « jamais « affirmation ne fut plus légèrement établie et « plus mal fondée ». Propagée par des noms illustres de la médecine et de son histoire, elle trouve son excuse dans les analogies superficielles dans l'apparition des deux maladies. Mais c'est dans les auteurs mêmes où la théorie de la « Lepra-Syphilis » semble avoir pris sa source, qu'il entend montrer « la lèpre décrite si « clairement avec tous ses symptômes caracté- « ristiques que l'on doit exclure la syphilis avec « une certitude absolue ».

(1) « Livre du chevalier allemand Ulric de Hutten sur la Maladie Française et les propriétés du bois de Gayac. » Traduction de F -F -A Potton, Lyon, 1865.

(2) Ces théories trouvèrent des défenseurs au dix-neuvième siècle. Kurt Sprengel (Halle, 1823) admet l'évolution de la lèpre en syphilis sous l'influence du climat et d'une constitution épidémique particulière. Frédéric-Alexandre Simon écrit, en 1857, une « Histoire critique de l'origine, de la pathologie et du traitement de la syphilis, fille et de nouveau mère de la lèpre ». V. Bloch, t. I, p. 98.

Un des gros arguments en faveur de la confusion des deux maladies est la disparition totale et subite, pour certains, de la lèpre au moment où l'identité de la syphilis se fait jour. Cet effacement brusque d'un mal connu de tous n'a pas contre lui sa seule bizarrerie. L'histoire semble le contredire aussi.

A en croire une note de Potton (1), « déjà, « en 1494, les léproseries étaient presque désertes, tombaient en ruines. Les seigneurs « alors s'étaient crus en droit de s'emparer de ces « établissements et de les réunir à leurs domaines privés. Pour mettre un terme à ces abus, « François 1^{er} publia, en France, un édit sévère... » Inutiles sur quelques points, les léproseries n'en conservaient pas moins leur utilité générale. Fallope (1523-1562) constate que les lépreux, en petit nombre, existent toujours en Italie. Après un voyage effectué en France vers 1550, il écrit : « Non erat minimus pagus, in quo non essent elephantorum hospitia. » Les Archives de l'Hôtel-Dieu de Toulouse (2) font mention, au 23 octobre 1519, de « Lettres apostoliques par lesquelles plusieurs cardinaux exécuteurs de la bulle du pape Léon X concèdent cent jours d'indulgence à toutes les personnes qui visiteront la chapelle des lépreux

(1) In Traduction de U. de Hutten, p. 23.

(2) Série B, n° 103, 6^e liasse, in Cuguillère.

d'Arnaud-Bernard »..... « comme aussi à ceux qui leur feront du bien..... « Les léproseries de cette ville eurent leur existence assurée par un arrêt du Conseil privé du Roi, unissant à l'hôpital des Incurables de Toulouse, les revenus des biens de l'hôpital Sainte-Radegonde et des maladreries. Cet arrêt est de 1696. Depuis 1528, l'abbaye fondée par dame de Longage avait été transformée en hôpital des vénériens, sous les vocables significatifs de Sainte-Catherine-les-Roigneux ou Hôpital des roignures de la roigne de Naples. Nous voilà donc loin de l'opinion de M. Buret pour qui les léproseries, « vidées comme par enchantement, tombèrent « en ruine ». A Paris, où la « gorre ou vérolle grosse » est signalée dans les arrêts du Parlement dès 1496, la lèpre conserve longtemps encore son individualité. Un document médico-légal subsiste, pour ne laisser de doute à cet égard : c'est un certificat de constat de lèpre cité par Ambroise Paré. Il est daté du 28 août 1583.

La différence marquée dans l'esprit des auteurs du seizième siècle entre la lèpre et la syphilis a suscité l'hypothèse d'une syphilis larvée jusqu'alors désignée par le nom de lèpre. Ils partent du principe de la non-contagiosité de la lèpre (1), et, de là, posent le diagnostic syphilitis-

(1) Ce principe, admis par quelques-uns, n'a cependant pas la valeur d'un axiome. Nous ne pouvons ici résumer la discussion

sur tous les cas où les écrivains du Moyen-Age mentionnent une transmission de la lèpre par le coït. Bloch fait remarquer que la couche commune, responsable de certaines contagions, avait en cette matière un rôle beaucoup plus chargé à cette époque.

La menstruation était la circonstance aggravante. L'homme et le produit de la conception étaient menacés. Guy Patin, littérateur et point médecin, faisait remonter cette croyance aux Arabes : « *Scriptum reliquerunt elephantiasim* « *fieri et elephanticus nasci ex latu cum mu-* « *liere menstruata.* » Du ressort de ce même préjugé est le passage de Michel Scot (1214-1291) : « *Si vero mulier fluxum patiatur et vir eam* « *cognoscat, facile sibi virgo vitiatur, ut patet in*

sur ce point. Voici, à titre d'exemple, l'opinion de Brocq : « Un « grand fait domine l'étiologie et la pathogénie de la lèpre : « c'est la présence constante dans les tissus pathologiques du « bacille de Hansen. C'est donc fort probablement (car la preuve « rigoureuse et scientifique n'a pu encore être donnée) une ma- « ladie bacillaire, parasitaire au premier chef. Aussi, bien que « l'étiologie de cette affection soit encore entourée de beaucoup « d'obscurité, n'hésitons-nous pas à la considérer comme inocu- « lable et par conséquent comme transmissible de l'homme à « l'homme. Pour que cette transmission se fasse, il faut des con- « ditions de réceptivité, et de terrain encore mal connues, mais « qui tiennent peut-être aux races, à la mauvaise hygiène, à la « misère, à l'encombrement, à l'alimentation défectueuse, etc. ... « L'hérédité de la lèpre n'a pas encore été montrée d'une ma- « nière irréfutable. » Brocq, *Traité élémentaire de Dermatologie* « *pratique*, t. I.

adolescentibus qui hoc ignorantes vitiantur, quandoque virga quandoque lepra. Et si mulier tunc concipiat, conceptus efficietur vitiosus defectu membris uti digiti, vel virtute visus. » La nocuité du flux menstruel — notion dont Bloch donne des preuves nombreuses — n'est-elle pas comprise dans la phrase de Scot ? Cela semble au moins aussi raisonnable que de voir avec M. Buret des accidents syphilitiques comme cause de ces « exsudations génitales contagieuses ». Avant une pareille hypothèse, il eût été permis de se demander si dans le « fluxus » n'était pas incriminé l'écoulement blennorrhagique dont Scot dit ailleurs : « Ideo dicitur Gonorrhœa, quasi fluxus humani generis. » Le texte de Scot, présenté par M. Buret au Congrès d'Alger (1905) comme « presque inconnu », est cité et commenté par Bloch (1901). Il fait remarquer la distinction très nette établie entre « virga » et « lepra ». Pas plus dans le Moyen-Age que dans l'Antiquité, il ne trouve d'auteur faisant découler la lèpre d'une affection des parties génitales, alors que le Beischlaf (1) y est reconnu souvent comme une voie de contagion. Les lésions lépreuses de ces organes sont, au dire de Hébra, Kaposi, Léopold Glück, fréquemment observées.

(1) Littéralement : sommel à côté, correspond à cohabitation, concubinage, coit.

Outre l'infection d'un bachelier en médecine par une comtesse lépreuse, Gordon analyse dans le *Lilium Medicinæ* le mode de contagion et donne des conseils de prophylaxie : « qui jacet cum
« muliere cum qua jacuit leprosus, semine adhuc
« in matrice existente, quoniam ex coïtu cum
« leproso mulier non inficitur, nisi nimis con-
« tinuaret, et propter densitatem matricis; et si
« sanus jacet cum muliere cum qua jacuit lepro-
« sus, semine adhuc in matrice existente, neces-
« sario erit leprosus; quia puri sunt rari in
« masculo et infectio statim transit ad totum
« corpus, quare mirabile est cavendum et si
« aliqua opportunitas aut malitia cogeret,
« ingeniatur, quod semen exeat matricem : sal-
« tando, sternutando et balneando matricem,
« cum aquis mundicativis abstergerendo et quod
« etiam procedat longum tempus, quantum erit
« possibile. Et multi alii modi sunt, quos non
« oportet narrare, in expellando semen recep-
« tum. » Ce passage est le second de ceux
« presque inconnus » retrouvés et analysés par
M. Buret en 1905. Sauf une différence de ponc-
tuation et le mot « puri » transcrit par « pori » (1),
ce document est cité dans un article de J. Ed-
mund Guntz (*Archiv. von Dermatologie und*

(1) « Puri » est évidemment une erreur d'impression et « pori » permet seul l'interprétation, certainement exacte, de M. Buret :
« Comme il n'y a guère d'orifices à l'organe masculin.... »

Syphilis, 1870). M. Buret en tire les conclusions suivantes : « Ici, c'est non seulement la contagion pour les deux sexes qui est décrite, mais encore le mécanisme de la contagion médiate, de la part d'une femme qui peut rester elle-même indemne, en raison de la résistance bien connue de l'épithélium vaginal (*densitatem matricis*) lequel finit par céder toutefois, quand le coït est trop prolongé (*nisi nimis continueret*). On nous accordera que la contagion médiate, d'origine génitale, si elle cadre très bien avec les maladies vénériennes, ne se comprend plus du tout pour la lèpre que nous connaissons. Un simple coït, même avec une femme qui n'est pas lépreuse, mais a connu intimement un lépreux, aurait suffi, au treizième siècle, alors que nous savons maintenant que dix, quinze et vingt ans d'union conjugale n'arrivent pas, de nos jours, à produire la contagion ! (1) Les contagionistes objectent qu'il y a un bacille; mais la tuberculose aussi a un bacille : n'empêche qu'elle est mille fois moins contagieuse que la syphilis, et encore ne l'est-elle pas pour tout le monde. Quant à la lèpre, puisqu'on discute sa contagion — preuve que celle-ci ne saute pas aux yeux, — elle ne saurait tout au moins

(1) M. Buret fait allusion au cas cité par Zambaco Pacha, d'un lépreux habitant Samos qui ne put arriver à infecter sa femme.

« répondre à la description de Gordon. » Celle-ci s'adapte pourtant à l'opinion de Neisser : « la contagion (de la lèpre) ne se produit que par des surfaces exulcérées, après un long et étroit contact » (1). Or, selon la très juste remarque de Bloch, le Beischlaf est le mode de contact entre deux corps le plus intime et le plus durable qui se puisse imaginer.

La transmission de la lèpre, telle que la comprenaient les auteurs des quatorzième et quinzième siècles, est bien en évidence dans les passages cités par Knoll (2) d'un chirurgien français, Henri de Mondeville (3). Au premier rang des moyens invoqués se trouve l'hérédité. Les partisans de la syphilis ancienne ne sauraient manquer de voir en cette lèpre héréditaire une syphilis larvée, comme ils l'ont fait pour la dernière partie de la phrase de Scot. Après la contagion, ils repoussent l'hérédité. Sans pouvoir être affirmée, cette voie de propagation compte en sa faveur de nombreuses observa-

(1) Congrès International de Dermatologie, Berlin, séance du 13 septembre 1904.

(2) KNOLL. « Contribution à l'étude de la lèpre. » Thèse de Berlin, 1898, inspirée par Pagel.

(3) Henri de Mondeville, élève de Jean Pitart, étudia d'abord à Montpellier et devint plus tard médecin de Philippe le Bel. Il commença sa « Chirurgie » à Paris, en 1306, mais, obligé d'accompagner le roi dans ses voyages, il ne put achever son œuvre.

tions. Danielssen et Bock ont vu des fœtus atteints de lèpre, et de nombreux cas de ce mal trouvent, dans l'hérédité, la seule explication raisonnable. Fallope, vers 1550, la considérait comme indéniable. Allant plus loin, il tirait une preuve de la différence de la lèpre et de la syphilis du fait d'une hérédité plus fréquente dans la première de ces affections. Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'on vit seulement à cette époque la question de l'hérédo-syphilis attirer l'attention des syphiligraphes. Jusqu'alors, l'hérédité de la lèpre est admise par tous. Si lèpre et syphilis ont été jusqu'alors confondues, « comment aurait-il été possible que, quarante
« ans après la découverte de cette nouvelle
« — non pas maladie — mais dénomination,
« la transmission de la syphilis par la concep-
« tion pût passer complètement inaperçue » (1).

Mondeville admet, avec Gordon, l'influence de la menstruation sur le contagé. Il attribue le peu de cas de lèpre chez les Israélites à la rareté de leurs rapports sexuels à ces périodes. L'air, la nourriture favorisent l'infection acquise comme la fréquentation et les rapports sexuels. La présence dans le vagin de sperme de lèpreux — reliquat d'un coït antérieur — est comme dans Gordon le facteur possible d'une contagion. Après une théorie sur le tempérament froid

(1) GEIGEL, in Bloch, t. I, p. 113.

ou chaud des sujets et son influence sur la contamination, Mondeville donne une prophylaxie originale : si, après un lavage à l'eau vinaigrée, l'homme ressent une brûlure à la verge, il doit, avant d'avoir uriné ou tout de suite après, pratiquer le coït avec une femme saine. Knoll ajoute : « on doit visiblement lire ici entre les lignes « que l'homme contagionné perd sa maladie « par le coït avec une femme saine. » Cette brûlure, rapidement consécutive au coït, pourrait faire songer à la blennorrhagie, nullement à la syphilis. Les symptômes donnés par Mondeville de la lèpre ainsi contractée appartiennent à la description classique de ce mal.

Il ne semble donc pas que la théorie de la syphilis larvée, ni celle de la lèpre confondue avec la syphilis, puissent être considérées comme sérieusement fondées (1).

(1) Citons pour mémoire la célèbre Peste des Maranes (Juifs chassés d'Espagne), jadis attribuée à la syphilis. On en trouvera l'exposé dans Rollet, *loc. cit.*

CONCLUSIONS

Au début de ce travail, nous avons repoussé le projet de lui donner une conclusion formelle. Il semblerait, toutefois, peu naturel de clore un exposé de la question sans en avoir retiré un sentiment, une impression personnelle.

Les adversaires d'Astruc eurent beau jeu à lutter contre l'origine américaine; grâce à la confusion issue de la théorie uniciste des affections vénériennes, ils n'eurent point de difficulté à rencontrer dans la littérature maint exemple de contagion syphilitique. S'ils furent en cela fort excusables, il ne saurait en être de même de ceux qui, de nos jours, font de la contagiosité un critérium. Leurs arguments n'ont pu nous donner un instant la conviction d'une existence de la syphilis dans l'Antiquité.

L'excuse fournie par Netter au silence des maîtres antiques pourrait, à la rigueur, être

acceptée. Mais répondre à un argument du négateur n'est pas une preuve positive. Admettant un instant l'existence dans l'Antiquité d'une syphilis insuffisamment décrite, nous nous retrouvons dans la même situation envers les auteurs du Moyen-Age. Doit-on leur accorder encore le bénéfice de l'inexpérience, supposer que cette syphilis antique subit une éclipse de quelques siècles ou, plus simplement, la nier jusqu'à la production de la preuve formelle de son existence? Nos préférences iront à la troisième de ces solutions.

L'Europe entière acquiert subitement la notion d'une maladie nouvelle. Le « morbus gallicus » est essentiellement un « morbus ignotus ». Si, selon le dire des partisans de l'antiquité de la syphilis, cette opinion est erronée, comment admettre cette révélation soudaine d'un mal existant depuis si longtemps et toujours méconnu? A quel Maître de la Science est-elle due? comment a-t-elle rapidement conquis, à pareille époque, l'adhésion de tous? Les érudits cherchent dans la pathologie des termes de comparaison. Mais c'est, pour les uns, le mal de saint-Méen; pour d'autres, le sahafati, et tant d'autres maux encore qu'il n'est pas permis de s'y arrêter. Subite et universelle, la reconnaissance du « mal français » ne nous semble pas avoir de raison plus logique et plus simple que sa nouveauté.

Nous avons exposé les quelques documents dans lesquels le « mal français » ou « mal de Naples » venait, avant que telles expressions aient leur raison d'être, contredire la date de 1494. Les conclusions de Rollet sur l'arrêté du Parlement, de Bloch sur Martyr, Bodmann et Scyllatius, présentent un tel degré de précision historique qu'il est à espérer ne plus avoir jamais l'occasion de les retrouver invoqués.

L'absence d'une littérature indigène ne permet pas d'attendre des preuves plus complètes de l'existence pré-colombienne de la syphilis en Amérique. La tradition orale nous a donné sur ce point d'excellents documents. Leur concordance avec le témoignage si formel de Las Casas lèvera les doutes jetés par le bien faible argument opposé aux assertions d'Oviedo.

La constatation de cas de syphilis sur les caravelles de Colomb, l'extension du mal en Espagne avant l'expédition de Charles VIII, en un mot, le témoignage de Diaz de Isla et d'Oviedo, achèvent de nous ramener à la théorie d'Astruc. Grâce à l'œuvre d'Iwan Bloch, l'origine américaine, considérée par certains comme une vieillerie désormais insoutenable, reprendra, croyons-nous, sa prépondérance. Nul doute que le second volume de *l'Ursprung der Syphilis* ne nous montre magistralement « ce qui n'a pas existé » et ne tienne sa promesse d'établir que « la doctrine de la syphilis de l'Antiquité est

« une des plus grandes erreurs qui se soit
« jamais répandue dans l'histoire de la Méde-
« cine. »

* * *

Nous n'avons pas fait suivre notre travail d'une bibliographie, pour deux raisons : l'impossibilité de consulter dans leur texte nombre d'ouvrages, et l'existence de bibliographies trop complètes pour qu'il soit rien à y ajouter. Nous renverrons donc le lecteur aux œuvres dont nous nous sommes particulièrement inspiré.

ASTRUC. — Traité des Maladies Vénériennes, 2^e édit.
Paris, 1713.

PROKSCH. — Die Geschichte der Venerischen Krankheiten. Bonn, 1895.

— Die Litteratur über die Venerischen Krankheiten.
Bonn, 1889-1900.

ROLLET. — Syphilis, in Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales de Dechambre, t. XIV, 1884.

BLOCH. — Der Ursprung der Syphilis. Iena, 1901, t. I.

Nous avons indiqué dans le texte un certain nombre d'autres sources.